

Études acadiennes
11^e année



PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme d'études du cours d'Études acadiennes 11^e année : 2005

Droit d'auteur à la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse 2005

Préparé par le Conseil scolaire acadien provincial

Approuvé par la Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation,
Province de la Nouvelle-Écosse.

Tous les efforts ont été faits pour indiquer les sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ont eu lieu, prière d'en aviser le Conseil scolaire acadien provincial au (902) 769-5475 pour qu'elles soient rectifiées.

Données relatives au catalogue de la publication

ISBN 0-88871-871-3

La reproduction du contenu dans sa totalité ou en partie, de ce document est autorisée dans la mesure où elle s'effectue dans un but non commercial et qu'elle indique clairement que ce document est une publication du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Table des matières

Avant-propos	vii
Cadre théorique	
Contexte de l'éducation publique	
Finalité de l'éducation publique	3
Buts et objectifs de l'éducation publique	3
Philosophie des programmes d'études	5
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires	6
Énoncé de principe relatif au français parlé et écrit	10
Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage	11
Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications	11
Contexte de la discipline	
Définition et rôle de la discipline	12
Nature de l'apprentissage	12
Nature de l'enseignement	14
Buts et résultats d'apprentissage généraux de la discipline	16
Progression de la discipline	18
Composantes pédagogiques du programme d'études	
Profil psychopédagogique de l'élève	20
Résultats d'apprentissage transdisciplinaires reliés aux programmes d'études	21
Résultats d'apprentissage généraux du programme d'études	24
Résultats d'apprentissage par cycle et résultats d'apprentissage spécifiques	24
Démarche pédagogique et démarche d'apprentissage	26
Plan d'études	
La rencontre	31
Le développement culturel et économique	41
Les grands dérangements	53
L'éveil nationaliste	67
Défis et progrès	83
Annexes	
Annexe A : La méthode historique et le travail de recherche	101
Annexe B : 1752 Treaty of Peace and Friendship	102
Annexe C : Recensement de 1671 de Port-Royal	104
Annexe D : Lieu de naissance des nouveaux venus	111
Annexe E : Opinion du Moniteur Acadien, le 8 juillet 1867	112
Annexe F : Requête pour la traduction des publications gouvernementales, Gloucester, 1867	113
Annexe G : Citation de Pierre-Armand Landry	114
Annexe H : Pauvres pêcheurs	114
Annexe I : Décision de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse (jugement LeBlanc)	115
Annexe J : Exemple d'une analyse d'une caricature politique ou d'une oeuvre d'art historique	119
Annexe K : Exemple d'une analyse critique d'une carte historique	121
Annexe L : Exemple d'une analyse critique d'un texte historique	123
Annexe M : Exemple d'une analyse critique d'une photographie	130
Références bibliographiques	133

AVANT-PROPOS

Ce document est destiné au conseil scolaire, au personnel administratif des écoles et au personnel enseignant. Il présente les buts, le contenu et la démarche pédagogique du programme d'études Études acadiennes 11 offert dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial.

Ce programme d'études d'Études acadiennes 11 a été élaboré pour les élèves du secondaire 2^e cycle des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse.

La Direction des services acadiens et de langue française du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse désire remercier ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

N.B. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

CADRE THÉORIQUE

CADRE
THÉORIQUE

CADRE THÉORIQUE

Contexte de l'éducation publique

Finalité de l'éducation publique

L'éducation publique en Nouvelle-Écosse vise à permettre à tous les élèves d'atteindre leur plein potentiel sur les plans cognitif, affectif, physique et social en disposant de connaissances, d'habiletés et d'attitudes pertinentes dans une variété de domaines qui leur permettront de contribuer positivement à la société en tant que citoyens avertis et actifs.

Buts et objectifs de l'éducation publique

Les buts et les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

- **développer le goût de l'excellence** : le goût de l'excellence s'acquiert en développant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en fournissant l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité, la rigueur et l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités individuelles et collectives, le sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.
- **acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées** : la langue maternelle constitue un instrument de communication personnelle et sociale de même qu'un moyen d'expression des pensées, des opinions et des sentiments. L'éducation publique doit développer chez l'élève l'habileté à utiliser avec efficacité cet instrument de communication et ce moyen d'expression. De la même manière, l'apprentissage de la langue seconde officielle, ou d'autres langues, doit rendre l'élève apte à communiquer aussi bien oralement que par écrit dans celles-ci.
- **développer des attitudes et acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales à la compréhension des structures mathématiques** : ces connaissances et ces habiletés aident l'élève à percevoir les mathématiques comme faisant partie d'un tout. Il peut alors appliquer les régularités et la pensée mathématique à d'autres disciplines, résoudre des problèmes de façon rationnelle et intuitive tout en développant un esprit critique nécessaire à l'exploration de situations mathématiques.
- **acquérir les connaissances et les habiletés scientifiques et technologiques** : ces connaissances et ces habiletés, acquises par l'application de la démarche scientifique, aident l'élève à comprendre, à expliquer et à questionner la nature en vue d'en extraire l'information pertinente et une explication des phénomènes. Elles l'aident également à vivre dans une société scientifique et technologique et à s'éveiller aux réalités de son environnement naturel et technologique.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la formation personnelle et sociale** : l'épanouissement de la personne inclut l'affirmation de soi, la possibilité d'expression personnelle et d'action, la conviction dans la recherche de l'excellence, la discipline personnelle, la satisfaction qu'engendre la réussite, la capacité de

participer à l'élaboration de la culture et à la construction d'une civilisation. Ces connaissances et ces attitudes aident l'élève à réfléchir et à agir de façon éclairée sur sa vie en tant qu'individu et en tant que membre d'une société.

- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes pour se maintenir en bonne santé** : l'élève doit régulièrement prendre part à des activités physiques, comprendre la biologie humaine et les principes de la nutrition en développant le savoir, les compétences et les attitudes nécessaires au développement physique et psychologique et au maintien d'un corps et d'un esprit sains.
- **acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes reliées aux divers modes d'expression artistique** : l'expression artistique entraîne notamment la clarification et la restructuration de la perception et de l'expérience personnelle. Elle se manifeste dans les arts visuels, la musique, le théâtre, les arts et la littérature ainsi que dans d'autres domaines où se développent les capacités d'expression, de créativité et de réceptivité de l'élève. Elle conduit à une appréciation des arts et au développement de l'esthétique.
- **développer des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains des personnes et des peuples** : ce but est étroitement relié à l'harmonie entre les groupes et à l'épanouissement personnel, à la reconnaissance de l'égalité entre les sexes, à la promotion de l'ouverture au monde par le biais, entre autres, de la connaissance de la réalité locale et mondiale, du contact avec son patrimoine culturel et celui des autres, de la prise de conscience de l'interdépendance planétaire de même que l'appréciation des différences individuelles et culturelles.
- **acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail** : outre l'acquisition des connaissances théoriques, des techniques nécessaires et de la capacité d'établir des rapports interpersonnels, l'élève doit acquérir de bonnes habitudes de travail, une certaine souplesse, un esprit d'initiative, des habiletés en leadership et le sens de la dignité du travail.
- **établir des rapports harmonieux avec son environnement** : il est nécessaire d'aider les nouvelles générations à comprendre l'interdépendance de l'écologie et du développement économique, à acquérir les compétences permettant d'établir un équilibre entre les deux et d'accroître l'engagement à participer à la recherche d'un avenir durable. Cela exige un souci éclairé pour la qualité de l'environnement, l'utilisation intelligente des richesses naturelles et le respect de tout ce qui est vivant.

- **acquérir les habiletés d'adaptation au changement** : il est essentiel de préparer l'élève à prendre pied dans un monde en mutation et dans une société de plus en plus exigeante en développant ses capacités d'autonomie, la conscience de ses forces et de ses faiblesses, sa capacité de s'adapter aux changements et de trouver ses propres solutions aux problèmes sociaux et environnementaux.
- **poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie** : le système d'éducation publique doit être vu comme étant une étape qui prépare l'élève à poursuivre des études ultérieures ou, mieux encore, à poursuivre une formation qui devra être continue. Ce but peut être atteint en amenant l'élève à penser de façon créative et personnelle et en le guidant vers l'acquisition de méthodes efficaces d'étude, de travail et de recherche.
- **considérer la langue et la culture comme les pivots de son apprentissage** : le système d'éducation publique de langue française doit faire en sorte que l'élève acquière et maintienne la fierté de sa langue et de sa culture et reconnaisse en ces dernières des éléments clés de son identité et de son appartenance à une société dynamique, productive et démocratique.

Philosophie des programmes d'études

Le monde actuel est le théâtre de changements fondamentaux. Une éducation de qualité permettra aux élèves de la Nouvelle-Écosse de s'intégrer à ce monde en perpétuelle évolution. La qualité de l'éducation se mesure par l'excellence de chaque cours qui est offert aux élèves et par la qualité et la pertinence du programme d'études qui le guide. C'est dans le cadre des résultats d'apprentissage proposés dans le programme d'études que les élèves vivront des expériences riches et concrètes.

Le *Programme des écoles publiques* est un outil qui sert d'encadrement à l'ensemble de la programmation des écoles acadiennes de la province. Entre autres, il énonce les principes relatifs à la nature de l'apprentissage et de l'enseignement. Il précise comment l'apprentissage :

- se produit de différentes manières;
- est fondé et influencé par l'expérience et les connaissances antérieures;
- est influencé par le climat du milieu d'apprentissage;
- est influencé par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir;
- est un processus en développement;
- se produit par la recherche et la résolution de problèmes;
- est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier.

De même, le *Programme des écoles publiques* précise comment l'enseignement devrait :

- être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent pour les élèves;
- se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle;
- encourager la coopération entre les élèves;
- être axé sur les modes de raisonnement;
- favoriser une variété de styles d'apprentissage;
- fournir des occasions de réflexion et de communication.

Les programmes d'études sont largement inspirés de ces principes fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement. Ils tiennent également compte de la diversité des besoins des élèves qui fréquentent les écoles et préconisent des activités et des pratiques absentes de toute forme de discrimination. Les pistes qui y sont proposées encouragent la participation de tous les élèves et les amènent à travailler dans une atmosphère de saine collaboration et d'appréciation mutuelle.

Depuis quelques années, les programmes d'études sont élaborés à partir de résultats d'apprentissage. Ces derniers sont essentiels pour déterminer les contenus d'apprentissage tout comme ils permettent également d'évaluer à la fois le processus emprunté par l'élève et le produit de son apprentissage. C'est ce qu'on appelle « évaluer à partir des résultats d'apprentissage ». Ainsi, chaque programme d'études propose un large éventail de stratégies d'appréciation du rendement de l'élève.

Les résultats d'apprentissage qui sont énoncés dans les programmes d'études doivent également être exploités de manière à ce que les élèves fassent naturellement des liens entre les différentes matières qui leur sont enseignées. Ils invitent le personnel enseignant à profiter de toutes les occasions qui se présentent pour faire l'intégration des matières et accordent une attention particulière à une utilisation judicieuse et efficace des technologies de l'information et des communications.

Finalement, les programmes d'études destinés aux élèves des écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse font une place importante au développement d'une identité liée à la langue française. À travers toute la programmation scolaire, il est fondamental que l'élève prenne conscience de son identité et des caractéristiques qui la composent. C'est grâce à des programmes d'études qui reflètent sa réalité que l'élève pourra déterminer quelles sont les valeurs qui font partie de son identité et découvrir de quelle manière il pourra contribuer à l'avenir de sa communauté.

Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires assurent une vision homogène nécessaire à l'adoption d'un programme d'études cohérent et pertinent. Ils permettent de préciser les résultats d'enseignement à atteindre et d'établir un fondement solide pour l'élaboration des programmes d'études. Ces résultats d'apprentissage permettront d'assurer que les missions des systèmes d'éducation provinciaux seront respectées.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires constituent un ensemble d'énoncés qui décrivent les apprentissages que les élèves doivent acquérir avant la fin de leurs études secondaires. Les élèves seront en mesure de poursuivre leur apprentissage pendant toute leur vie. Les auteurs de ces résultats présumant que les élèves ont besoin d'établir des liens entre les diverses matières s'ils veulent être en mesure de répondre aux exigences d'un monde en constante évolution.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires préparent les élèves à affronter les exigences de la vie, du travail, des études et du 21^e siècle.

Les résultats d'apprentissage transdisciplinaires suivants établissent le profil de formation des finissants des écoles publiques de langue française au Canada atlantique :

Civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale du monde qui les entoure.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de démontrer une compréhension des systèmes politique, social et économique du Canada;
- de comprendre les enjeux sociaux, politiques et économiques qui ont influé sur les événements passés et présents, et de planifier l'avenir en fonction de ces connaissances;
- d'expliquer l'importance de la mondialisation de l'activité économique par rapport au regain économique et au développement de la société;
- d'apprécier leur identité et leur patrimoine culturels, ceux des autres, de même que l'apport du multiculturalisme à la société;
- de définir les principes et les actions des sociétés justes, pluralistes et démocratiques;
- d'examiner les problèmes reliés aux droits de la personne et de reconnaître les formes de discrimination;
- de comprendre la notion du développement durable et de ses répercussions sur l'environnement.

Communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'explorer, d'évaluer et d'exprimer leurs propres idées, leurs connaissances, leurs perceptions et leurs sentiments;
- de comprendre les faits et les rapports présentés sous forme de mots, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux;
- d'exposer des faits et de donner des directives de façon claire, logique, concise et précise devant divers auditoires;
- de manifester leur connaissance de la deuxième langue officielle du Canada;
- de trouver, de traiter, d'évaluer et de partager des renseignements;
- de faire une analyse critique des idées transmises par divers médias.

Technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques, et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de trouver, d'évaluer, d'adapter, de créer et de partager des renseignements en utilisant des technologies diverses;
- de faire preuve de compréhension des technologies existantes ou en voie de développement et de les utiliser;
- de démontrer une compréhension de l'impact de la technologie sur la société;
- de démontrer une compréhension des questions d'ordre moral reliées à l'utilisation de la technologie dans un contexte local et global.

Développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de faire une transition au marché du travail et aux études supérieures;
- de prendre des décisions éclairées et d'en assumer la responsabilité;
- de travailler seuls et en groupe en vue d'atteindre un objectif;
- de démontrer une compréhension du rapport qui existe entre la santé et le mode de vie;
- de choisir parmi un grand nombre de possibilités de carrières;
- de démontrer des habiletés d'adaptation, de gestion et de relations interpersonnelles;
- de démontrer de la curiosité intellectuelle, un esprit entreprenant et un sens de l'initiative;
- de faire un examen critique des questions d'ordre moral.

Expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les finissants seront capables, par exemple :

- d'utiliser diverses formes d'art comme moyens de formuler et d'exprimer des idées, des perceptions et des sentiments;
- de démontrer une compréhension de l'apport des arts à la vie quotidienne et économique, ainsi qu'à l'identité et à la diversité culturelle;
- de démontrer une compréhension des idées, des perceptions et des sentiments exprimés par autrui sous diverses formes d'art;
- d'apprécier l'importance des ressources culturelles (théâtre, musées et galeries d'art, entre autres).

Langue et culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et des autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de s'exprimer couramment à l'oral et à l'écrit dans un français correct en plus de manifester le goût de la lecture et de la communication en français;
- d'accéder à l'information en français provenant des divers médias et de la traiter;
- de faire valoir leurs droits et d'assumer leurs responsabilités en tant que francophones;
- de démontrer une compréhension de la nature bilingue du Canada et des liens d'interdépendance culturelle qui façonnent le développement de la société canadienne.

Résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

Les finissants seront capables, par exemple :

- de recueillir, de traiter et d'interpréter des renseignements de façon critique afin de faire des choix éclairés;
- d'utiliser, avec souplesse et créativité, diverses stratégies en vue de résoudre des problèmes;
- de résoudre des problèmes seuls et en groupe;
- de déceler, de décrire, de formuler et de reformuler des problèmes;
- de formuler et d'évaluer des hypothèses;
- de constater, de décrire et d'interpréter différents points de vue, en plus de distinguer les faits des opinions.

**Énoncé de principe
relatif au français
parlé et écrit**

L'école doit favoriser le perfectionnement du français et le rayonnement de la langue et de la culture françaises dans l'ensemble de ses activités.

La langue étant un instrument de pensée et de communication, l'école doit assurer l'approfondissement et l'élargissement des connaissances fondamentales du français aussi bien que le perfectionnement de la langue parlée et écrite.

Le français, langue de communication dans nos écoles, est le principal véhicule d'acquisition et de transmission des connaissances, peu importe la discipline enseignée. C'est en français que l'élève doit prendre conscience de la réalité, analyser ses expériences personnelles et maîtriser le processus de la pensée logique avant de communiquer. Le développement intellectuel de l'élève dépend essentiellement de sa maîtrise de la langue première. À cet effet, la qualité du français utilisé et enseigné à l'école est la responsabilité de tous les enseignants.

C'est au cours des diverses activités scolaires et de l'apprentissage de toutes les disciplines que l'élève enrichit sa langue et perfectionne ses moyens d'expression orale et écrite. Chaque discipline est un terrain fertile où la langue parlée et écrite peut se cultiver. Le ministère de l'Éducation sollicite, par conséquent, la collaboration de tous les enseignants afin de promouvoir une tenue linguistique de haute qualité du français parlé et écrit à l'école.

Les titulaires des divers cours du régime pédagogique ont la responsabilité de maintenir dans leur classe une ambiance favorable au développement et à l'enrichissement du français. Il importe de sensibiliser l'élève au souci de l'efficacité linguistique, tant sur le plan de la pensée que sur celui de la communication. Dans ce contexte, l'enseignant sert de modèle sur le plan de la communication orale et écrite. Il multiplie les occasions d'utiliser le français tout en veillant constamment à sa qualité, et porte particulièrement attention au vocabulaire technique de la discipline ainsi qu'à la clarté et à la

Énoncé de principe relatif à l'évaluation fondée sur les résultats d'apprentissage

L'évaluation et l'appréciation de rendement font partie intégrante des processus de l'apprentissage et de l'enseignement. Il est crucial d'évaluer continuellement l'atteinte des résultats d'apprentissage par les élèves, non seulement pour souligner leur réussite afin de favoriser leur rendement scolaire, mais aussi pour offrir aux enseignants un fondement à leurs jugements et à leurs décisions pédagogiques. L'évaluation adéquate des apprentissages nécessite l'utilisation d'une grande diversité de stratégies et d'outils d'évaluation, l'agencement de ces stratégies et de ces outils avec le cheminement des résultats d'apprentissage et l'équité en ce qui a trait à la fois à la mise en application de l'appréciation et de la notation. Il est nécessaire d'utiliser différents outils, notamment : l'observation, les interrogations, le journal de bord, les grilles d'évaluation du processus de résolution de problèmes et de la communication, les portfolios et les grilles d'évaluation par les pairs et de l'autoévaluation. L'évaluation des apprentissages devrait permettre aux enseignants concernés de tirer des conclusions et de prendre des décisions au sujet des besoins particuliers des élèves, de leur progrès par rapport à l'atteinte des résultats d'apprentissage spécifiques et de l'efficacité du programme. Plus les stratégies, les outils et les activités d'évaluation sont adaptés aux résultats d'apprentissage, plus les jugements à porter sont significatifs et représentatifs.

Énoncé de principe relatif à l'intégration des technologies de l'information et des communications

La technologie informatique occupe déjà une place importante dans notre société où l'utilisation de l'ordinateur devient de plus en plus impérative. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société dynamique qui change et évolue constamment. Compte tenu de l'évolution de la société, le système d'éducation se doit de préparer les élèves à vivre et à travailler dans un monde de plus en plus informatisé.

En milieu scolaire, l'ordinateur doit trouver sa place dans tous les programmes d'études et à tous les niveaux de l'enseignement. C'est un puissant outil qui donne rapidement accès à une multitude d'informations touchant tous les domaines de la connaissance. La technologie moderne diversifie sans cesse les usages de l'ordinateur et en facilite l'accessibilité comme moyen d'apprentissage. Aussi, l'ordinateur doit être présent dans tous les milieux d'apprentissage scolaire, au même titre que les livres, le tableau ou les ressources audio-visuelles.

L'intégration de l'ordinateur dans l'enseignement doit d'une part assurer le développement de connaissances et d'habiletés techniques en matière d'informatique et, d'autre part, améliorer et diversifier les moyens d'apprentissage mis à la disposition des élèves et des enseignants. Pour réaliser ce second objectif, l'élève doit être amené à utiliser fréquemment l'ordinateur comme outil de création de productions écrites, et comme outils de communication et de recherche.

L'élève, seul ou en équipe, saura utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage complémentaire en appliquant ses connaissances à la résolution de problèmes concrets, en réalisant divers types de projets de recherche et en effectuant des productions écrites dans un contexte d'information ou de création.

Contexte de la discipline

Définition et rôle de la discipline

Le but ultime du programme d'études Études acadiennes 11 est de permettre aux élèves de mieux comprendre la société acadienne et d'y contribuer tout en découvrant la place qu'occupe cette société dans le monde qui les entoure. Ce programme d'études vise à sensibiliser les élèves aux réalités historiques, économiques, politiques et culturelles de la société acadienne d'hier et d'aujourd'hui.

Ce programme vise également à outiller les élèves qui devront naviguer dans un monde en constante évolution sur les plans économique, social, culturel et technologique. Il importe que les élèves puissent, entre autres, traiter des systèmes d'information, analyser des données, mener des recherches et établir des relations de cause à effet. Les élèves devraient ainsi participer pleinement à leur apprentissage.

Nature de l'apprentissage

À l'heure actuelle, on remarque de plus en plus l'importance accordée au besoin de préparer les élèves à devenir des citoyens capables de résoudre des problèmes, de raisonner efficacement, de communiquer précisément et d'apprendre comment apprendre durant toute leur vie. La question à se poser est la suivante : comment permettre aux élèves d'accéder à ce savoir, d'en trouver le sens, de le questionner et de l'intégrer dans leur vie? C'est ainsi qu'on leur donnera la possibilité d'établir des communications plus vivantes et des relations humaines plus saines. L'enseignement de toute discipline repose sur les principes suivants relatifs à l'apprentissage chez les élèves.

- *L'apprentissage se produit de différentes manières* : il est naturellement évident que chaque élève est caractérisé par une façon spécifique de penser, d'agir et de réagir. Pour cette raison, différentes situations d'apprentissage doivent être offertes aux élèves de façon à respecter leurs différentes intelligences, leurs différences cognitives, sociales, et culturelles ainsi que leur rythme d'apprentissage et leur style d'apprentissage.
- *L'apprentissage est fondé et affecté par l'expérience et les connaissances antérieures* : l'apprentissage est influencé par les préconceptions et les expériences personnelles et culturelles, ainsi que par les connaissances antérieures des élèves au moment de l'expérience éducative. Ils apprennent mieux lorsque les activités d'apprentissage sont signifiantes, pertinentes, réalisables, axées sur des expériences concrètes d'apprentissage et liées à des situations de la vie courante. En bref, chaque élève est capable d'apprendre et de penser.

- *L'apprentissage est affecté par le climat du milieu d'apprentissage* : les élèves apprennent mieux lorsqu'ils se sentent acceptés par l'enseignant et par leurs camarades de classe (Marzano, *Dimensions of Learning*, 1992, page 5). Plus le milieu d'apprentissage est sécurisant, plus les élèves se sentent capables de prendre des risques, d'apprendre et de développer des attitudes et des visions intérieures positives.
- *L'apprentissage est affecté par les attitudes vis-à-vis des tâches à accomplir* : les élèves s'engagent physiquement et psychologiquement à accomplir des tâches mathématiques lorsque celles-ci sont signifiantes, intéressantes et réalisables. Ces tâches devraient correspondre aux talents et aux intérêts des élèves tout en visant l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits.
- *L'apprentissage est un processus de développement* : La compréhension et les idées développées par les élèves sont progressivement élargies et reconstruites au fur et à mesure que ces derniers apprennent de leurs propres expériences et perfectionnent leur capacité de conceptualiser ces expériences. L'apprentissage exige de travailler activement à l'élaboration d'un sens. Il implique l'établissement des liens entre les nouveaux acquis et les connaissances antérieures.
- *L'apprentissage se produit par la recherche et la résolution de problèmes* : l'apprentissage est plus significatif lorsque les élèves travaillent individuellement ou en équipes pour identifier et résoudre des problèmes. L'apprentissage, lorsqu'il se réalise en collaboration avec d'autres personnes, est une importante source de motivation, de soutien et d'encadrement. Ce genre d'apprentissage aide les élèves à acquérir une base de connaissances, d'habiletés et d'attitudes leur permettant d'explorer des concepts et des notions mathématiques de plus en plus complexes dans un contexte plus significatif.
- *L'apprentissage est facilité par l'utilisation d'un langage approprié à un contexte particulier* : le langage fournit aux élèves un moyen d'élaborer et d'explorer leurs idées et de les communiquer à d'autres personnes. Il leur fournit aussi des occasions d'intérioriser les connaissances et les habiletés.

Nature de l'enseignement

À la lumière des considérations précédentes, touchant la nature de l'apprentissage, il est nécessaire de souligner que l'apprentissage des élèves définit l'enseignement et détermine les stratégies utilisées par l'enseignant. L'enseignement de toute discipline doit tenir compte des principes suivants :

- *L'enseignement devrait être conçu de manière à ce que le contenu soit pertinent aux élèves* : il est évident que le milieu d'apprentissage est un milieu favorable à l'enseignant pour initier la démarche d'apprentissage des élèves. C'est à lui que revient la tâche de proposer des situations d'apprentissage stimulantes et motivantes en rapport avec les résultats d'apprentissage prescrits. Il devrait agir comme un guide expert sur le chemin de la connaissance, un défenseur des idées et des découvertes des élèves, un penseur créatif et critique et un partisan de l'interaction active. De cette façon, il devient un facilitateur qui aide les élèves à reconnaître ce qui est connu et ce qui est inconnu. Il facilite leur représentation du le sujet à l'étude et les aide à réaliser des expériences pertinentes permettant de confronter ces représentations. C'est ainsi que l'enseignant devient un partenaire dans le processus dynamique de l'apprentissage.
- *L'enseignement devrait se produire dans un climat favorisant la démarche intellectuelle* : c'est à l'enseignant de créer une atmosphère non menaçante et de fournir aux élèves beaucoup d'occasions pour développer leurs habiletés mentales supérieures notamment l'analyse, la synthèse et l'évaluation. C'est à lui que revient la tâche de structurer l'interaction des élèves entre eux avec respect, intégrité et sécurité afin de favoriser le raisonnement et la démarche intellectuelle. Dans une telle atmosphère propice au raisonnement et à l'apprentissage, l'enseignant encourage la pédagogie de la question ouverte et favorise l'apprentissage actif par l'entremise d'activités pratiques axées sur la résolution de problèmes. Il favorise aussi l'ouverture d'esprit dans un environnement où les élèves et leurs idées sont acceptés, appréciés et valorisés et où la confiance en leurs capacités cognitives et créatives est nourrie continuellement.
- *L'enseignement devrait encourager la coopération entre les élèves* : en laissant de la place au travail individuel, l'enseignant devrait aussi promouvoir le travail coopératif. Les élèves peuvent travailler et apprendre ensemble, mais c'est à l'enseignant de leur donner des occasions de mieux se familiariser avec les diverses habiletés sociales pour travailler et apprendre en coopérant. Il faut qu'il crée un environnement permettant de prendre des risques, de partager l'autorité et le matériel, de se fixer un objectif d'équipe, de développer la maîtrise de soi et le respect des autres et d'acquérir le sentiment de participer à un interdépendance

positive. L'enseignant doit être conscient que les activités d'apprentissage coopératives permettent aux élèves d'apprendre mutuellement et de développer des habiletés sociales, langagières et mentales supérieures. Lorsqu'elles sont menées d'une façon efficace, les activités coopératives obligent les élèves à définir, à clarifier, à élaborer, à analyser, à synthétiser, à évaluer et à communiquer.

- *L'enseignement devrait être axé sur les modes de raisonnement* : dans un milieu actif d'apprentissage, l'enseignant devrait responsabiliser chaque élève face à son apprentissage et à celui des autres. C'est à lui que revient la responsabilité d'enseigner aux élèves comment penser et raisonner d'une façon efficace. Il devrait sécuriser l'élève et l'encourager à se questionner, à émettre des hypothèses et des inférences, à observer, à expérimenter, à comparer, à classer, à induire, à déduire, à enquêter, à soutenir une opinion, à faire des abstractions, à prendre des décisions informées et à résoudre des problèmes. L'enseignant devrait encourager les élèves à prendre des risques et à explorer en toute sécurité. Ils doivent pouvoir le faire avec la certitude que faire des erreurs ou se tromper fait partie intégrante du processus de raisonnement et d'apprentissage. Face à cette réalité, les élèves peuvent essayer de nouvelles avenues et considérer des solutions de remplacement. C'est de cette façon qu'ils acquièrent, intègrent, élargissent, raffinent et utilisent les connaissances et les compétences et qu'ils développent le raisonnement critique et la pensée créative.
- *L'enseignement devrait favoriser une variété de styles d'apprentissage* : il faut que l'enseignant soit conscient qu'à la diversité des styles d'apprentissage correspond une diversité de styles d'enseignement. Il devrait d'abord observer de quelle façon les élèves apprennent le mieux. Il découvre ainsi leurs styles d'apprentissage et leurs intelligences. Ensuite, il devrait mettre en oeuvre une gamme de stratégies d'enseignement efficaces. Dans la mesure du possible, il devrait mettre à leur disposition une variété de ressources pertinentes et utiliser divers documents et outils technologiques, en collaborant avec le personnel de l'école, les parents, les membres et les institutions de la communauté.
- *L'enseignement devrait fournir des occasions de réflexion et de communication* : enseigner comment réfléchir et communiquer revient à utiliser des stratégies efficaces permettant aux élèves de découvrir le sens de la matière en favorisant la synthèse des nouvelles connaissances et habiletés cognitives et langagières avec celles qui furent acquises auparavant. Ces stratégies devraient aider les élèves à apprendre à raisonner d'une façon autonome et efficace, et à communiquer d'une façon juste et précise à l'écrit comme à l'oral. Tout ceci permet à l'élève de développer des compétences qui l'aident à apprendre tout au long de sa vie.

- *L'enseignement devrait favoriser une approche scientifique de découverte et d'exploration* : l'enseignant devrait aménager le milieu d'apprentissage des mathématiques de façon à permettre aux élèves d'explorer eux-mêmes diverses situations réelles, de découvrir des relations et des abstractions et de faire des généralisations parfois sophistiquées. Par la poursuite et le perfectionnement d'une approche scientifique de découverte et d'exploration, la curiosité naturelle des élèves sera encouragée et stimulée. Ils affineront leurs habiletés cognitives, techniques, langagières, sociales et médiatiques, tout en développant des attitudes et des dispositions positives face aux mathématiques. Le milieu d'apprentissage remplira pleinement sa fonction s'il permet aux élèves **de faire des mathématiques**, non seulement les recevoir passivement, mais les **expérimenter**, les **questionner** et les utiliser dans des situations réelles, variées, signifiantes et en lien avec leur vie quotidienne et leur milieu.
- *L'enseignement devrait favoriser le développement d'attitudes positives envers les mathématiques* : l'enseignant des mathématiques contribue au développement d'attitudes positives vis-à-vis du mode de pensée critique et l'apprentissage des mathématiques. Les attitudes étant développées dès le jeune âge, il est important de continuer à développer chez les élèves le sentiment d'émerveillement face au monde vivant et inerte qui les entoure et d'admirer sa structure que les mathématiques expliquent avec simplicité et rigueur. L'enseignant devrait continuer à favoriser ces attitudes chez tous les élèves sans distinction et discrimination. De cette façon, il les amène à être toujours plus conscients des enjeux et à apprécier le rôle que jouent les mathématiques dans l'essor de la société et l'évolution de l'humanité.

Buts et résultats d'apprentissage généraux de la discipline

Le principal but de l'enseignement des sciences humaines est de permettre à l'élève de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes qui feront de lui un citoyen responsable et soucieux du bien de l'ensemble de la société. Les programmes de sciences humaines s'articulent donc autour du besoin d'une formation fondamentale à la citoyenneté puisqu'ils visent avant tout le développement intégral du citoyen en devenir qu'est l'élève.

Les cours de sciences humaines doivent s'orienter vers une connaissance du développement de l'humanité qui inclut le passé comme un élément ayant un impact déterminant sur le présent et permet de mieux cibler ce qu'il est possible de faire dans le futur. En adoptant cette approche, l'apprentissage des sciences humaines devient une expérience de vie qui mise sur la jeunesse et qui fait d'elle le lien entre le passé et le futur. De plus, les cours de sciences humaines permettent aux élèves de nos écoles acadiennes de mieux saisir la place et le rôle qu'ils ont à jouer dans la société.

« Comme le Petit Prince qui a appris à devenir responsable de sa rose, chaque enseignant doit se sentir responsable de l'apprenant, mais en le guidant vers la découverte de sa propre responsabilité et du vrai sens de l'autonomie. » Rodrigue Landry

Les principes qui sous-tendent l'apprentissage en sciences humaines sont déterminants pour atteindre les résultats escomptés.

- L'étude des sciences humaines doit se rattacher à des **expériences concrètes**. Ce qui est abordé dans le cadre des cours doit créer un lien avec le vécu de l'élève. Mieux vaut, en sciences humaines, approfondir un certain nombre de concepts pertinents que de faire un survol superficiel d'un ensemble de faits plus ou moins disparates.
- L'**intégration** est essentielle à l'étude des sciences humaines. Peu de sujets peuvent d'ailleurs être abordés sans que des liens s'établissent avec d'autres domaines de connaissance. De même, le temps et l'espace sont des composantes indissociables d'un bon apprentissage en sciences humaines.
- L'étude des sciences humaines doit développer des **valeurs sociales positives**. Des sujets controversés peuvent être abordés dans les cours et servir de tremplin pour développer de saines attitudes chez les élèves. Entre autres, l'élève doit profiter des cours de sciences humaines pour véritablement comprendre que des points de vue peuvent être différents, dépendant de la perspective où l'on se situe. Le respect des différences est l'aboutissement logique de la démarche.
- L'étude des sciences humaines doit **présenter des défis** à l'élève. Que ce soit individuellement ou en groupe, les activités qui seront suggérées seront motivantes et proposeront un défi à l'élève. Amener l'élève, par exemple, à développer des arguments pour appuyer ses dires aura plus de valeur pédagogique et d'intérêt que de se limiter à lui demander d'émettre une opinion.
- **Être proactif** dans la démarche permet un enseignement et un apprentissage plus percutants. Quand le processus d'acquisition d'une connaissance, d'une habileté ou d'une attitude comprend une étape de prise de décision et d'action concrète, on peut conclure que la démarche a porté fruit.

Progression de la discipline

Les sciences humaines à l'élémentaire

Les apprentissages en sciences humaines au premier cycle de l'élémentaire gravitent autour de trois domaines fondamentaux qui sont l'espace, le temps et la vie en société. Au fil des années, cependant, le thème général évolue pour aller du particulier au plus général, en respect du cheminement intellectuel de l'élève.

	Espace	Temps	Vie en société
Maternelle Moi	<ul style="list-style-type: none"> le milieu immédiat le personnel de l'école les salles de l'école les pièces de la maison 	<ul style="list-style-type: none"> la séquence des activités les activités propres à chaque jour les événements propres à chaque mois les signes des différentes saisons les principales étapes de sa vie 	<ul style="list-style-type: none"> le numéro de téléphone et l'adresse les différentes sortes de familles les émotions les besoins primaires les règlements le recyclage les drapeaux acadien et canadien
1^{re} année Ma famille	<ul style="list-style-type: none"> le plan de la classe le milieu : les éléments naturels et humains la position des éléments les uns par rapport aux autres 	<ul style="list-style-type: none"> les heures et demi-heures les cycles des journées, des semaines, des saisons la ligne de temps (sa naissance) les étapes de la vie la ligne de temps (faits significatifs de sa vie) 	<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques de sa famille les responsabilités familiales l'amitié et l'entraide des différentes habitations les 3 R les drapeaux néo-écossais, acadien et canadien
2^e année L'école et la communauté	<ul style="list-style-type: none"> les divers types de communautés le plan de l'école la connaissance des points cardinaux l'introduction à l'échelle et aux points cardinaux le globe terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> les cycles de vie des plantes, des animaux et des humains la ligne de temps (objets) les conditions de vie des ancêtres 	<ul style="list-style-type: none"> les métiers les services l'interdépendance des métiers les produits recyclés la publicité
3^e année Ma communauté et ma région	<ul style="list-style-type: none"> l'utilisation des points cardinaux l'échelle et la légende l'identification sur une carte des continents, des provinces atlantiques et du Canada les régions acadiennes 	<ul style="list-style-type: none"> les activités reliées au changement des saisons la ligne de temps (inventions) des exemples de changements physiques et humains 	<ul style="list-style-type: none"> la comparaison de familles canadiennes et de familles d'ailleurs les conditions de vie à travers le monde l'interdépendance des pays du monde les liens entre le monde des plantes, des animaux et des humains les trois niveaux de gouvernement des oeuvres remarquables l'analyse de la publicité

Au deuxième cycle de l'élémentaire, on ajoute le domaine de l'économie.

4^e année : La Nouvelle-Écosse et le monde
 5^e année : La région atlantique et le monde
 6^e année : Le Canada et le monde

Domaines :

- Géographie
- Histoire
- Individu et société
- Économie

Les sciences humaines au premier cycle du secondaire

Après une suite logique et de plus en plus élargie à l'élémentaire, les programmes d'études du secondaire entament une étude plus large encore des réalités humaines en précisant comment la planète est organisée du point de vue géographique en 7^e année et d'une perspective historique en 8^e année. En 9^e année, l'élève a l'occasion d'apprendre comment sa province et ses voisins immédiats s'insèrent dans cet univers.

7 ^e année	Géographie générale
8 ^e année	Histoire générale
9 ^e année	La région atlantique et le monde

Les sciences humaines au deuxième cycle du secondaire

Lorsque l'élève effectue ses choix de cours au deuxième cycle du secondaire, il doit tenir compte des deux crédits obligatoires en sciences humaines : un cours en études planétaires (Histoire planétaire 12 ou Géographie planétaire 12) et un cours en histoire canadienne (Histoire du Canada 11 ou Études acadiennes 11). L'élève peut choisir d'autres cours parmi les suivants :

10 ^e année	Le Canada et le monde contemporain 10 Histoire ancienne et médiévale 10
11 ^e année	Histoire de l'Europe occidentale depuis le XVI ^e siècle 11 Géographie du Canada 11 Économie canadienne 11 Histoire du Canada 11 Études acadiennes 11
12 ^e année	Économie nationale et internationale 12 Droit 12 Sciences politiques 12 Géographie planétaire 12 Histoire planétaire 12

Composantes pédagogiques du programme d'études

Profil psychopédagogique de l'élève

Afin de pouvoir dresser une image de l'apprentissage correspondant à l'âge chronologique des élèves, les enseignants doivent être conscients que toute personne est naturellement curieuse et aime apprendre. Des expériences cognitives et émotives positives (par exemple, le fait de se sentir en sécurité, d'être accepté et valorisé) déclenchent chez l'élève un enthousiasme à développer une motivation intrinsèque pour l'apprentissage. Les enseignants doivent connaître les étapes du développement cognitif et métacognitif, la capacité de raisonnement des élèves et le style d'apprentissage qu'ils préfèrent. Toutefois, les personnes naissent avec des potentialités et des talents qui leur sont propres. À travers leur apprentissage et leur socialisation, les élèves effectuent des choix variables sur la façon dont ils aiment apprendre et sur le rythme auquel ils sont capables de le faire.

Par conséquent, il est important, pour les enseignants de tous les niveaux, d'être conscients que le fait d'apprendre est un processus naturel qui consiste à poursuivre des résultats d'apprentissage ayant une signification pour soi. Ce processus est intérieur, volitif et actif; il se définit par une découverte et une construction de sens à partir d'une information et d'une expérience l'une et l'autre filtrées par les perceptions, les pensées et les émotions propres de l'élève. Tout ceci nécessite une souplesse de la part de l'enseignant, afin de respecter les différences individuelles sur le plan du développement.

L'apprentissage de la langue chez l'élève sera facilité si on part de sujets qui l'intéressent et qui débouchent sur des situations concrètes. L'élève vient à l'école ayant déjà une certaine connaissance du monde qui l'entoure et du langage oral et écrit. Ces connaissances antérieures deviennent le fondement à partir duquel se continue l'apprentissage de la communication orale et écrite. L'élève apprend une langue en l'utilisant; ainsi il apprend à lire et à écrire en lisant et en écrivant.

Communiquer est un processus qui est favorisé par l'interaction sociale des élèves à la fois avec l'enseignant et avec les autres élèves. L'enseignant doit être un modèle pour l'élève afin que ce dernier puisse améliorer la qualité de sa communication. L'enseignant doit aussi encourager l'élève à prendre des risques dans le développement des quatre savoirs, car prendre des risques est essentiel au processus d'apprentissage d'une langue. L'apprentissage de la langue doit être partie intégrante de toutes les autres matières à l'école. Afin de pouvoir développer ses talents, l'élève, peu importe son âge, a besoin de recevoir des encouragements dans un environnement où règne un climat de sécurité et de respect.

L'élève doit participer activement à son apprentissage. C'est à l'enseignant de fournir les expériences et les activités qui permettront aux élèves d'élargir leurs connaissances du monde dans lequel ils vivent. Ceci peut

se faire en s'inspirant de thèmes tirés des autres disciplines. Plus cette connaissance sera large, plus ils auront à dire et à écrire, plus ils auront le goût et le besoin de communiquer. L'enseignant veillera à susciter chez l'élève une prise en charge progressive de son apprentissage. Les élèves seront encouragés à exprimer leurs idées, à questionner, à expérimenter, à réfléchir sur les expériences réussies et non réussies, à développer leur propre méthode de travail et à faire des choix. Cependant la contrainte créative fournie par l'enseignant n'est pas à négliger.

Mais, avant tout, l'enseignant doit fournir dans sa propre personne un excellent modèle de langue orale et écrite. C'est à travers le modèle de l'enseignant que l'élève réalisera l'importance de la langue comme véhicule de communication.

**Résultats
d'apprentissage
transdisciplinaires
reliés aux
programmes d'études**

Les ministères de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador ont formulé, par l'entremise du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), sept énoncés décrivant ce que tous les élèves doivent savoir et être capables de faire lors de l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Ces résultats d'apprentissage sont dits transdisciplinaires puisqu'ils ne relèvent pas d'une seule matière en particulier.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique

Moyens par lesquels les programmes d'études d'Études acadiennes de la 11^e année contribuent à l'atteinte de ces résultats

Le civisme

Les finissants seront en mesure d'apprécier, dans un contexte local et mondial, l'interdépendance sociale, culturelle, économique et environnementale.

Tous les domaines d'Études acadiennes visent essentiellement ce résultat. Ce programme permet aux élèves d'analyser leur rôle en tant que citoyen à la fois de leur communauté et du Monde.

La communication

Les finissants seront capables de comprendre, de parler, de lire et d'écrire une langue (ou plus d'une), d'utiliser des concepts et des symboles mathématiques et scientifiques afin de penser logiquement, d'apprendre et de communiquer efficacement.

En étudiant d'Études acadiennes, le simple fait d'explorer d'autres réalités expose automatiquement les élèves à d'autres niveaux de langue ou à d'autres styles de communication. L'élève devrait également avoir l'occasion d'exprimer clairement ses pensées et ses opinions suite à des recherches et à des réflexions.

Les compétences en technologie

Les finissants seront en mesure d'utiliser diverses technologies, de faire preuve d'une compréhension des applications technologiques et d'appliquer les technologies appropriées à la solution de problèmes.

Les cours d'Études acadiennes se doivent d'exploiter la technologie de l'information et de la communication tout en favorisant un emploi judicieux de ces ressources qui donnent accès à une quantité inestimable d'informations. Il importe également d'analyser les impacts de cette technologie sur la société.

Le développement personnel

Les finissants seront en mesure de poursuivre leur apprentissage et de mener une vie active et saine.

Au coeur de l'apprentissage en d'Études acadiennes se trouve le développement de la personne. Les élèves auront l'occasion de découvrir le monde qui les entoure tout en explorant leurs intérêts et leurs valeurs.

Énoncés relatifs aux sept résultats d'apprentissage transdisciplinaires du Canada atlantique

Moyens par lesquels les programmes d'études d'Études acadiennes de la 11^e année contribuent à l'atteinte de ces résultats

L'expression artistique

Les finissants seront en mesure de porter un jugement critique sur diverses formes d'art et de s'exprimer par les arts.

Les Études acadiennes permete aux élèves de s'exprimer par le biais de diverses formes d'art qui font appel à leur créativité et à leur imagination. Il importe aussi d'exposer les élèves à des productions artistiques pour leur faire découvrir comment les collectivités expriment leur évolution par les arts.

La langue et la culture françaises

Les finissants seront conscients de l'importance et de la particularité de la contribution des Acadiennes, des Acadiens et d'autres francophones à la société canadienne. Ils reconnaîtront leur langue et leur culture comme base de leur identité et de leur appartenance à une société dynamique, productive et démocratique dans le respect des valeurs culturelles des autres.

Les d'Études acadiennes constitue la porte d'entrée par excellence pour que les élèves se sensibilisent aux réalités sociales de leur environnement. La langue et la culture font partie du vécu des élèves qui fréquentent nos écoles. Ce programme permet aux élèves de mieux connaître leur culture et de la comparer à celles des autres. Les élèves devraient également analyser la place qu'occupe la langue dans la vie de tous les jours.

La résolution de problèmes

Les finissants seront capables d'utiliser les stratégies et les méthodes nécessaires à la résolution de problèmes, y compris les stratégies et les méthodes faisant appel à des concepts reliés au langage, aux mathématiques et aux sciences.

En Études acadiennes, les élèves formulent des hypothèses, comparent différentes perspectives, traitent l'information et formulent des solutions possibles aux problèmes sociaux. Ainsi, il importe de faire appel au processus de résolution de problèmes pour apprécier l'objectivité des faits et le rôle que joue la créativité.

**Résultats
d'apprentissage
généraux
du programme
d'études**

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève devrait avoir acquies et développées à la fin du cours d'Études acadiennes 11.

Les pages qui suivent présentent les résultats d'apprentissage généraux ainsi que les résultats d'apprentissage spécifiques pour le cours.

Module 1 : La rencontre

L'élève sera en mesure d'analyser les relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq, d'hier et aujourd'hui.

Module 2 - Le développement culturel et économique

L'élève sera en mesure de décrire les caractéristiques de la société acadienne et l'identité culturelle du peuple acadien à l'époque de la Pré-déportation et aujourd'hui.

Module 3 - Les grands dérangements

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

Module 4 - L'éveil nationaliste

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

Module 5 - Défis et progrès

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

**Résultats
d'apprentissage
par cycle et résultats
d'apprentissage
spécifiques**

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et développer à la fin de la 12^e année. Ces résultats sont développés en fonction des résultats d'apprentissage généraux et dans le but d'encadrer des résultats d'apprentissage spécifiques. Les résultats d'apprentissage spécifiques sont des énoncés qui décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir et développer en explorant l'Études Acadiennes 11^e année.

Les pages ci-après présentent les résultats d'apprentissage spécifiques pour le cours Études Acadiennes 11^e année.

LA RENCONTRE

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les premières tentatives de colonisation européenne en Acadie;
- 1.2 comparer la nature des relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq lors de la colonisation et aujourd'hui.
- 1.3 définir l'histoire en tant que discipline;
- 1.4 identifier les différentes étapes de la méthode historique.

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 analyser des recensements d'époque afin de décrire les caractéristiques démographiques du peuple acadien aux XVII^e et XVIII^e siècles;
- 2.2 comparer un recensement du peuple acadien aux XVII^e et XVIII^e siècles à un recensement récent;
- 2.3 décrire le fonctionnement des aboiteaux et l'impact de cette technique agricole sur la société acadienne;
- 2.4 examiner des éléments de la vie économique et culturelle des Acadiens d'hier et d'aujourd'hui en démontrant les contacts et les échanges avec d'autres groupes;
- 2.5 formuler une question de recherche;
- 2.6 distinguer les sources primaires et secondaires.

LES GRANDS DÉRANGEMENTS

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 analyser la vie politique des Acadiens sous le régime anglais par le biais du système des « délégués »;
- 3.2 comparer la vie politique des Acadiens aux XVIII^e et XIX^e siècles à celle du XXI^e siècle;
- 3.3 décrire les causes et les répercussions de la Déportation des Acadiens;
- 3.4 analyser la question de la neutralité acadienne du point de vue des Acadiens et des autorités britanniques;
- 3.5 identifier des régions où se sont établis les exilés lors du retour et des exemples de familles fondatrices de ces régions;
- 3.6 comparer la Déportation de 1755 à d'autres formes de déportations ou d'expropriations à l'heure actuelle;
- 3.7 analyser des documents historiques.

L'ÉVEIL NATIONALISTE

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 décrire les réactions des Acadiens par rapport au projet de la Confédération;
- 4.2 décrire les conséquences des conventions nationales;
- 4.3 comparer les conventions nationales aux congrès mondiaux acadiens;
- 4.4 identifier les différents éléments de l'éveil nationaliste acadien du XIX^e siècle et les répercussions actuelles de cet éveil;
- 4.5 comparer la description du peuple acadien du poème *Évangéline : un conte d'Acadie* avec la réalité acadienne de l'époque où vécut Évangéline;
- 4.6 évaluer le rôle qu'a joué la Seconde Guerre mondiale dans l'éveil nationaliste acadien;
- 4.7 préparer un travail de recherche en utilisant la méthode historique et en respectant les normes de présentation.

DÉFIS ET PROGRÈS

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.2 décrire le rôle et l'impact du clergé dans les communautés acadiennes;
- 5.3 expliquer le rôle que l'Acadie occupe sur la scène nationale et internationale;
- 5.4 tracer l'évolution des écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse en vertu des droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;
- 5.5 expliquer l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur la société acadienne contemporaine;
- 5.6 analyser le lien possible entre l'essor culturel acadien et l'épanouissement des communautés sur les plans économique et linguistique.

Démarche pédagogique et démarche d'apprentissage

Dans ce programme, on reconnaît que l'élève joue un rôle actif dans son apprentissage. Il construit son savoir dans des situations qui ont un sens pour lui en s'appuyant sur ses connaissances antérieures et en structurant ses connaissances nouvelles en réseaux. Plus ses connaissances sont organisées dans sa mémoire, plus il y a accès pour résoudre les divers problèmes qu'il rencontre en lecture, en écriture et en communication orale. Cette conception de l'apprentissage, qui tient compte des différentes façons d'apprendre et du rythme propre à chacun, sera soutenue par une approche méthodologique axée sur le développement des compétences langagières. Ces compétences se développeront par de nombreuses pratiques de lecture, d'écriture et de communication orale et par l'objectivation de ces pratiques. Les connaissances grammaticales, syntaxiques, lexicales et les techniques propres à la langue parlée et écrite seront enseignées systématiquement tout au long du processus d'apprentissage. L'élève saura se servir de ces connaissances théoriques dans diverses situations. Il y aura transfert des apprentissages dans la mesure où il saura pourquoi, quand et comment appliquer ces connaissances.

Dans cette approche centrée sur l'apprenant et sur son apprentissage, l'enseignant devra tenir compte d'une séquence d'enseignement qui permettra un enseignement dirigé, des pratiques guidées et des pratiques autonomes. L'élève participera activement à son apprentissage en travaillant parfois seul, parfois en dyade et parfois en collaboration avec ses pairs en apprentissage coopératif. La démarche à suivre est illustrée dans le tableau ci-dessous.

La démarche pédagogique et la démarche d'apprentissage

Note : Dans ce tableau les éléments peuvent être sélectionnés, répétés ou déplacés au besoin.

Réfléchir et planifier

- Mise en situation
- Présentation des résultats d'apprentissage
- Rappel des savoirs antérieurs
- Présentation de nouvelles stratégies
- Verbalisation des stratégies par les élèves
- Présentation d'une nouvelle notion ou d'un nouveau concept
- Formulation d'une intention de lecture, d'écriture ou de communication orale
- Formulation d'hypothèses ou de prédiction
- Formulation de questions
- Identification de problèmes
- Choix de matériel et d'outils

Réaliser

- Pratique de lecture, d'écriture ou de communication orale
- Actualisation de l'intention
- Vérification d'hypothèses
- Révision du texte en écriture
- Utilisation de stratégies, de démarches et d'outils appropriés
- Création de liens explicites

Objectiver et évaluer

- Objectivation du vécu de la situation par rapport au savoir, au savoir-être et au savoir-faire
- Analyse de la démarche et des stratégies
- Autoévaluation
- Évaluation formative
- Prise de conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir
- Établissement des liens entre les connaissances antérieures et les nouvelles acquisitions
- Généralisation et transfert
- Formulation de nouveaux défis

À chacune des étapes de la démarche, l'enseignant observera comment les élèves se comportent dans une tâche. Il interviendra pour faciliter le travail des élèves et pour les guider. Il veillera à varier ses procédés, ses approches pédagogiques et son organisation de la classe de manière à favoriser l'autonomie des élèves et à les responsabiliser.

PLAN D'ÉTUDES

PLAN
D'ÉTUDES

LA RENCONTRE

1

RENCONTRE

LA RENCONTRE

L'élève sera en mesure d'analyser les relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq, d'hier et aujourd'hui.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 1.1 décrire les premières tentatives de colonisation européenne en Acadie;
- 1.2 comparer la nature des relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq lors de la colonisation et aujourd'hui.
- 1.3 définir l'histoire en tant que discipline;
- 1.4 identifier les différentes étapes de la méthode historique.

Introduction

À qui appartient « l'Acadie »?

La colonisation permanente de l'Acadie a été caractérisée par une série d'échecs, de rivalités entre colonisateurs et de succès mitigés. Il sera question ici des premières tentatives de colonisation et des relations avec les Mi'kmaq.

Dans ce module, on découvre que les Acadiens et les Mi'kmaq se sontentraîdés lors de la colonisation de l'Acadie. Les nouveaux venus se sont fiés aux premiers habitants du territoire afin d'apprendre comment survivre dans ce pays souvent hostile. Par la suite, les Mi'kmaq ont eu à subir les conséquences de l'arrivée des colonisateurs : maladies, introduction de l'alcool, les systèmes de réserves, etc. Au cours des siècles, il y aura de nombreux défis communs aux Acadiens et aux Mi'kmaq : la lutte pour la survie culturelle et linguistique, les expropriations, l'absence de pouvoir politique, etc.

Comment la relation entre les Acadiens et les Mi'kmaq est-elle allée d'une relation d'entraide à une relation de confrontation (décision Marshall)? Les traités signés entre les Britanniques et les Mi'kmaq ont des répercussions aujourd'hui – comment les respecter et maintenir la paix? Les Mi'kmaq étaient les premiers habitants de l'Acadie, est-il acceptable de leur refuser un accès aux ressources naturelles qui étaient les leurs avant l'arrivée des Européens?

N.B. Il est à noter que les pistes d'enseignement sont destinées aux enseignants afin qu'ils puissent aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage spécifiques prescrits. Les pistes d'évaluation sont des stratégies et des outils pour faire une évaluation formative des élèves.

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques**

L'élève sera en mesure d'analyser les relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq, d'hier et aujourd'hui.

*En onzième année,
il est attendu que
l'élève pourra :*

1.1
décrire les premières tentatives de colonisation européenne en Acadie;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'identifier des conditions qui auraient motivé les Européens à venir s'établir en Acadie (monopole commercial, évangélisation, etc.).

Demander aux élèves de donner des exemples la manière dont les peuples autochtones ont permis aux premiers Européens de survivre et d'établir une colonie permanente.

Inviter les élèves à organiser une visite à un lieu historique national comme Port-Royal ou Louisbourg.

Demander aux élèves de lire des extraits des journaux de Champlain, Lescarbot, Denys, Briard, Leclair, etc. (Ross, p. 30-36, 41-42).

Demander aux élèves de comparer l'organisation des différents établissements acadiens (Ross, Griffiths et Sauvageau).

Confier la tâche aux élèves de cartographier les lieux que Champlain a visités.

Demander aux élèves de discuter de l'utilisation d'un certificat de l'*Ordre du bon temps* par le ministère du Tourisme de la Nouvelle-Écosse.

Demander aux élèves de discuter du besoin d'une célébration lors de périodes difficiles ou de désespoir. Ils discutent d'une telle célébration (l'*Ordre du bon temps*). Demander aux élèves de trouver d'autres exemples (la Mi-carême, la Chandeleur, etc.).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de recréer une soirée de l'Ordre du bon temps. Ils créent un menu et un programme, rédigent un historique et un aperçu des buts de la célébration.

Inviter les élèves à effectuer une recherche et à préparer une présentation sur une famille fondatrice de l'Acadie. D'où viennent-ils? Où se sont-ils installés? Retrouve-t-on leurs descendants en Acadie d'aujourd'hui?

Inviter les élèves à effectuer une recherche et à préparer une biographie d'un des personnages de cette époque (Denys, Membertou).

Demander aux élèves de rédiger un journal décrivant la vie en Acadie dans les années 1700.

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur le rôle des Jésuites.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU, Alphonse,

Les Acadiens de la

Nouvelle-Écosse :

hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

GRIFFITHS Naomi,

L'Acadie de 1686 à 1784 :

Contexte d'une histoire,

Moncton,

Éditions d'Acadie, 1997.

SAUVAGEAU Jean,

Cartes de l'Acadie

ancienne,

Québec,

Société de généalogie

de Québec, 1984.

WHITE Stephen.

Dictionnaire généalogique

des familles acadiennes,

première partie

1636 à 1714,

Moncton : Centre

d'études acadiennes,

2000.

TIC - Internet

Francophonies canadiennes

(Acadie)

Lieu historique national

de Port-Royal

Lieu historique national

de Louisbourg

N.B.

Les sites Internet cités

dans ce programme d'études

sont accessibles à partir du

site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq, d'hier et aujourd'hui.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.2
comparer la nature des relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq lors de la colonisation et aujourd'hui;

Pistes d'enseignement

Inviter les élèves à lire des extraits des écrits de Champlain et de Lescarbot (Ross, *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*, pp. 30-33). Est-ce que ces derniers faisaient preuve d'ethnocentrisme?

Demander aux élèves de trouver des exemples de l'influence des Mi'kmaq sur le mode de vie des Acadiens et vice versa (par exemple, Jean Baptiste était le nom du chef Mi'kmaq qui a signé le traité de 1752, noms de lieux acadiens, l'utilisation du canot, etc.).

Demander aux élèves de faire un bilan des relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq à l'époque pré-Déportation et aujourd'hui. Ils pourraient faire ressortir les aspects positifs et négatifs pour les deux populations à partir d'un tableau semblable à celui-ci :

Bilan des relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq			
pour les Acadiens		pour les Mi'kmaq	
Exemples de l'impact positif	Exemples de l'impact négatif	Exemples de l'impact positif	Exemples de l'impact négatif

Distribuer aux élèves le traité de 1752, la Charte canadienne des droits et libertés (l'article 25), ainsi que l'arrêt R. C. Marshall et en discuter. Organiser un débat sur le partage de nos ressources naturelles au Canada à l'heure actuelle.

Demander aux élèves de discuter de l'évolution de l'usage des mots suivants : sauvages, indiens, Autochtones, Micmac, Mi'kmaq, etc.

Inviter un membre de la communauté Mik'maq afin de discuter de la vie des Autochtones d'aujourd'hui.

Pistes d'évaluation

Organiser des jeux de rôles portant sur un échange entre un groupe d'Acadiens et de Mi'kmaq à l'époque de la Pré-déportation. Pendant que les élèves interprètent leurs rôles, vérifier à l'aide d'une grille d'observation si l'élève est bien préparé, s'il emploie un langage approprié, s'il utilise correctement le matériel concret.

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur le traité de 1752 et sur la décision Marshall (R.C. Marshall).

Demander aux élèves de préparer une étude comparative des spiritualités autochtones et chrétiennes.

Organiser un procès simulé portant sur le traité de 1752. Pendant que les élèves simulent le procès, observer s'ils peuvent bien défendre leurs points de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS, Sally.

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995,

TIC - Internet

Cour suprême du Canada

Charte canadienne des droits et libertés

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les relations entre les Acadiens et les Mi'kmaq, d'hier et aujourd'hui.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

1.3 définir l'histoire en tant que discipline;

1.4 identifier les différentes étapes de la méthode historique.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de discuter l'histoire en tant que sujet et discipline (L'histoire est l'étude du passé humain. Elle s'intéresse aux institutions, aux événements et aux personnes renommées ayant marqué la vie des hommes et des femmes. Toutefois, tout aspect de la condition humaine peut devenir l'objet de l'histoire. Les historiens interprètent ce qui s'est passé d'après des sources. Leurs interprétations peuvent changer quand de nouvelles sources sont découvertes). S'ils trouvent un exemple d'un événement historique qui a été interprété de plusieurs façons par les historiens, ils identifient les sources utilisées pour appuyer les différentes interprétations.

Demander aux élèves de faire un plan de recherche sur un sujet quelconque qui incorpore toutes les étapes de la méthode de recherche : soit d'identifier un sujet général d'intérêt personnel, de développer une question de recherche précise, de trouver et d'analyser des sources et de communiquer les résultats de la recherche en respectant les normes de présentation.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de compléter le tableau suivant :

Étapes de la recherche	Activités impliquées

Demander aux élèves de comparer deux interprétations du même événement / personnage / phénomène historique.

**Ressources
pédagogiques
recommandées**

Imprimé

Annexe A :

La méthode historique et
le travail de recherche

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

2

DÉVELOPPEMENT

LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

L'élève sera en mesure de décrire les caractéristiques de la société acadienne et l'identité culturelle du peuple acadien à l'époque de la Pré-déportation et aujourd'hui.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 2.1 analyser des recensements d'époque afin de décrire les caractéristiques démographiques du peuple acadien aux XVII^e et XVIII^e siècles;
- 2.2 comparer un recensement du peuple acadien aux XVII^e et XVIII^e siècles à un recensement récent;
- 2.3 décrire le fonctionnement des aboiteaux et l'impact de cette technique agricole sur la société acadienne;
- 2.4 examiner des éléments de la vie économique et culturelle des Acadiens d'hier et d'aujourd'hui en démontrant les contacts et les échanges avec d'autres groupes;
- 2.5 formuler une question de recherche;
- 2.6 distinguer les sources primaires et secondaires.

Introduction

Aujourd'hui, qui voit à l'entretien de nos aboiteaux (digues)?

Dès le dernier quart du XVII^e siècle, la société acadienne se forge une identité propre parce que les Acadiens sont isolés de la France. Elle se maintient du point de vue démographique grâce à l'accroissement naturel, sans se fier à l'immigration française. Elle se maintient également sur le plan économique en mariant l'agriculture, l'élevage, la pêche, les activités forestières et les échanges avec les colons de la Nouvelle-Angleterre. Le contact régulier avec les commerçants venus des autres colonies nord-américaines ouvre la société acadienne à d'autres peuples, contrecarrant la notion qu'elle était isolée, fermée sur elle-même. Par ailleurs, l'indifférence de la métropole face aux intérêts de la colonie a contribué à engendrer chez les Acadiens un sentiment d'autonomie politique et une identité propre.

Dans ce module, on découvrira que le développement culturel et économique des Acadiens était en grande partie dû à leur connaissance d'une technologie particulière, soit l'aboiteau. Il sera question du fonctionnement de ces digues et de leur impact sur la société acadienne. Les aboiteaux ont eu un impact social important : par exemple, les Acadiens se sont tournés vers les terres et l'agriculture et ils ont développé un sentiment d'appartenance communautaire grâce à la nécessité de travailler en groupe pour la construction et l'entretien des digues.

Suite à la Déportation, les Acadiens ont perdu les terres qu'ils avaient réclamées de la mer et aujourd'hui les habitants de ces terres utilisent encore cette technologie. Les Acadiens tentent de continuer ce travail de groupe ou cette entraide communautaire pour assurer l'épanouissement de la société acadienne.

Mais aujourd'hui, est-ce que quelqu'un veille à l'entretien de nos aboiteaux (à l'entretien de nos communautés)? Existe-t-il un véritable sentiment d'appartenance communautaire et un réseau d'entraide? Les Acadiens ont-ils un sentiment d'identité propre comme au début du XVIII^e siècle?

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de décrire les caractéristiques de la société acadienne et l'identité culturelle du peuple acadien à l'époque de la Pré-déportation et aujourd'hui.

*En onzième année,
il est attendu que
l'élève pourra :*

2.1
analyser des recensements
d'époque afin de décrire
les caractéristiques
démographiques
du peuple acadien aux
XVII^e et XVIII^e siècles;

2.2
comparer un recensement
du peuple acadien aux
XVII^e et XVIII^e siècles
à un recensement récent;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une recherche à partir du recensement de 1671 (*Annexe C*), afin de brosser un tableau de la société acadienne au XVII^e siècle (exemples : importance des animaux, le nombre d'enfants par famille, les occupations, les structures sociales, etc.).

Inviter les élèves à comparer les informations qu'on retrouve dans le recensement de 1671 aux informations qu'on demande dans les formulaires du recensement de 2001.

Demander aux élèves d'analyser le tableau *Lieu de naissance des nouveaux venus* (*Annexe C*) et *Recensement de Tracadie, île Saint-Jean, 1752* (site Web) afin de déterminer la source de l'essor démographique acadien de la fin du XVII^e siècle, début du XVIII^e siècle (exemple : la croissance naturelle et non une immigration de la France). Ils lisent des extraits de *L'Acadie de 1686 à 1784 : Contexte d'une histoire* (page 14, taux élevé de natalité, faible taux de mortalité infantile etc., ce qui favorise l'accroissement démographique naturel) pour comparer les conclusions de Griffiths à celles des élèves.

Inviter les élèves à lire le monologue de la Sagouine *Le recensement*.

Demander aux élèves de faire quelques activités du scénario *Grand-Pré* de Parcs Canada.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de construire un tableau comparatif des populations acadiennes en 1750 et des populations acadiennes du dernier recensement. Ils comparent les lieux d'établissement et les populations de ces lieux en 1750 (Ross, page 79) et les lieux d'établissement et les populations actuelles. Ils comparent aussi les pourcentages de ces populations acadiennes et francophones par rapport à la population anglophone des deux époques.

Organiser un débat sur la fiabilité des données des recensements d'hier et d'aujourd'hui (par exemple : identifier des lacunes et des préjugés possibles). Pendant que les élèves avancent leurs arguments, observer s'ils peuvent bien défendre leurs points de vue.

Inviter les élèves à rédiger un monologue décrivant la famille acadienne d'aujourd'hui.

En équipe, demander aux élèves de préparer un recensement pour les élèves de l'école (ils font approuver le questionnaire par l'enseignant au préalable).

Demander aux élèves de construire un tableau démontrant les données des derniers trois recensements en ce qui a trait à la population acadienne et francophone des quatre provinces atlantiques. Par la suite, ils tirent quelques conclusions du tableau (par exemple, la population acadienne et francophone augmente ou diminue).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU, Alphonse,

Les Acadiens de la

Nouvelle-Écosse :

hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

GRIFFITHS Naomi,

L'Acadie de 1686 à 1784,

Contexte d'une histoire,

Moncton, Éditions

d'Acadie, 1997.

WHITE Stephen,

Dictionnaire généalogique

des familles acadiennes,

première partie 1636 à

1714, Moncton, Chaire

d'études acadiennes,

2000.

Annexe C :

Recensement de 1671

de Port-Royal

Parcs Canada, 2001

Scénario Grand-Pré,

Annexe D :

Lieu de naissance

des nouveaux venus

TIC - Internet

Francophonies canadiennes

Recensement de Tracadie

Statistique Canada

Statistiques historiques

N.B.

Les sites Internet cités

dans ce programme d'études

sont accessibles à partir du

site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de décrire les caractéristiques de la société acadienne et l'identité culturelle du peuple acadien à l'époque de la Pré-déportation et aujourd'hui.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.3
décrire le fonctionnement des aboiteaux et l'impact de cette technique agricole sur la société acadienne;

Pistes d'enseignement

Animer une discussion portant sur la question suivante :

Comment la société acadienne se serait-elle développée différemment sans les aboiteaux? (Par exemple, le mode de vie, les activités économiques, les lieux d'établissement, les relations avec les Anglais et les Mi'kmaq, etc.).

Demander aux élèves de discuter comment la géographie influence les choix économiques et d'identifier des exemples dans leur communauté.

Inviter les élèves à comparer le réseau d'entraide nécessaire à la construction d'un aboiteau à celui existant au sein d'une communauté acadienne.

Demander aux élèves de faire une analyse des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes à l'époque de la construction des aboiteaux et de comparer leurs données à la société acadienne d'aujourd'hui (la hiérarchie, le rôle des femmes, etc.).

Organiser un débat sur la question suivante : La construction d'un aboiteau serait-elle possible en Acadie d'aujourd'hui? Discuter avec les élèves d'exemples de bénévolat dans la communauté d'aujourd'hui. Il serait aussi important de discuter du temps qu'on devait consacrer à la construction et du travail ardu et manuel qu'exigeait cette construction.

Visiter avec les élèves le lieu historique national de Grand-Pré.

Demander aux élèves de discuter du besoin de l'expertise des Acadiens pour assurer l'entretien des aboiteaux suite à la Déportation.

Pistes d'évaluation

Inviter les élèves à préparer une maquette d'un aboiteau.

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche sur l'impact des aboiteaux en Acadie d'hier (identité culturelle, entraide, vie agricole) et en Acadie d'aujourd'hui (identité culturelle, lieu historique national de Grand-Pré, tourisme).

Demander aux élèves de préparer une présentation sur un événement ou un organisme dans la communauté qui nécessite un travail d'entraide.

Demander aux élèves de préparer une présentation sur un exemple d'innovation technologique en Acadie (p. ex. l'Université Sainte-Anne). Pendant que les élèves font leurs présentations, vérifier à l'aide d'une grille d'observation si l'élève :

- est bien préparé,
- emploie un langage approprié,
- utilise efficacement le matériel concret.

Inviter les élèves à rédiger un court texte ayant comme titre

Les aboiteaux et la construction d'une identité acadienne.

Vérifier si l'élève :

- fait état de l'impact des aboiteaux sur la société acadienne
- défend bien son point de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

CORMIER Yves,

Les aboiteaux en Acadie : hier et aujourd'hui,
Chaire d'études acadiennes,
Moncton, 2001.

ROSS Sally et

Alphonse DEVEAU,
Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,
Halifax, Nimbus, 2001.

SAUVAGEAU Jean,

Cartes de l'Acadie ancienne,
Québec, Société de généalogie du Québec,
1984.

Musique

DUGUAY Calixte,

Les aboiteaux. [LP]
1976 Alta LT 704

TIC - Internet

Lieu historique national de Grand-Pré
L'aboiteau de Pubnico

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP : <http://csap.ednet.ns.ca>

**Résultats
d'apprentissage
spécifiques**

L'élève sera en mesure de décrire les caractéristiques de la société acadienne et l'identité culturelle du peuple acadien à l'époque de la Pré-déportation et aujourd'hui.

*En onzième année,
il est attendu que
l'élève pourra :*

2.4
examiner des éléments de la vie économique et culturelle des Acadiens d'hier et d'aujourd'hui en démontrant les contacts et les échanges avec d'autres groupes;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur un des aspects de la vie économique acadienne pendant la période pré-Déportation : la pêche, le commerce, l'agriculture, ou la chasse. Par la suite, ils effectuent une recherche sur un aspect de la vie économique actuelle en Acadie. Ils comparent l'importance de ces activités économiques à ces époques (par exemple, le commerce est toujours important mais il n'est plus illégal entre les Acadiens et les Américains quoique le libre-échange impose des règles) (voir Ross, pages 68 à 73).

Demander aux élèves de discuter de l'influence des contacts avec les autres cultures sur l'identité acadienne (par exemple, l'impact des échanges avec les New Englanders sur la culture matérielle acadienne). Ils comparent l'impact de ces contacts avec l'influence de la culture américaine sur l'Acadie d'aujourd'hui.

L'influence des Américains sur l'identité culturelle	
Impact sur les Acadiens en 1750	Impact sur les Acadiens aujourd'hui

Demander aux élèves de discuter comment les fouilles archéologiques ont fourni des preuves quant aux relations entre les Acadiens et les gens de Louisbourg, de la France, de l'Angleterre et des colonies anglo-américaines.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de faire une description des éléments de continuité et de changement dans la vie économique et culturelle des deux époques

Par exemple :

- les échanges commerciaux avec les colonies anglo-américaines,
- l'influence des colonies anglo-américaines sur le mode de vie des Acadiens.

Demander aux élèves de faire un travail de recherche qui consiste à trouver des exemples d'articles échangés entre les gens de Louisbourg et les Acadiens.

Demander aux élèves de faire un travail de recherche sur les échanges entre la région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et la région de Boston.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

Alphonse DEVEAU,

Les Acadiens de la

Nouvelle-Écosse :

hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

TIC - Internet

Francophonies canadiennes

Acadie

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de décrire la vie coloniale sous les régimes britannique et français en Amérique du Nord.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

2.5
formuler une question de recherche;

2.6
distinguer les sources primaires et secondaires.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de choisir un sujet général d'intérêt personnel. À la suite d'une recherche préliminaire, ils précisent le sujet choisi et formulent une question de recherche précise.

Exemples de sujets généraux :

Études acadiennes

- Congrès
- Déportation
- Évangéline
- Personnages pré-déportation
- Forts et Forteresses

Demander aux élèves de dresser une liste de sources (photos, tableaux, lettres, livres, etc.).

Demander aux élèves de classer les sources en deux catégories; primaire et secondaire.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de faire un compte rendu qui explique le cheminement qu'ils ont effectué entre leur choix du sujet général d'intérêt personnel et la formulation d'une question de recherche précise.

Demander aux élèves de classer des sources disparates en deux catégories; primaire et secondaire. Ils justifient leurs choix.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

Annexe A :

La méthode historique et
le travail de recherche

TIC - Internet

*Didacticiel Histoire 11
pour la Nouvelle-Écosse*

N.B.

*Les sites Internet cités
dans ce programme d'études
sont accessibles à partir du
site du CSAP :*

<http://csap.ednet.ns.ca>

LES GRANDS DÉRANGEMENTS

3

DÉRANGEMENTS

LES GRANDS DÉRANGEMENTS

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 3.1 analyser la vie politique des Acadiens sous le régime anglais par le biais du système des « délégués »;
- 3.2 comparer la vie politique des Acadiens aux XVIII^e et XIX^e siècles à celle du XXI^e siècle;
- 3.3 décrire les causes et les répercussions de la Déportation des Acadiens;
- 3.4 analyser la question de la neutralité acadienne du point de vue des Acadiens et des autorités britanniques;
- 3.5 identifier des régions où se sont établis les exilés lors du retour et des exemples de familles fondatrices de ces régions;
- 3.6 comparer la Déportation de 1755 à d'autres formes de déportations ou d'expropriations à l'heure actuelle;
- 3.7 analyser des documents historiques.

Introduction

Est-ce qu'un grand dérangement serait encore possible aujourd'hui?

Le XVIII^e siècle sera marqué par un événement qui touchera à jamais le peuple acadien, soit la Déportation.

Dans ce module, on découvrira les modalités du Grand Dérangement, les lieux d'où les Acadiens ont été déportés et l'accueil qu'ils ont reçu dans leurs terres d'exil. Comme les Acadiens sont revenus au pays suite à la défaite définitive des Français en Amérique du Nord, il sera également question d'identifier les lieux du retour.

La Déportation a engendré une polémique chez les historiens contemporains entourant la question de la neutralité acadienne. Les Acadiens prétendaient avoir fait preuve de neutralité sous le régime anglais, et par conséquent, ils ne menaçaient aucunement l'existence de la colonie. Selon les Anglais, par contre, il fallait absolument que les Acadiens prêtent un serment d'allégeance inconditionnelle à la couronne. Pour les dirigeants anglais, c'était la seule façon de s'assurer que les Acadiens ne s'allieraient pas aux Français en temps de guerre. On pourrait débattre, en classe, les deux points de vue.

On examinera le système politique par lequel les Acadiens choisissaient des « délégués » qui les représentaient à Annapolis Royal et plus tard à Halifax. Ce système permettait aux Acadiens de régler plusieurs de leurs litiges devant le Conseil colonial et d'exprimer leurs opinions sur les politiques établis à leur intention. En sus, les personnes choisies ont formé la première véritable élite au sein de la société acadienne.

La fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle sont marqués par le retour des Acadiens. Malgré des conditions difficiles, les Acadiens retournent en Acadie après avoir obtenu la permission du lieutenant-gouverneur Michael Francklin de la Nouvelle-Écosse en 1764. Le retour de l'exil mène à un isolement forcé, c'est-à-dire que les Acadiens doivent se disperser à des endroits isolés où il y avait encore des terres disponibles. Ce rétablissement fut une période difficile pour les Acadiens et il existe peu de sources documentaires qui témoignent de cette période. Pendant cette période, l'Église catholique fut la seule institution religieuse et sociale des Acadiens. L'Église permettra aux communautés acadiennes de reprendre vigueur et élan sur les plans économique, social et éducatif.

Quand les Acadiens ont eu à subir ce Grand Dérangement, ils se retrouvaient sans pouvoir politique. Aujourd'hui, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et des Maritimes ont-ils accès à un véritable pouvoir politique? Quelles sont d'autres exemples de « déportation » depuis 1755 jusqu'à aujourd'hui chez les Acadiens et ailleurs au monde?

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.1

analyser la vie politique des Acadiens sous le régime anglais par le biais du système des « délégués »;

3.2

comparer la vie politique des Acadiens aux XVIII^e et XIX^e siècles à celle du XXI^e siècle;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur le système des délégués. À partir de l'exemple de la famille des Robichaud (Basque, p. 69-78), ils illustrent comment certaines familles acadiennes ont profité de ce système pour s'établir en tant qu'élite du village. Ils pourraient aussi chercher les avantages et les désavantages pour les Acadiens.

Demander aux élèves d'identifier d'autres peuples qui se sont retrouvés avec peu de pouvoir politique au cours des siècles.

Inviter les élèves à lire des extraits du roman historique *Le saule de Grand-Pré* où l'on décrit l'arrivée des délégués à Halifax avant la Déportation et écrire une saynète afin de recréer cette rencontre entre les délégués acadiens et les Britanniques.

Demander aux élèves d'inviter ou d'interviewer un Acadien ou une Acadienne qui est impliqué dans un aspect de la vie politique de la Nouvelle-Écosse, à venir parler de son rôle et de ses aspirations pour la communauté acadienne.

Demander aux élèves de discuter du lobbying politique et de son rôle à l'époque des délégués et aujourd'hui. A-t-on toujours besoin de faire du lobbying? Si oui, discuter pourquoi...

Demander aux élèves de discuter de la création du parti acadien.
Organiser un débat sur le mérite d'une province acadienne.

Pistes d'évaluation

Inviter les élèves à rédiger et à présenter deux discours politiques :

- l'un pour un délégué acadien imaginaire du XVIII^e siècle et
- l'un pour un politicien acadien imaginaire contemporain.

Trouve-t-on des ressemblances entre les propos des deux époques?

Pendant que les élèves présentent leurs discours, vérifier à l'aide d'une grille d'observation si l'élève : est bien préparé, utilise un langage approprié, peut bien défendre un point de vue.

Demander aux élèves de préparer un bilan de la représentativité des Acadiens dans la vie politique en Nouvelle-Écosse. S'il y a lieu, ils font des recommandations pour améliorer le pouvoir politique des Acadiens.

Demander aux élèves de faire un travail de recherche sur l'intégration des Acadiens à la vie politique contemporaine

- le Conseil scolaire acadien provincial
- le bureau des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse
- Direction des services acadiens et de la langue française
- etc.

Demander aux élèves de rédiger un manifeste pour un nouveau parti politique ayant comme but la revendication des droits des Acadiens.

Pendant que les élèves présentent leurs discours, vérifier à l'aide d'une grille d'observation si l'élève :

- est bien préparé,
- utilise un langage approprié,
- peut bien défendre son point de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,
Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,
Halifax, Nimbus, 2001.

BASQUE Maurice,

« *Des hommes de pouvoir, Histoire d'Orho Robichaud et de sa famille, notables acadiens de Port-Royal et de Néguaac* »,
Néguaac, N.-B,
Société historique de Néguaac, 1996.

GRIFFITHS Naomi,

L'Acadie de 1686 à 1784
Contexte d'une histoire,
Moncton, Éditions d'Acadie, 1997.

OUELLETTE Roger,

Le Parti acadien : de la fondation à la disparition, 1972-1982,
Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992.

VERVILLE René,

Le saule de Grand-Pré
Roman historique
Fides, St. Laurent, 2001.

TIC - Internet

Francophonies canadiennes
Commissariat aux langues officielles

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.3
décrire les causes et les répercussions de la Déportation des Acadiens;

3.4
analyser la question de la neutralité acadienne du point de vue des Acadiens et des autorités britanniques;

Pistes d'enseignement

Organiser un jeu de rôles où les personnages énoncent les prises de position des Britanniques (Griffiths, p. 83) et des Acadiens quant aux raisons qui ont mené à la Déportation.

Confier aux élèves la tâche de cartographe, à l'aide d'un logiciel spécialisé comme *Arcview*, les lieux d'où les Acadiens ont été déportés.

Demander aux élèves de faire des études de cas afin d'examiner le sort des Acadiens dans les diverses terres d'exil

(par exemple, la pétition de Claude Bourgeois au gouverneur du Massachussets, Ross, p.105 et Griffiths, p. 100 -122).

Inviter les élèves à lire des extraits du roman historique *Le saule de Grand-Pré* de René Verville, et à écrire un texte qui décrit l'expérience d'une famille déportée.

Demander aux élèves d'analyser des documents primaires qui datent de cette époque (correspondances de Lawrence ou de Winslow, l'ordre de la Déportation : Ross, p. 98-100, etc.).

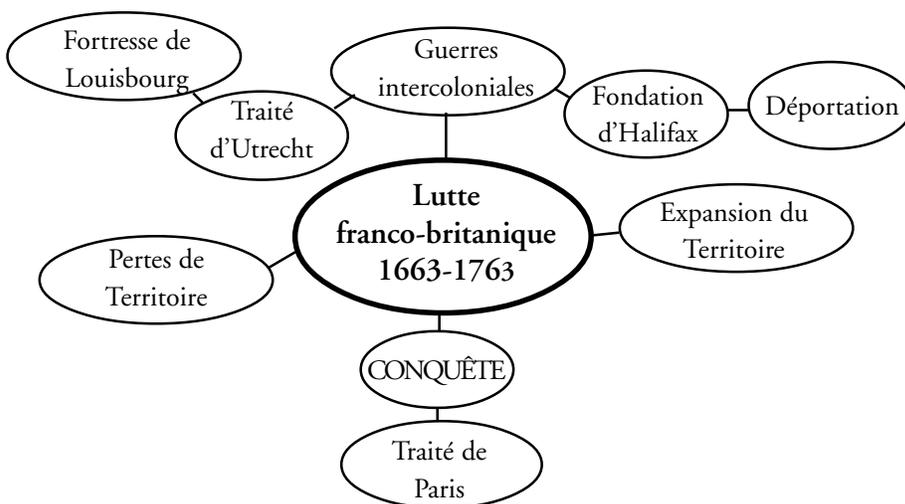
Demander aux élèves de comparer les mots des chansons *Grand dérangement* par Grand Dérangement et *Complainte d'une grand-mère* de Michelle Boudreau-Samson.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves d'effectuer un travail de recherche sur la Déportation. Ils font ressortir les points de vue des Britanniques et des Acadiens.

Demander aux élèves de créer une représentation graphique de la lutte franco-britannique et de situer la Déportation dans cette représentation.

Voici un exemple :



Organiser un débat : Les Acadiens étaient-ils vraiment neutres à l'époque de la Déportation? Les Britanniques avaient-ils raison de se méfier d'une présence française dans leur colonie? Pendant que les élèves avancent leurs arguments, observer s'ils peuvent bien défendre leurs points de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

- ROSS Sally et
DEVEAU Alphonse,
Les Acadiens de la
Nouvelle-Écosse : hier
et aujourd'hui,
Halifax, Nimbus, 2001.
- GRIFFITHS Naomi,
*L'Acadie de 1686 à 1784,
Contexte d'une histoire,*
Moncton,
Éditions d'Acadie, 1997.
- TRUDEL Marcel,
*Mythes et réalités dans
l'histoire du Québec,*
Montréal, Éditions
Hurtubise HMH ltée,
2001
- VERVILLE René,
Le saule de Grand-Pré
Roman historique
Fides, St. Laurent, 2001.

Affiche-carte:

L'Odyssée d'un peuple

Vidéocassettes

Acadie liberté
Une question de loyauté
Les années noires

TIC - Internet

*Lieu historique national
de Grand-Pré*
Francophonies canadiennes
Acadie

N.B.

*Les sites Internet cités
dans ce programme d'études
sont accessibles à partir du
site du CSAP :*

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.5

identifier des régions où se sont établis les exilés lors du retour et des exemples de familles fondatrices de ces régions;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur un des lieux de retour des Acadiens. À l'aide d'un annuaire téléphonique ou d'autres documents, ils identifient les noms des familles fondatrices qui se retrouvent aujourd'hui dans cette région.

Inviter les élèves à décrire comment les Acadiens ont dû s'adapter à leurs nouveaux lieux lors de retour :

- Comment ont-ils gagné leur vie suite à leur retour en Acadie?
- En quoi ce mode de vie était-il semblable ou différent du vécu de la Pré-déportation?
- Quel a été l'impact de la dispersion des Acadiens en plusieurs régions éloignées?
- etc.

Demander aux élèves de discuter les raisons pour lesquelles le gouvernement de l'époque a forcé les Acadiens à s'établir dans différentes régions.

Demander aux élèves de trouver des exemples de réussites des familles fondatrices de ces régions.

Visiter avec les élèves un musée historique de votre région.

Demander aux élèves de faire une étude généalogique de leur famille.

Confier la tâche aux élèves de cartographier, sur une carte du monde, des concentrations de populations acadiennes.

Demander aux élèves d'analyser la diversité de la langue acadienne à l'aide d'enregistrements disponibles sur le site Internet *Graver la parole*.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer une biographie d'un descendant ou d'une descendante d'une famille fondatrice de l'une des régions acadiennes actuelles en Nouvelle-Écosse ou ailleurs. Ils doivent inclure l'arbre généalogique de cette personne.

Demander aux élèves de rédiger un article de journal décrivant le mode de vie des Acadiens au début du XIX^e siècle dans une des régions acadiennes.

Demander aux élèves de construire leur arbre généalogique.

Demander aux élèves de cartographier, à l'aide d'une légende, les anciennes régions acadiennes en Atlantique, les régions acadiennes actuelles et les régions du monde où l'on retrouve une concentration d'Acadiens.

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimé**

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

DUNN Brenda et als,

Regards sur l'Acadie :

Trois discours illustrés,

Halifax, Musée de la Nouvelle-Écosse, 1999.

SAUVAGEAU Jean,

Cartes de l'Acadie ancienne,

Québec, Société de généalogie de Québec, 1984.

Affiche-carte

L'Odyssée d'un peuple

TIC - Internet

Graver la parole

L'Odyssée acadienne

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.6
comparer la Déportation de 1755 à d'autres formes de déportations ou d'expropriations actuelles;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une étude de cas sur un autre peuple afin de comparer leur sort à celui des Acadiens lors de la Déportation.

Voici des exemples :

- les Palestiniens;
- les Autochtones au Canada ou ailleurs (par exemple, les Mi'kmaq);
- les Juifs (l'Holocauste);
- les Irlandais catholiques;
- les Canadiens d'origine japonaise (Nippons).

Demander aux élèves de discuter de la politique d'expropriation qu'avait Parcs Canada (par exemple, Cap Rouge).

Demander aux élèves de discuter des fonds fédéraux qui vont aux gouvernements provinciaux pour contribuer à l'épanouissement de la langue et de la culture (éducation, FANE, FPANE, etc.).

- Faisons-nous une bonne utilisation de ces fonds?
- Quels types d'organismes luttent aujourd'hui pour protéger les droits des Acadiens et des francophones au Canada?

Demander aux élèves de rédiger une lettre à l'éditeur d'un journal expliquant pourquoi ils ne sont pas d'accord avec une action d'un gouvernement (une injustice qu'on perçoit, un exemple d'expropriation, etc.).

Demander aux élèves de faire un travail de recherche sur la loi des réserves et de faire voir comment cette politique a modifié le mode de vie des Mi'kmaq.

Inviter les élèves à identifier des organismes internationaux qui luttent pour les droits de la personne.

- Est-ce que ces organismes ont pu arrêter des déportations ou expropriations dans les dernières années?
Si non, pourquoi?

Demander aux élèves d'étudier le sort des Afro-Canadiens d'Africville comme un exemple d'une déportation à l'époque contemporaine.

Demander aux élèves de discuter des chansons qui parlent d'une expropriation comme

Cap Rouge d'André Aucoin ou
Kouchibouguac de Zachary Richard.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de rédiger et de présenter un discours pour un représentant de l'ONU donnant un aperçu des déportations ou expropriations des dernières années qui ont eu lieu dans le monde.

Demander aux élèves de faire une recherche afin de compléter un tableau comparatif entre la Déportation de 1755 et une autre déportation actuelle. Les élèves présentent leurs recherches à la classe. Vérifier à l'aide d'une grille d'observation, si l'élève :

- est bien préparé,
- emploie un langage approprié et
- défend bien son point de vue.

1755	Actuelle

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,
Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,
Halifax, Nimbus, 2001.

DUNN Brenda et als,
Regards sur l'Acadie : Trois discours illustrés,
Halifax, Musée de la Nouvelle-Écosse, 1999.

SAUVAGEAU Jean,
Cartes de l'Acadie ancienne,
Québec, Société de généalogie de Québec, 1984.

Affiche-carte

L'Odyssée d'un peuple

TIC - Internet

Graver la parole

L'Odyssée acadienne

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser les répercussions de la Déportation sur les Acadiens du XVIII^e siècle et du XXI^e siècle.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

3.7
analyser des documents historiques.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de faire l'analyse critique d'un texte historique en s'interrogeant sur l'influence des facteurs suivants par rapport à la signification de la source :

- le genre de document (lettre, article, journal, etc.)
- le but de l'auteur
- le destinataire
- le contenu
- la partialité
- l'interprétation de la source.

Demander aux élèves de faire l'analyse critique d'une photo historique en s'interrogeant sur l'influence des facteurs suivants par rapport à la signification de la source :

- le photographe et ses antécédents
- la date de création
- le sujet (personnes, édifices, objets, etc.)
- la présentation de la photo (planifiée, instantanée, image truquée, etc.)
- la partialité (dans le choix du sujet, la façon de concevoir l'image, etc.).

Demander aux élèves de faire l'analyse critique d'une carte historique en s'interrogeant sur l'influence des facteurs suivants par rapport à la signification de la source :

- le cartographe et ses antécédents
- la date de création
- le genre d'information représentée
- le destinataire
- les omissions
- la projection
- la partialité.

Demander aux élèves de faire l'analyse critique d'une caricature politique ou d'une oeuvre d'art historique en s'interrogeant sur l'influence des facteurs suivants par rapport à la signification de la source :

- le caricaturiste/artiste
- la date de création
- l'événement ou le personnage illustré
- le style (par exemple, humoristique)
- le texte (en bulles, la partialité).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de faire l'analyse critique d'un texte, d'une photo, d'une carte ou d'une caricature politique historique en suivant les critères qui s'y rapportent (Annexes J,K,L,M).

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé****Annexe J :**

Exemple d'une analyse
d'une caricature politique ou
d'une oeuvre d'art historique

Annexe K :

Exemple d'une analyse
critique d'une carte historique

Annexe L :

Exemple d'une analyse
critique d'un texte historique

Annexe M :

Exemple d'une analyse
critique d'une photographie
historique

L'ÉVEIL NATIONALISTE

4
ÉVEIL

L'ÉVEIL NATIONALISTE

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 4.1 décrire les réactions des Acadiens par rapport au projet de la Confédération;
- 4.2 décrire les conséquences des conventions nationales;
- 4.3 comparer les conventions nationales aux congrès mondiaux acadiens;
- 4.4 identifier les différents éléments de l'éveil nationaliste acadien du XIX^e siècle et les répercussions actuelles de cet éveil;
- 4.5 comparer la description du peuple acadien du poème *Évangéline : un conte d'Acadie* avec la réalité acadienne de l'époque où aurait vécu Évangéline;
- 4.6 évaluer le rôle qu'a joué la Seconde Guerre mondiale dans l'éveil nationaliste acadien;
- 4.7 préparer un travail de recherche en utilisant la méthode historique et en respectant les normes de présentation.

Introduction

Serait-ce encore possible aujourd'hui de réunir 6 000 Acadiens à Pointe-de-l'Église?

Le XIX^e siècle a été surtout marqué par un éveil nationaliste chez les Acadiens. Les multiples conventions nationales ont donné le ton à ce que plusieurs historiens ont nommé la « Renaissance acadienne ».

Dans ce module, on découvrira les divers éléments de cette affirmation culturelle. À la même époque que le mouvement nationaliste acadien prenait son élan, la Confédération canadienne voyait le jour. On analysera la réaction des Acadiens au projet fédératif. Il importe de noter qu'à cette époque, un éveil nationaliste se manifestait aussi sur la scène mondiale.

On examinera aussi la naissance d'une mythologie acadienne par le biais d'une analyse du poème *Évangéline : un conte d'Acadie*. Ce récit dépeint la société acadienne comme vivant exclusivement de l'agriculture et en parfaite harmonie, dans des communautés identiques privées de tout contact avec les étrangers. On comparera ce qu'on a appris aux modules deux et trois (les Acadiens vivaient également de la pêche, des activités forestières et des échanges avec les commerçants de la Nouvelle-Angleterre; les villages acadiens de la région des Mines différaient de ceux de la région de Port-Royal; les Acadiens avaient souvent recours aux institutions judiciaires anglaises pour régler des litiges entre eux; les activités commerciales multipliaient les rencontres entre les Acadiens et des gens d'ailleurs) et les dires du livre de Longfellow.

En dernier lieu, il sera question de la participation acadienne à la Deuxième Guerre mondiale. On examinera l'opinion des Acadiens par rapport à la conscription et la tentative de créer un bataillon acadien.

Pourrait-on, encore aujourd'hui, réunir 6 000 Acadiens à Pointe-de-l'Église pour faire avancer le sentiment d'appartenance acadien? Pourrait-on réunir un nombre important d'Acadiens des Maritimes à Pointe-de-l'Église et à Arichat pour discuter de droits pour les Acadiens? Comment les congrès mondiaux acadiens se comparent-ils aux conventions nationales? Quels sont les buts de ces congrès mondiaux? Existe-t-il un sentiment nationaliste chez les Acadiens d'aujourd'hui? Qui sont les leaders acadiens d'aujourd'hui et qui seront-ils demain? Et, c'est quoi un Acadien ou une Acadienne?

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

*En onzième année,
il est attendu que
l'élève pourra :*

4.1
décrire la réaction
des Acadiens au projet
de la Confédération;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'analyser les résultats d'élections pré-confédératives des circonscriptions acadiennes (voir Daigle 1993, p. 59-60 et 310-311) et la biographie de politiciens acadiens (par exemple, Mathurin Robichaud, voir Deveau, p. 155-157) pour déterminer la position des Acadiens face à la Confédération.

Demander aux élèves d'émettre une hypothèse qui explique pourquoi les Acadiens étaient contre le projet fédératif. (Par exemple l'influence importante du clergé anti-confédération sur les Acadiens ou la réticence des Acadiens face à tout changement depuis le traumatisme de la Déportation).

Inviter les élèves à lire l'article du Moniteur acadien et la requête pour la traduction des publications gouvernementales (voir Annexe E et F). Ils décrivent la façon d'agir de certains Acadiens après l'établissement de la Confédération (par exemple, ils se sont servis de la Confédération pour faire avancer la cause acadienne).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de rédiger et de présenter un discours démontrant pourquoi ils sont en faveur ou contre la Confédération en tant qu'Acadiens.

Pendant que les élèves présentent leurs discours, vérifier à l'aide

d'une grille d'observation, si l'élève :

- est bien préparé,
- emploie un langage approprié et
- défend bien son point de vue.

Organiser un débat sur la question suivante : La Confédération a-t-elle aidé ou a-t-elle nui à la survivance acadienne?

Observer si l'élève défend bien son point de vue.

Demander aux élèves de rédiger une lettre à l'« Opinion du lecteur » du *Moniteur Acadien* en 1867, exprimant leur opinion sur la Confédération.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

LANDRY Nicholas et

LANG Nicole ,

Histoire de l'Acadie,
Sillery, Septentrion,
2001.

DAIGLE Jean

(sous la direction de),
L'Acadie des Maritimes,
Moncton, C.E.A. 1993.

DAIGLE Jean

(sous la direction de),
*Les Acadiens des
Maritimes : études
thématiques*, Moncton,
Université de Moncton,
Centre d'études
acadiennes, 1980.

DEVEAU J. Alphonse,

*Clare, Ville française :
les personnes éminentes*,
Yarmouth, Éditions
Lescarbot, 1988.

Annexe E :

Moniteur Acadien,
le 8 juillet 1867

Annexe F :

*Requête pour
la traduction
des publications
gouvernementales*,
Gloucester, 1867

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.2
décrire les conséquences des conventions nationales;

4.3
comparer les conventions nationales aux congrès mondiaux acadiens;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de faire une recherche sur les conventions nationales pour les comparer quant à leurs programmes, leurs résolutions, leurs activités, etc.

Demander aux élèves de faire une recherche sur les Congrès mondiaux acadiens 1994, 1999 et celui de 2004 en Nouvelle-Écosse quant à leurs programmes, leurs buts, leurs activités, etc.

Demander aux élèves de dresser une liste des buts et des répercussions des conventions nationales et de ceux des congrès mondiaux acadiens.

Organiser un débat sur la question suivante : La citation de Pierre-Armand Landry, prononcée lors d'une convention nationale, s'applique-t-elle encore à la société acadienne et aux mandats des congrès mondiaux acadiens et pourquoi? (Annexe G)

Inviter les élèves à suggérer des symboles nationaux qui représentent l'Acadie contemporaine. Ils expliquent leurs choix.

Demander aux élèves de faire une recherche sur la *Société nationale de l'Acadie* et sur ses prédécesseurs qui ont joué un rôle clef dans les conventions nationales.

Organiser une table ronde dans votre classe pour discuter du *Congrès mondial acadien* (par exemple, inviter des employés du CMA 2004).

Pistes d'évaluation

Organiser avec les élèves un rassemblement à l'école pour discuter des grandes préoccupations de la jeunesse acadienne d'aujourd'hui.

Vérifier si l'élève peut défendre son point de vue.

Demander aux élèves d'illustrer un nouveau symbole qui représente l'Acadie contemporaine. Vérifier si l'élève peut justifier son choix d'illustration.

Organiser avec les élèves un événement fictif ou réel destiné aux jeunes pour un Congrès mondial acadien.

Demander aux élèves de préparer une présentation qui compare les conventions nationales aux congrès mondiaux acadiens.

Demander aux élèves de préparer une biographie sur l'un des grands joueurs des conventions nationales ou des congrès mondiaux acadiens.

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimé**

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

La Société historique acadienne de Île-du-Prince-Édouard,

Un peuple à unir : Numéro spécial à l'occasion du Centenaire du drapeau acadien, Île-du-Prince-Édouard, La Société historique acadienne, 1984.

Annexe G :

Citation de

Pierre-Armand Landry

TIC - Internet

Francophonies canadiennes

Acadie

Congrès mondial acadien 2004

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.4 identifier les différents éléments de l'éveil nationaliste acadien du XIX^e siècle et les répercussions actuelles de cet éveil;

Pistes d'enseignement

Brosser un tableau des résolutions des premières conventions nationales. Par la suite, organiser un débat sur la question suivante : la société acadienne contemporaine a-t-elle réglé les défis identifiés lors des conventions nationales ou fait-elle encore face aux mêmes obstacles?

À titre d'exemples :

- le problème de l'émigration vers les centres urbains
- l'enseignement du français
- les Acadiens et l'agriculture.

Les premières conventions nationales étaient, en grande partie, organisées pour favoriser la survivance acadienne. Demander aux élèves de faire une recherche sur le taux d'assimilation des Acadiens pour déterminer si l'existence de la société acadienne est toujours menacée. Si oui, suggérer des façons de contrecarrer l'assimilation.

Demander aux élèves de donner des exemples de régions acadiennes où la présente génération est assimilée.

Inviter les élèves à imaginer des préoccupations qu'on discuterait à une convention nationale au XXI^e siècle.

Demander aux élèves de discuter de la présence de Wilfred Laurier, le Premier ministre canadien, à la convention de 1900 à Arichat (l'importance de ces conventions, pourquoi est-il venu, etc.).

Animer une discussion sur le thème qui représente 30 pour cent des interventions aux conventions nationales : la définition de l'Acadien. Ce thème est-il encore pertinent aujourd'hui et si oui, pourquoi?

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de faire une recherche sur l'impact des organismes acadiens quant à la sensibilisation des communautés acadiennes

- FFANE
- FANE
- FPANE
- CJP
- FéCANE
- Jeux de l'Acadie
- médias
- radios communautaires
- écoles
- églises
- SNA
- etc.

Quel est le rôle de ces organismes dans la communauté?

Demander aux élèves de faire une recherche sur une région assimilée pour connaître les facteurs qui ont contribué à l'assimilation de cette région.

Confier aux élèves la tâche de dessiner une ligne de temps et y inscrire les moments importants de la renaissance acadienne.

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche sur l'une des répercussions de l'éveil nationaliste acadien (par exemple : la création d'un journal

comme le *Moniteur acadien* ou *L'Évangéline*, la fondation d'un organisme comme la *Société nationale de l'Assomption*, la construction de monuments historiques comme l'église de Grand-Pré, etc.).

Demander aux élèves de préparer une présentation sur Émilie LeBlanc et les lettres qu'elle a envoyées au journal *L'Évangéline* sous le pseudonyme « Marichette ».

Demander aux élèves de rédiger un court texte pour une revue fictive décrivant ce qu'est un Acadien ou une Acadienne et de faire un bilan des revendications du passé et celles du présent. Observer si l'élève défend bien son point de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

La Société historique acadienne de Île-du-Prince-Édouard,

Un peuple à unir :

Numéro spécial à l'occasion du Centenaire du drapeau acadien,

Île-du-Prince-Édouard,

La Société historique acadienne, 1984.

BEAULIEU Gérard,

L'Évangéline 1887 -

1982 : Entre l'élite

et le peuple, Moncton,

Chaires d'études

acadiennes, 1997.

GUÉRIN, Pierre,

La Marichette : lettres

acadiennes 1895 - 1898,

Moncton, Éditions

Pierre Guérin, 1982.

TIC - Internet

Parcs Canada

Conventions nationales

Francophonies canadiennes

Acadie

Sites des organismes acadiens

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.5
comparer la description du peuple acadien du poème *Évangéline : un conte d'Acadie* avec la réalité acadienne de l'époque où aurait vécu Évangéline;

Pistes d'enseignement

Inviter les élèves à lire la première partie du poème

Évangéline : un conte d'Acadie

(page 40 à 80)

en portant une attention particulière aux aspects suivants :

- les relations des Acadiens entre eux (tout le monde s'entend)
- les occupations (presque tout le monde est fermier)
- les Acadiens entretiennent rarement des relations avec des non Acadiens.

Demander aux élèves de comparer cette vision des Acadiens avec la réalité acadienne de cette époque.

Demander aux élèves de comparer le poème *Évangéline : un conte d'Acadie* à l'une des chansons portant sur l'héroïne fictive Évangéline.

Inviter les élèves à lire l'article

L'idéologie nationaliste et la représentation de la femme dans la littérature acadienne (1911-1955)

voir Basque et als (2000), p. 247.

Ils discutent de la manière dont le discours nationaliste a encouragé la création d'un personnage féminin fort et courageux.

Demander aux élèves de discuter des héroïnes d'Antonine Maillet qui se voulaient en quelque sorte des anti-Évangéline.

Demander aux élèves d'écouter la chanson d'Angèle Arseneault

Évangéline, Acadian Queen à partir du site « Francophonies canadiennes ».

Ils discutent de l'exploitation du nom Évangéline.

Visionner avec les élèves *Évangéline en quête* et en discuter.

Demander aux élèves de préparer une présentation sur l'une des héroïnes d'Antonine Maillet et de déterminer si ce personnage fait preuve d'un plus grand réalisme que le personnage de Longfellow.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de faire une recherche sur Longfellow et les raisons pour lesquelles il a écrit ce poème.

Demander aux élèves d'écrire une suite au poème *Évangéline : un conte d'Acadie*.

Demander aux élèves d'effectuer une recherche et de préparer une présentation humoristique sur l'exploitation du nom Évangéline.

Demander aux élèves de rédiger un texte d'opinion sur Évangéline :

- Devrait-elle, oui ou non, occuper une place importante dans la culture acadienne d'aujourd'hui?

Observer si l'élève défend bien son point de vue.

Demander aux élèves de comparer des extraits du poème *Évangéline : un conte d'Acadie* et du texte *L'Acadie au féminin : un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes* aux niveaux du rôle des femmes acadiennes, de la relation qu'entretiennent les Acadiens entre-eux, du logement, les occupations, etc.

Texte d'Évangéline	Texte historique

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

LONGFELLOW

Henry Wadsworth,

Évangéline :

un conte d'Acadie,

Halifax, Nimbus, 1951.

VIAU Robert,

Les visages d'Évangéline : du poème au mythe,

Beauport, MNH, 1998.

BASQUE Maurice,

McKEE-ALLAIN Isabelle,

CARDINAL Linda,

LEBLANC Phyllis E., et

PALLISTER Janis L.

(sous la direction de),

L'Acadie au féminin : un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes,

Moncton,

Chaire d'études

acadiennes, 2000.

... Suite **Ressources pédagogiques recommandées**

TIC - vidéocassette

Évangéline en quête, [1996], l'Office national du film du Canada

Réalisé par : Ginette Pellerin, Produit par : Pierre Bernier

Durée du film : 53 min 33 s

Internet

Francophonies canadiennes

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études

sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

4.6
évaluer le rôle qu'a joué la Seconde Guerre mondiale dans l'éveil nationaliste acadien;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'analyser le vote des Acadiens lors de la conscription et la position de ces derniers comparativement à la majorité anglophone (Cormier, p. 44-45).

Demander aux élèves de faire une recherche sur les tentatives de créer un bataillon acadien (Cormier, p. 72-75).

Demander aux élèves d'analyser l'impact de la Seconde Guerre mondiale sur l'éveil nationaliste acadien et canadien.

Débat : Sommes-nous plus Acadiens ou Canadiens depuis la Seconde Guerre mondiale?

Demander aux élèves d'interroger des anciens combattants acadiens pour leur demander de décrire leurs expériences.

Demander aux élèves de faire une recherche sur la participation des membres de leur famille aux guerres.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de rédiger un rapport sur la participation des membres de leur famille aux guerres. Par la suite, l'élève fait état de l'impact de la guerre sur l'identité acadienne des membres de leur famille qui ont participé aux combats.

Demander aux élèves d'enregistrer et de transcrire une entrevue avec un ancien combattant. Ensuite, l'élève fait état de l'impact de la guerre sur l'identité acadienne de la personne interviewée.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé**

CORMIER Ronald,

*Les Acadiens et la
Seconde Guerre
mondiale.*

Les Éditions
de l'Acadie,
Moncton, 1996.

LANDRY Nicolas et

LANG Nicole,

*Landry et Lang,
« Histoire de l'Acadie »,
Sillery, Septentrion,
2001*

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure d'analyser l'évolution de l'éveil nationaliste des Acadiens et la perception qu'a le monde de la réalité acadienne.

*En onzième année,
il est attendu que
l'élève pourra :*

4.7
préparer un travail de recherche en utilisant la méthode historique et en respectant les normes de présentation.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de préparer une bibliographie sur un sujet quelconque. qui inclut des livres, articles, sites Internet, etc.

Demander aux élèves de faire un énoncé de leur thèse (thesis statement) et un plan de rédaction de leur travail (introduction, corps, conclusion).

Demander aux élèves de faire un plan (*un script*) pour une présentation multimédia.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche en utilisant la méthode historique et en respectant les normes de présentation.

Demander aux élèves de préparer une présentation multimédia en utilisant la méthode historique.

**Ressources
pédagogiques
recommandées****Imprimé****Annexe A:**

La méthode historique
et le travail de recherche

DÉFIS ET PROGRÈS

5

PROGRÈS

DÉFIS ET PROGRÈS

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

Résultats d'apprentissage spécifiques

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

- 5.1 donner des exemples des choix économiques du passé et du présent dans les différentes régions acadiennes;
- 5.2 décrire le rôle et l'impact du clergé dans les communautés acadiennes;
- 5.3 expliquer le rôle que l'Acadie occupe sur la scène nationale et internationale;
- 5.4 tracer l'évolution des écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse en vertu des droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;
- 5.5 expliquer l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur la société acadienne contemporaine;

Introduction

Qui seront les « curés » de ce millénaire?

Chez les Acadiens, l'époque contemporaine a été caractérisée par une revendication de droits et une lutte pour la survivance. On a découvert que plusieurs organismes acadiens ont été mis sur pied, par exemple la Société nationale de l'Acadie et les associations provinciales telles que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. Ces organismes oeuvrent toujours à la promotion et à la défense de la culture acadienne. Les élèves examineront également les réformes politiques destinées à protéger, voire étendre, les droits des Acadiens.

Aujourd'hui, la menace de l'assimilation à la langue anglaise se fait sentir dans la plupart des régions acadiennes. Dans ce module, on examinera des statistiques relatives à cette question et on effectuera une recherche sur l'ampleur du phénomène dans les communautés acadiennes. On aura également à proposer des moyens de contrer le problème de l'assimilation. Des solutions possibles pour promouvoir la culture et défendre les droits linguistiques sont l'éducation et l'épanouissement culturel par la voie de l'expression artistique. On découvrira l'évolution du système scolaire et l'essor culturel des dernières décennies ainsi que l'état actuel des arts dans l'Acadie contemporaine.

Le développement économique joue également un rôle clé dans l'épanouissement de la langue et de la culture acadiennes. On examinera la diversité des choix économiques des différentes régions et le rôle que peut jouer la langue dans ce développement économique (par exemple, le tourisme culturel et la marque *Acadie*).

Le clergé a joué un rôle de leadership en Acadie d'hier. Aujourd'hui, qui sont nos « curés », nos leaders ou nos chefs de file? Qui assure l'épanouissement de la langue et de la culture? Est-ce que des réussites comme la création du Conseil scolaire acadien provincial et l'essor de la production culturelle suffiront pour assurer l'épanouissement de l'Acadie de demain? Quel est le rôle de la famille et de l'individu quant à l'épanouissement de notre langue et de notre culture?

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.1

donner des exemples des choix économiques du passé et du présent dans les différentes régions acadiennes;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'effectuer une recherche sur les activités économiques des différentes régions acadiennes et faire ressortir les différences et les ressemblances.

Demander aux élèves de discuter de l'influence de la géographie physique sur les choix économiques.

Demander aux élèves de comparer, à partir de la figure 1 (Daigle, p. 111), les secteurs d'activités économiques contemporains à ceux du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Demander aux élèves de discuter du mouvement coopératif.

Pourquoi ce mouvement ne se retrouve-t-il pas dans toutes les communautés acadiennes? Qui sont les joueurs principaux?

Inviter les élèves à lire l'annexe H

Pauvres pêcheurs tiré de *L'Évangéline 1887-1982 : Entre l'élite et le peuple* (p. 244).

Discuter du sort des pêcheurs à Arichat et comment leur réalité a influencé leurs choix économiques.

Inviter une personne de la région qui connaît les choix économiques du passé ou du présent. Par exemple :

- une personne ressource du Centre Jodrey;
- un employé du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse;
- une personne associée au mouvement coopératif;
- etc..

Demander aux élèves de discuter des choix économiques de leur région ou d'une autre région.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche sur le mouvement coopératif d'Antigonish en portant une attention particulière à son influence sur les régions acadiennes au Cap-Breton.

Demander aux élèves de préparer une présentation sur une entreprise ou un entrepreneur de la communauté ou de la région.

Demander aux élèves de présenter un bilan de l'économie de leur région en se basant sur des statistiques, des entrevues, etc. Vérifier si la présentation de l'élève s'appuie sur une recherche solide.

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche sur la création du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et sur les objectifs de cet organisme.

Demander aux élèves d'écrire une lettre à une personne d'une autre partie du Canada décrivant les réussites et les défis économiques de l'Acadie d'hier et d'aujourd'hui.

Demander aux élèves de comparer les choix économiques, du présent et du passé en complétant un tableau du genre de celui qui suit.

Par exemple :

Région	Passé	Présent
Arichat	pêche	pêche, transformation des produits de la mer

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

BEAULIEU Gérard,

L'Évangéline 1887 - 1982 : Entre l'élite et le peuple,

Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1997.

DAIGLE Jean

(sous la direction),

L'Acadie des Maritimes,

Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993.

Annexe H :

Pauvres pêcheurs

TIC - Internet

Francophonies canadiennes

Acadie

Conseil de développement économique de la N.-É.

N.B.

Les sites Internet cités dans ce programme d'études sont accessibles à partir du site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.2
décrire le rôle et l'impact du clergé dans les communautés acadiennes;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de discuter de l'influence du clergé dans les conventions nationales. Ils effectuent une recherche sur un membre du clergé et décrivent son impact sur les conventions nationales.

Demander aux élèves de discuter de l'influence du clergé sur les médias en Acadie. Ils comparent des extraits de différents journaux à différentes époques qui parlent de religion (par exemple, *l'Évangéline*, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, *L'Acadie Nouvelle*, etc.).

Demander aux élèves de discuter de l'influence du clergé sur le mouvement coopératif.

Inviter des grands-parents ou des aînés à l'école pour qu'ils racontent des expériences vécues à l'école. Demander aux élèves de discuter avec eux de l'impact du clergé sur les écoles acadiennes d'autrefois.

Inviter un membre du clergé à venir discuter du rôle du clergé dans la communauté acadienne d'aujourd'hui.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer un bilan des contributions d'un membre du clergé à la communauté acadienne. Par exemple :

- Père Léger Comeau
- Père Anselme Chiasson
- Père Sigogne
- Père Clarence d'Entremont
- Soeur Antoinette DesRoches
- Edith Comeau-Tufts
- Soeur Jeanne-de-Valois (Bella Légère)
- Denise Samson
- Madeleine LeBlanc
- etc..

Demander aux élèves de rédiger un texte décrivant des exemples de contributions du clergé à la communauté acadienne sur les plans politique, linguistique, économique et culturel.

Inviter les élèves à écrire une lettre d'opinion sur le rôle du clergé dans la communauté acadienne d'aujourd'hui. Vérifier si l'élève peut bien défendre son point de vue.

Demander aux élèves de préparer un travail de recherche sur l'Université Sainte-Anne (son évolution, son rôle dans la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse, et le rôle du clergé dans la fondation du Collège Sainte-Anne, etc.).

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et
DEVEAU Alphonse,
*Les Acadiens de la
Nouvelle-Écosse : hier
et aujourd'hui*,
Halifax, Nimbus, 2001.

BOUDREAU Gérald,
*Père Sigogne : l'ami
des Acadiens*,
Pointe-de-l'Église,
CPRP, 1987.

RAINVILLE Maurice et
LEBLANC-RAINVILLE
Simone ,
Le rassembleur :
Léger Comeau,
Moncton,
Éditions d'Acadie, 2000.

LEBLANC, René. et
LALIBERTÉ, Micheline.
*Sainte-Anne, collège et
université 1890-1990.*
Chaire d'études en
civilisation acadienne de
la Nouvelle-Écosse,
Pointe-de-l'Église, 1990.

TIC - Internet

Francophonies canadiennes
Université Sainte-Anne

N.B.

*Les sites Internet cités
dans ce programme d'études
sont accessibles à partir du
site du CSAP :*
<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.3 expliquer le rôle que l'Acadie occupe sur la scène nationale et internationale;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de faire une recherche sur le rôle de l'Acadie au sein de la francophonie internationale en passant par le Sommet de la francophonie.

Demander aux élèves de discuter de l'impact des congrès mondiaux acadiens en ce qui a trait à la visibilité de l'Acadie sur la scène nationale et internationale.

Inviter les élèves à visiter des sites Internet d'artistes acadiens et de noter les tournées nationales et internationales de ces artistes.

Demander aux élèves d'effectuer une recherche et de trouver des bourses qui permettent aux jeunes Acadiens d'établir des liens avec d'autres francophones (par exemple, les bourses de la SNA, programme d'échanges de l'ACELF, les programmes de bourse France-Acadie).

Demander aux élèves de discuter de ce que devrait être le rôle de l'Acadie sur la scène nationale et internationale.

Demander aux élèves de discuter du rôle de personnages comme père Léger Comeau sur la scène internationale.

Demander aux élèves de faire une recherche sur les buts du Sommet de la francophonie.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer une biographie d'une personne ayant eu un impact sur la scène nationale ou internationale par exemple:

- père Léger Comeau
- Antonine Maillet
- Angèle Arsenault
- Herménégilde Chiasson
- Phil Comeau.

Ils expliquent le rôle qu'ils donneraient à l'Acadie sur la scène nationale et internationale. Vérifier si l'élève défend bien son point de vue.

Demander aux élèves de rédiger un discours fictif d'un personnage acadien livré lors d'un Sommet de la francophonie. Ils expliquent le rôle que, selon eux, l'Acadie devrait jouer sur la scène nationale et internationale. Vérifier si l'élève défend bien son point de vue.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et
DEVEAU Alphonse,
*Les Acadiens de la
Nouvelle-Écosse : hier
et aujourd'hui,*
Halifax, Nimbus, 2001.

RAINVILLE Maurice et
LEBLANC-RINVILLE

Simone,
Le rassembleur :
Léger Comeau,
Moncton, Éditions
d'Acadie, 2000.

TIC - Internet

Société nationale de l'Acadie

N.B.

*Les sites Internet cités
dans ce programme d'études
sont accessibles à partir du
site du CSAP :
<http://csap.ednet.ns.ca>*

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.4
tracer l'évolution des écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse en vertu des droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés;

Pistes d'enseignement

Confier la tâche aux élèves de placer sur une ligne de temps, les événements importants en ce qui a trait à l'évolution des écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse :

Ross, *Les écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse*,

Dunn, *Regards sur l'Acadie : Trois discours illustrés*, p. 67-76

Daigle, *L'Acadie des Maritimes*, p. 543-585.

Demander aux élèves d'identifier des personnes et des organismes qui ont revendiqué des droits à l'enseignement en français.

Demander aux élèves de faire une recherche pour connaître les cours offerts à l'Université Sainte-Anne. Discuter de la pertinence de ces cours et du niveau d'importance d'une éducation postsecondaire en français.

Demander aux élèves de faire une recherche sur le taux d'assimilation des différentes régions acadiennes en Nouvelle-Écosse et les comparer aux autres régions francophones du pays. Ils discutent des solutions possibles à ce défi. L'école est-elle le meilleur moyen de contrecarrer cette assimilation et pourquoi?

Inviter des aînés à venir parler de leurs expériences à l'école et comparer leurs expériences à la vie scolaire d'aujourd'hui.

Demander aux élèves de comparer l'évolution de l'école acadienne en Nouvelle-Écosse, à celles du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. (Daigle, *L'Acadie des Maritimes*, p. 543-585).

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de rédiger un texte d'opinion sur la question suivante :
L'école est le meilleur moyen de contrecarrer l'assimilation.

Vérifier si l'élève défend bien son point de vue.

Demander aux élèves de faire un travail de recherche sur la création du
Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

Demander aux élèves de préparer un tableau comparant les taux d'assimilation
des dernières décennies en Acadie et de commenter le tableau.

Inviter les élèves à écrire la mission d'une école acadienne idéale.
Vérifier si l'élève peut défendre son point de vue.

Demander aux élèves de rédiger une lettre au CSAP expliquant ce qu'ils aiment
des écoles acadiennes ainsi que des façons de les améliorer.

Demander aux élèves de faire une ligne de temps qui démontre les événements
marquants dans l'évolution de l'éducation française en Nouvelle-Écosse.

Ressources pédagogiques recommandées

Imprimé

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

*Les Acadiens de la
Nouvelle-Écosse : hier
et aujourd'hui,*

Halifax, Nimbus, 2001.

ROSS Sally,

*Les écoles acadiennes
en Nouvelle-Écosse
1758 - 2000,*

Moncton, CEA, 2001.

DUNN Brenda et als,

*Regards sur l'Acadie :
Trois discours illustrés,*

Halifax, Musée de
la Nouvelle-Écosse, 1999.

DAIGLE Jean

(sous la direction),

L'Acadie des Maritimes,

Moncton, Chaire
d'études acadiennes,
1993.

TIC - Internet

*Conseil scolaire acadien
provincial*

Ministère de l'Éducation

Université Sainte-Anne

Université de Moncton

N.B.

*Les sites Internet cités
dans ce programme d'études
sont accessibles à partir du
site du CSAP :*

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.5

expliquer l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur la société acadienne contemporaine;

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves d'identifier les revendications des Acadiens en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (voir annexe I, extrait du jugement LeBlanc).

Demander aux élèves d'identifier au moins 5 services offerts par le gouvernement canadien qui sont disponibles en français en vertu de l'article 16 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Demander aux élèves de faire une recherche pour déterminer la procédure à suivre lorsque les droits garantis à l'article 16 ne sont pas respectés.

Organiser un débat sur le sujet suivant :

La promulgation de la Charte canadienne des droits et libertés a-t-elle eu un effet sur le taux d'assimilation des jeunes Acadiens vers l'anglais?

Pistes d'évaluation

Rédiger un texte d'opinion sur le bien-fondé des revendications des Acadiens face à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Vérifier si l'élève défend bien son point de vue.

Demander aux élèves de compléter un tableau indiquant l'impact des différents articles de la Charte sur la société acadienne.

Article de la Charte	Impact sur la société acadienne
ex. Art. 23 - l'éducation	écoles homogènes acadiennes

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimé**

Patrimoine canadien

Votre guide de la Charte canadienne des droits et libertés,

Patrimoine canadien, 1997

Annexe I :

Décision de la

Cour suprême de

la Nouvelle-Écosse

(jugement LeBlanc).

TIC - Internet

Commissaire aux

langues officielles

Fédération des parents acadiens

de la Nouvelle-Écosse

N.B.

Les sites Internet cités

dans ce programme d'études

sont accessibles à partir du

site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

Résultats d'apprentissage spécifiques

L'élève sera en mesure de résumer l'état actuel de la communauté acadienne sur les plans économique, linguistique, culturel et politique.

En onzième année, il est attendu que l'élève pourra :

5.6
analyser le lien possible entre l'essor culturel acadien et l'épanouissement des communautés sur les plans économique et linguistique.

Pistes d'enseignement

Demander aux élèves de discuter de l'impact des écrits d'Antonine Maillet sur le plan linguistique et littéraire.

Confier aux élèves la tâche de trouver des Acadiens et des Acadiennes qui oeuvrent dans chacun des domaines suivants :

- les arts visuels,
- le cinéma,
- l'art dramatique,
- la musique,
- la littérature et
- l'artisanat.

Ces personnes sont-elles des entrepreneurs?

Inviter les élèves à dresser une liste des artistes qui connaissent un certain succès en musique.

Demander aux élèves d'interviewer un artiste.

Demander aux élèves de discuter de la marque Acadie.

Demander aux élèves de discuter de l'importance de connaître son histoire et sa culture pour le marché touristique (tourisme culturel).

Demander aux élèves de discuter de l'importance des parcs historiques nationaux et de leur popularité (par exemple, Port-Royal, Grand-Pré, etc.).

Demander aux élèves de visiter des boutiques et des musées dans leur région et d'examiner, la mise en valeur qu'on y fait de nos artistes locaux.

Pistes d'évaluation

Demander aux élèves de préparer une biographie d'un artiste acadien.

Demander aux élèves de rédiger un plan de promotion pour leur communauté pour maximiser le marché du tourisme culturel.

Demander aux élèves de créer un site Internet mettant en valeur les artistes acadiens.

Inviter les élèves à dessiner une affiche représentant la richesse culturelle de l'Acadie ou de leur région.

Demander aux élèves de préparer une présentation illustrant l'utilisation de la culture dans les promotions touristiques de l'Acadie et de la Nouvelle-Écosse.

Demander aux élèves de compléter un tableau sur l'impact économique et linguistique des artistes acadiens. Par exemple :

Impact artistique	Impact économique et linguistique
Peinture - Denise Comeau	vente de tableaux; tourisme lié à la visite de la galerie
Tapis hookés	vente de tapis tourisme lié à la visite de la galerie <i>Elizabeth Lefort</i>
Antonine Maillet	vente de livres; respect de la langue et de la culture acadiennes
Grand Dérangement	vente de disques; promotion de la langue

Ressources pédagogiques recommandées**Imprimé**

ROSS Sally et

DEVEAU Alphonse,

Les Acadiens de la

Nouvelle-Écosse :

hier et aujourd'hui,

Halifax, Nimbus, 2001.

TIC - Internet

Société nationale de l'Acadie

Site des Acadiens d'ici

N.B.

Les sites Internet cités

dans ce programme d'études

sont accessibles à partir du

site du CSAP :

<http://csap.ednet.ns.ca>

ANNEXES

A-M

Annexe A : La méthode historique et le travail de recherche

La méthode historique permet d'interpréter un événement du passé tout en suivant une démarche de travail à caractère scientifique. Il y a plusieurs façons de procéder et le présent document vous suggère une série d'étapes pour y arriver.

Comme l'interprétation d'un événement se fait surtout à partir de documents, il importe de rassembler divers documents et d'en faire une analyse. Ensuite, il sera possible de préciser le problème à résoudre ou la question à éclaircir, de faire une synthèse des recherches et de procéder à l'élaboration du travail de recherche.

Étape 1: Choix d'un sujet de recherche

Suite à une réflexion, identifier le sujet qui vous intéresse et qui éveille votre curiosité.

Évitez de choisir un sujet trop vaste ou trop abstrait.

Vous devriez pouvoir compléter les énoncés suivants :

- J'ai choisi ce sujet parce que...
- Je veux en savoir davantage sur...

Étape 2 : Rechercher et recueillir les documents

Élaborer une liste de mots clés à partir de laquelle vous pourrez faire la recherche de documents ou la collecte de données. Vous pouvez maintenant consulter divers documents (les ouvrages de référence généraux, les documents imprimés, le matériel non écrit comme des émissions de télévision ou des photos, les sources électroniques, les publications officielles par des agences gouvernementales et autres organismes, etc.). Si vous n'arrivez pas à trouver suffisamment de documents, il faudra modifier le sujet. Il est préférable de prendre note des documents que vous pensez vouloir utiliser plus tard pour éviter de faire une deuxième recherche.

Étape 3 : Analyser et évaluer les documents

Il importe de recueillir divers documents authentiques et crédibles. Il est préférable de consulter des sources primaires et des sources secondaires. Entre autres, il faut sélectionner ce qui est utile et crédible et classer les informations. Plusieurs questions doivent être posées lors de l'analyse et de l'évaluation d'un document. Par exemple :

- Qui est l'auteur?
- Quand a-t-il été rédigé?
- Où a-t-il été rédigé?
- Que dit le document et pourquoi traite-t-il du sujet?
- Dans quel contexte a-t-il été rédigé?

Étape 4 : Préciser le problème (délimiter la recherche)

Suite à l'analyse et l'évaluation d'une variété de documents, il est temps de préciser la question de recherche (le problème à résoudre et la question à éclaircir). Par exemple, si le sujet de recherche est l'impact des conventions nationales, il est préférable de préciser davantage ce qu'on veut découvrir au sujet de cet événement. Il faut limiter la recherche à deux ou trois éléments. Une question plus précise serait : Quel a été l'impact des conventions nationales de Pointe-de-l'Église et d'Arichat sur l'éducation des Acadiens de la Nouvelle-Écosse?

Étape 5 : Rédiger le travail de recherche

À l'aide de documents, vous rédigez une synthèse des faits en vous assurant de trouver des éléments de réponse à la question de recherche. Il importe de faire un plan pour l'introduction, le corps (ou le développement) et la conclusion du travail. Faites un brouillon et ensuite, une révision en portant une attention particulière au contenu, à l'orthographe et à la présentation (page titre, citations, bibliographie, etc.).

Annexe B : 1752 Treaty of Peace and Friendship

N.B. Retranscrit du document original

At a Council holden at the Governors House on

Wednesday the 22nd day of Nov. 1752

Present

His Excellency the Governor

The Hon.ble

Chas Lawrence Counc.rs

Benj. Green Counc.rs

Jn. Salisbury

Wil.m Steele

Jn. Collier

The following Treaty of Peace was Signed Ratified and Exchanged with the Mick Mack Tribe of Indians inhabiting the Eastern parts of this province. And it was resolved that Mr. Saul should be Ordered to issue Provisions, according to the Allowance of the Troops, for Six Months for Ninety of the said Indians, being the computed Number of that Tribe.

Treaty or Articles of Peace and Friendship

Renewed between

BETWEEN

His Excellency Peregrine Thomas Hopson Esquire Captain General and Governor in Chief in and over His Majesty's Province of Nova Scotia or Acadie Vice Admiral of the same & Colonel of One of His Majesty's Regiments of Foot, and His Majesty's Council on behalf of His Majesty.

AND

Major Jean Baptiste Cop Chief Sacham of the Tribe of Mick Mack Indians, inhabiting the Eastern Coast of the said Province, and Andrew Hadley Martin, Gabriel Martin and Francis Jeremiah members & Delegates of the said Tribe, for themselves and their said Tribe their heirs and their heirs of their heirs forever. Begun made and Concluded in the manner form & Tenor following, viz.

1. It is agreed that the Articles of Submission & Agreements made at Boston in New England by the Delegates of the Penobscot Norridgwook & St. John's Indians in the Year 1725 Ratified and Confirmed by all the Nova Scotia Tribes at Annapolis Royal in the Month of June 1726 and lately Renewed with Governor Cornwallis at Halifax and Ratified at St-John's River, now read over Explained & interpreted shall be and are hereby from this time forward renewed, reiterated and forever Confirmed by them and their Tribe, and the said Indians for themselves and their Tribe, and their Heirs aforesaid do make and renew the same Solemn Submissions and promises for the strick Observance of all the Articles therein Contained as at any time heretofore hath been done.
2. That all Transactons during the Late War shall on both sides be burid in Oblivion with the Hatchet, And that the said Indians shall have all favour, Frienship & Protection shown them from this His Majesty's Government.
3. That the said Tribe shall use their utmost Endeavours to bring in the other Indians to Renew and Ratify this Peace, and shall discover and make known any attempst or designs of any other Indians or any Enemy whatever against his Majesty's Subjects within this Province so soon as they shall know thereof and shall also hinder and Obstruct the

same to the utmost of their power, and on the other hand if any of the Indians refusing to ratify this Peace shall make War upon the Tribe who have now Confirmed the same, they shall upon Application have such aid and Assistance from the Government for their defence as the Case may require.

4. It is agreed that the said Tribe of Indians shall not be hindered from, but have free liberty of Hunting and Fishing as usual and that if they shall think a Truck house needful at the River Chibenaccadie, or any other place of their resort they shall have the same built and proper Merchandize, lodged therein to be exchanged for what the Indians shall have to dispose of and that in the mean time the Indians shall have free liberty to bring to Sale to Halifax or any other Settlement within this Province, Skins, feathers, fowl, fish or any other thing they shall have to sell, where they shall have liberty to dispose thereof to the best Advantage.
5. That a Quantity of bread, flour and such other Provisions, as can be procured, necessary for the Families and proportionable to the Numbers of the said Indians, shall be given them half Yearly for the time to come; and the same regard shall be had to the other Tribes that shall hereafter Agree to Renew and Ratify the Peace upon the Terms and Conditions now Stipulated.
6. That to Cherish a good harmony and mutual Correspondence between the said Indians and this Government His Excellency Peregrine Thomas Hopson Esq. Capt. General & Governor in Chief in & over His Majesty's Province of Nova Scotia or Acadie Vice Admiral of the same & Colonel of One of His Majesty's Regiments of Foot hereby promises on the part of His Majesty that the said Indians shall upon the First Day of October Yearly, so long as they shall Continue in Friendship, Receive Presents of Blankets, Tobacco, some Powder & Shot, and the said Indians promise once every year, upon the first of October, to come by themselves or their Delegates and Receive the said Presents and Renew their Friendship and Submissions.
7. That the Indians shall use their best Endeavours to save the Lives & Goods of any People Shipwrecked on this Coast where they resort and shall Conduct the People saved to Halifax with their Goods, and a Reward adequate to the Salvage shall be given them.
8. That all Disputes whatsoever that may happen to arise between the Indians now at Peace and others His Majesty's Subjects in this Province shall be tryed in His Majesty's Courts of Civil Judicature, where the Indians shall have the same benefits, Advantages & Priviledges as any others of His Majesty's Subjects.

In Faith & Testimony whereof the Great Seal of the Province is hereunto appended, and the Partys to these Presents have hereunto interchangeably Set their Hands in the Council Chamber at Halifax this 22nd day of Nov. 1752 in the 26th Year of His Majesty's Reign.

P.T. Hopson	Jno. Collier
Chas. Lawrence	Jean Baptiste Cope X
Benj. Green	Andrew Hadley X
Jno. Salusbury	Francois JeremiahX
Willm. Steele	Gabriel Martin X

Source : Collections numérisées du Canada. *1752 Treaty or Articles of Peace and Friendship Renewed* [En ligne] Consulté le 19 juillet 2005.

Disponible : <http://collections.ic.gc.ca/malpeque/treaty1752.html>

Annexe C : FAMILLE ESTABLIES A L'ACADIE EN 1671

PORT ROYAL

68 familles, savoir 63 hommes et autant de femmes et 5 veuves
227 enfants
829 bestes à cornes
399 moutons
417 arpens de terres labourables
Récolte : 525 bariq., 33 minots et 24 boisseaux

POBOMKOM

3 familles, 3 hommes et 3 femmes
8 enfants
12 bestes à corne et 24 chevres
8 moutons
6 arpens de terres labourables
Récolte : 5 bariq.

CAP NEIGRE

1 famille dont 1 homme et 1 femme
2 enfants
25 bestes à corne et 24 chèvres
2 arpens en jardin

PENTAGOUET

1 famille et 25 soldats

MOUSKADABOUET

13 personnes

ST-PIERRE DANS L'ISLE DU CAP-BRETON

1 famille
5 enfants
4 arpens de terres labourables

N.B. Abrégé du Roole des familles de l'Acadie fait par le Sr. Randin, envoyé à Monseigneur Colbert, de Quebec le huitième . Novemb. 1671.

Source :

Université de Moncton, Centre des Études Acadiennes, Moncton.

[En ligne] Consulté le 19 juillet 2005. Disponible :

<http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/livres/doc.cfm?retour=R0231&ident=R0005>

1671 Familles établies à l'Acadie (Port Royal)

- Chirurgien **JACOB BOURGEOIS**
aagé de 50 ans, sa femme Jeanne Trahan aagé de 40 ans, Leurs enfants 10, deux de marié un garçon et une fille, Jeanne, aagée de 27 ans, Charles 25, Germain 21, Marie 19, Guillaume 16, Margueritte 13, Francoise 12, Anne 10, Marie 7, Jeanne 4 ans. Leurs bestiaux à cornes 33, Leurs brebis 24, Leurs terres Labourables et en valeur en deux endroits environ ving arpans plus ou moins.
- Laboureur **JEHAN GAUDET** aagé de quatre ving et seize ans, sa femme Nicolle Colleson aagée de soixante et quatre ans, Leurs enfans Jehan Gaudet aagé de 18 ans, Leur terre en labour trois arpans en deux place, Leurs bestes a cornes six pièces Leurs brebis trois pièces.
- Laboureur **DENIS GAUDET** aagé de quarante six ans, sa femme Martine Gautier aagée de cinquante deux ans. Leurs enfants cinq, deux de marié : La première Anne Gaudet aagée de ving cinq ans. La seconde Marie aagée de 21 ans. Pierre aagé de 20 ans. Pierre aagé de 27 ans, Marie aagée de quatorze ans tous cinq sans metiers excepté Laboueurs, Leurs terre en valeur six arpans, Leurs bestes a Cornes neuf pièces, treize brebis tant petites que grandes.
- Laboureur **ROGER KRIESSY** aagéde 25 ans sa femme Marie Poirier aagée de 22 ans, Leurs enfans une fille Marie aagée de deux ans. Il n'a point de terre en Labour, Leurs bestes a Cornes trois pièces, Leurs brebis 2 pièces.
- Laboureur **MICHEL DE FOREST** aagé de trente trois ans, sa femme Marie Hebert aagée de ving ans, Leurs enfans 3 - Michel aagé de 4 ans, Pierre deux ans et demy, René un an, Leurs terres en Labour deux arpans. Leurs bestes a Cornes dousce, et deux brebis.
MARIE GAUDET Veufue de Estienne Hebert aagée de trente huit ans, ses enfans dix, deux de mariés. Marie aagée de 20 ans, Margueritte aagée de 19 ans. Les autres a marié, Emmanuel aagé de 17 ans. Estienne aagé de 17 ans. Jehan aagé de 13 ans Francoise dix ans, Catherine neuf, Martinne 6 ans, Michel 5 ans, Anthoine un an. Les terres en labour 3 arpans, bestes a cornes 4 et 5 paires de brebis.
- Laboureur **ANTHOINE BABIN** aagé de quarante cinq ans, sa femme Marie Mercié aagée de 25 ans, Leurs enfans cinq, Marie aagée de neuf ans, Charles aagé de 7 ans, Vincent aagé de cinq ans, Jeanne 3 ans, Margueritte un an. Leurs terres en Labour 2 arpans, Leurs bestes a Cornes six paires, huict paires de brebis tant petites que grandes.
- Laboureur **OLIVIER DAIGRE** aagé de 28 ans, sa femme Marie Gaudet aagée de 20 ans, Leurs enfans 3, Jehan aagé de quatre ans, Jacques deux ans, Bernard un an, Leurs terres en Labour deux arpans, bestes a Cornes six Paires et six brebis.
- Tonnelier **ANTHOINE HEBERT** aagé de 50 ans, sa femme Geneviefve Le Grand aagée de 58 ans, Leurs enfans 3, Jehan Hebert aagé de 22 ans, Jehan Hebert aagé de 18 ans, Catherine Hebert aagée de 15 ans, Leurs bestiaux a cornes 18, Leurs brebis sept paires, leurs terres en Labour six arpans en deux places.

Laboureur	<p>JEHAN BLANCHARD aagé de soixante ans, sa femme Radegonde Lambert aagée de quarante et deux ans, Leurs enfans six, 3 de mariés, Martin Blanchard aagé de 24 ans, Magdeleine Blanchard aagée de 28 ans, Anne aagée de 25 ans. Les non mariés, Guillaume aagé de 21 an, Bernard aagé de 18 ans, Marie aagée de 15 ans, Leurs terres en labour 5 arpans, Leurs bestiaux a Cornes, douce, et brebis neuf.</p> <p>LA VEUFUE DE DEFUNT FRANCOIS GUDRIN (Guérin) aagée de 25 ans, ses enfans 5, Anne aagée de douxe ans, Marie aagée de neuf, Frivoline 7 ans, Huguette aagée de 5 ans, Francois 2 ans, son bestail a cornes six pièces et 3 brebis, ses terres en Labour six arpans.</p>
Laboureur	<p>MICHEL DU PONT aagé de 37 ans, sa femme Marie Gautrot aagée de 34 ans. Leurs enfans 4, Marie potin, aagée de 14 ans, Martin du pont aagé de six ans, Jeanne aagée de quatre ans, Pierre aagé de 3 mois, Leurs bestiaux a Cornes 5 et une brebis, Leurs terres en Labour six arpans.</p>
Laboureur	<p>CLAUDE TERRIAU aagé de 34 ans, sa femme Marie Gautrot aagée de 24 ans, Leurs enfans 4, Germain aagé de 9 ans, Marie aagée de six ans, Margueritte aagée de 4 ans, Jehan aagé de un an, Leurs bestiaux a Cornes 13 pièces et de brebis trois. Leurs terres en Labour six arpans.</p>
Laboureur	<p>GERMAIN TERRIAU aagé de 25 ans, sa femme Andrée Brun aagée de 25 ans, Leurs enfan Germain aagé de deux ans, Leurs bestiaux a Cornes 5 pièces et deux brebis, terres Labourables deux arpans.</p>
Laboureur	<p>JEHAN TERRIAU aagé de soixante et dix ans, sa femme Perrinne Rau aagée de soixante ans. Leurs enfans sept. Ceux qui sont mariez, Claude Terriau, agé 34, Jehan aagé de 32 ans, Bonaventure aagé de 30 ans, Germain 25 ans, Jeanne aagée de 27 ans, Catherine aagée de ving et un an, Le non marié Pierre agé de seize ans. Leurs bestiaux a cornes six et une brebis, terres labourables cinq arpans.</p>
Laboureur	<p>FRANCOIS SCAVOIS aagé de 50 ans, sa femme Catherine Le Jeune aagée de 38 ans. Leurs enfans, neuf, une fille de mariée, Fracoise aagée de 18 ans. Les non mariez, Germain aagé de 17 ans, Marie aagée de 14 ans, Jeanne aagée de 13 ans, Catherine aagée de neuf ans, Francois 8, Barnabé aagé de six ans, Andrée aagée de 4 ans, Marie aagée d'un an et demy, bestiaux a cornes 4 pieces, terres Labourables six arpans.</p>
Laboureur	<p>JEHAN CORPORON aagé de 25 ans, sa femme Francoise Scavois aagée de 18 ans. Leurs enfans, une fille aagée de six semaines qui na point encor esté nommée sur les sts fonds, bestes a Cornes, une vache et une brebis, point de terre Labourable.</p>
Laboureur	<p>PIERRE MARTIN aagé de soixante et dix ans, sa femme Catherine Vigneau aagée de soixante et huit ans, Leurs enfans cinq, quattes de mariez. Un garson et trois filles, Pierre aagée de 45 ans, Marie aagée de 35 ans, Margueritte aagée de 32 ans, Andrée aagée de 30 ans, Le non marié, Matieu aagé de 35 ans, Leurs bestiaux a Cornes, 7 pièces, et huit brebis, terres Labourables, deux arpans.</p>
Laboureur	<p>FRANCOIS PELERIN aagé de 35 ans, sa femme Andrée Martin aagée de trente ans, Leurs enfans 3, Huguette aagée de 5 ans, Marie aagée de 2 ans et une petite fille aagée de 2 jours non nommée. Leurs bestiaux, une brebis, terre labourable un arpan.</p>

Laboureur	PIERRE MORIN aagé de 37 ans, sa femme Marie (Martin ?) aagée de 35 ans, Leurs enfans cinq, 3 garsons et 2 filles, Pierre aagé de neuf ans, Louys aagé de 7 ans, Anthoine aagé de cinq ans, Marie aagée de 3 ans, Anne aagée de dix mois, Leurs bestiaux a cornes 3 et 4 brebis, terre en Labour un arpan.
Texier	MATHIEU MARTIN garson demeurant en son particulier, aagé de 35 ans, ses bestes à Cornes quatre et trois brebis
Laboureur	VINCENT BRUN aagé de soixante ans, sa femme Renée brade aagée de 55 ans. Leurs enfans 5 tant mariez que non mariez, 3 de mariez, Magdeleine Brun aagée de 25 ans, Andrée aagée de 24 ans, Francoise aagée de 18 ans, Les non mariez, Bastien aagé de 15 ans, Marie aagée de 12 ans, Leurs bestes a Cornes dix pièces et quatre brebis, terres Labourables cinq arpans.
Laboureur	FRANCOIS GAUTROT aagé de 58 ans, sa femme Edmée Le Jeune aagée de 47 ans, Leurs enfans onxe, quatre de marié, dont sensuivent les noms, Marie aagée de 35 ans, Charles aagé de 34 ans, (non marié ?) Marie aagée de 24 ans, Renée aagée de 19 ans, Margueritte aagée de 16 ans, Les non mariés, Jehan aagé de 23 ans, Francois aagé de 19 ans, Claude aagé de 12 ans, Charles aagé de 10 ans, Jeanne aagée de sept ans, Germain aagé de 3 ans, Leurs bestes a cornes 16 et six brebis, Leurs terre en Labour six arpans.
Mareschal	GUILLEAUME TRAHAN aagé de soixante ans ou environ, sa femme Magdeleine Brun aagée de 25 ans. Leurs enfans trois, Guillaume Trahan aagé de quatre ans, Jehan Charles aagé de trois ans, Alexandre aagé d'un an, Leurs bestiaux a cornes huict et dix brebis. Leurs terre en labour cinq arpans.
Armurier	PIERRE SIRE aagé de 27 ans, sa femme Marie Bourgeois aagée de 18 ans, Leur enfans un garson nommé Jehan 3 mois, Leurs bestiaux a cornes onxe pieces et six brebis, point de terre en Labour.
Laboureur	PIERRE THIBEAUDEAU aagé de quarante ans, sa femme Jeanne Terriau aagée de 27 ans, Leurs enfans six, Marie aagée de dix ans, Marie aagée de huict a neuf ans, Marie aagée de sept ans, Anne Marie six ans, Catherine quatre ans, Pierre aagé d'un an, Leurs bestiaux a cornes dousce et onsce brebis. Leurs terres labourables sept arpans.
Laboureur	CLAUDE PETITPAS aagé de quarante cinq ans sa femme Catherine Bagard aagée de trente trois ans, Leurs enfans sept, Bernard aagé de 12 ans, Margueritte aagée de dix ans, Claude aagé de 8 ans, Johan aagé de 7 ans, Jacque aagé de 5 ans, Marie aagée de deux ans et demy, Elisabet aagée de un an, Leurs bestiaux a cornes, ving six et onsce brebis, Leurs terre en Labour trente arpans.
Laboureur	BERNARD BOUR aagé de 23 ans, sa femme Francoise Brun 19, un enfan qui sapelle Marie. Leurs bestes a Cornes six, et deux brebis, aucune terre en Labour.
Laboureur	BONAVENTURE TERRIAU aagé de 27 ans, sa femme Jeanne Boudrot aagée de 26 ans, Leurs enfans une fille, Marie quatre ans, Leurs bestes a Cornes six pièces et six brebis, Leur terres en Labour deux arpans.
Laboureur	MICHEL BOUDROT aagé de soixante et onsce ans, sa femme Michelle Aucoin aagée de cinquante et trois ans, Leur enfans, onsce, trois de mariés, Francoise aagée de 29 ans, Jeanne aagée de 26 ans, Margueritte aagée de 20 ans, Les non mariez, Charles aagé de 22 ans, Marie aagée de 18 ans, Jehan aagé de 16 ans, Habrahan aagé de 14 ans, Michel aagé de 12 ans, Olivier aagé de dix ans, Claude aagé de 8 ans, Francois aagé de 5 ans, Leurs bestes a Cornes ving et dousce brebis, Leurs terres labourables huict arpans.

Laboureur	PIERRE GUILLEBAULT aagé de 32 ans, sa femme Catherine Terriau aagée de 20 ans, une fille Marguerite Guiliebaut aagée de deux ans, Leurs bestiaux a cornes six pieces et cinq brebis, Leurs terres en Laobur 15 arpans.
Laboureur	JEHAN LABATTE aagé de 33 ans, sa femme Renée Gautrot aagée de 19 ans, point d'enfant, Leurs bestiaux a cornes 26 pièces et 15 brebis, Leurs terre en Labour 15 arpans
Laboureur	MARTIN BLANCHARD aagé de 24 ans, sa femme Francoise Le blanc aagée de 18 ans, point d'enfant, Leurs bestes a Cornes 5 pièces et deux brebis, Leurs terre en Labour 15 arpans.
Laboureur	JEHAN BOUR aagé de 25 ans, sa femme Margueritte Martin aagé de 27 ans, Leurs enfans deux, Anne aagé de 3 ans, Margueritte aagée d'un an et deux mois. Leurs bestes a cornes trois et cinq brebis, terre en Labour 15 arpans.
Laboureur	ANTHOINE BOURG aagé de soixante et deux ans, sa femme Anthoinette Landry aagée de cinquante trois ans, Leurs enfans, onsce, quatre de mariez dont sensuivent les noms, Marie aagée de 26 ans, Francois aagé de 27 ans, Jehan aagé de 24 ans, Bernard aagé de 22 ans, Les non mariez, Martin aagé de 21 ans, Jeanne aagée de 18 ans, Renée aagée de 16 ans, Huguette aagée de 14 ans, Jeanne 12 ans, Habrahan aagé de 9 ans, Margueritte 4 ans. Leurs bestes a Cornes dousce et huit brebis, Leurs terres Labourables quatre arpans.
Matelot	LAURENT GRANGE aagé de 34 ans, sa femme Marie Landry aagée de 24 ans, Leurs enfans, deux Margueritte aagée de 3 ans, Pierre aagée de neuf mois, Leurs bestes a Cornes cinq et six brebis, Leurs terres labourables quatre arpans. PERRINNE LANDRY aagée de soixante ans veufue de deffunt Jacques Joffriau. Elle na aucun enfant.
Maçon	PIERRE DOUCET aagé de cinquante ans, sa femme Henriette Poltret aagée de trente et un an, Leurs enfans, cinq, Anne aagée de 10 ans, Toussaint 8 ans, Jehan aagé de six, Pierre aagé de 4 ans, une aultre fille non nommée aagée de trois mois, Leurs bestiaux a cornes 7 et six brebis, Leurs terre Labourable quatre arpans.
Laboureur	FRANCOIS BOUR aagée de 28 ans, sa femme Margueritte Boudrot aagée de 23 ans, Leurs enfans, deux Michel aagé de 5 ans et demy, Marie aagée de trois ans, Leurs bestiaux a cornes, 15, et cinq brebis, Leurs terres en Labour cinq arpans et demy. MARIE SALE veufue de deffunt Jehan Claude aagée de soixante et un an.
Laboureur	GERMAIN DOUCET aagé de trente ans, sa femme Marie Landry, aagée de 24 ans, Leurs enfans, trois, Charles aagé de six ans, Bernard aagée de quatre ans, Laurent aagé de trois ans, Leurs Bestiaux a Cornes onsce et sept brebis, Leurs terres en Labour trois arpans.
Laboureur	FRANCOIS GIROUARD aagé de cinquante ans, sa femme Jeanne Aucoin aagée de quarante ans, Leurs enfans cinq, trois de mariez, Jacob aagé de 23 ans, Marie aagée de 20 ans, Marie Magdeleine aagée de 17 ans, Les non mariez Germain aagé de quatorze ans, Anne aagée dousce ans, Leurs bestiaux a cornes 16 pièces de brebis, Leurs terres en Laobur huit arpans.

Tonnelier	JACQUES BELOU aagé de 30 ans, sa femme Marie Girouard aagée de 20 ans, un enfant, nommée Marie aagée de huit mois, Leurs bestes a Cornes 7 pièces et une brebis, point de terre.
Laboureur	JACOB GIROUARD aagé de 23 ans, sa femme Margueritte Gautrot aagée de 17 ans, Leur enfant un garçon nommé Alexandre, Leurs bestes a Cornes sept pièces et trois brebis, point de terres.
Laboureur	PIERRE VINCENT aagé de quarant ans, sa femme Anne Gaudet aagée de 27 ans, Leurs enfans quatre, Huguette aagée de 7 ans, Thomas aagé de six ans, Michel aagé de 3 ans, Pierre aagé de deux ans, Leurs bestiaux a cornes 18 pièces et neuf brebis, Leurs terres en Labour 16 arpans.
Laboureur	PIERRE MARTIN LE JEUNE aagé de 40 ans, sa femme Anne Ouestnorouest aagée de 27 ans, Leurs enfans, quatre, Pierre aagé de 10 ans, René aagé de 8 ans, André aagé de 5 ans, Jacque deux ans et demy, Leurs bestiaux a Cornes onsce, et six brebis, Leurs terres en Labour 8 arpans.
Laboureur	VINCENT BROT aagé de quarante ans, sa femme Marie Bour aagée de 26 ans, Leurs enfans quatre, Marie aagée de neuf ans, Anthoine aagé de 5 ans, Margueritte aagée de trois ans, Pierre aagé dun an, Leurs bestiaux a Cornes neuf, et sept brebis, Leurs terres en Labour quatre arpans.
Laboureur	DANIEL LEBLANC aagé de quarante cinq ans, sa femme Francoise Gaudet aagée de quarante huit ans, Leurs enfans sept, une fille de mariée Francoise Le blanc, aagée de 18 ans, Les non mariez, Jacque Le blanc aagé de 20 ans, Estienne aagé de 15 ans, René aagé de 14 ans, André aagée de 12 ans, Anthoine aagée de neuf ans, Pierre aagé de 7 ans, Leurs bestiaux a Cornes 18 et brebis 26, Leurs terres en labour 10 arpans en deux places.
Laboureur	MICHEL POIRIE garçon, fils de deffunt Jehan Poirié, aagé de 20 ans, ses bestiaux a Cornes deux, point de brebis ny de terres. BARBE BAIOLET feufue de deffunt Savinien de Courpon aagée de soixante et trois ans, ses enfans huit, deux en ce pays et six tant en France qualieurs, Les deux qui sont icy sont mariez a scavoir deux filles, Marie Peselet aagée de 26 ans, Mariane Le Febvre aagée de 21 ans, ses bestiaux a cornes, une vache et cinq brebis, point de terres.
Laboureur	ANTHOINE GOUGEON aagé de 45 ans, sa femme Jeane Chebrat aagée de 45 ans, un enfan Huguette Gougeon aagée de 14 ans, Leurs bestiaux a cornes 20 pièces et 17 brebis Leurs terres Labourables et en Labour 10 arpans.
Tonnelier	PIERRE COMAUX aagé de soixante et quinze ans sa femme Rose Bayou aagée de quarante ans, Leurs enfans neuf, un de marié, Estienne Commeau aagé de 21 an, Les non mariez, Pierre Commeau aagéde 18 ans, Francoise aagée de 15 ans, Jehan aagé de 14 ans, Pierre aagé de 13 ans, Anthoine aagé de 10 ans, Jeanne aagée de 9 ans, Marie aagée de 7 ans, Jehan six ans, Leurs bestes a cornes 16 pièces et 22 brebis, Leurs terres Labourables six arpans.
Tailliandier	JEHAN PITRE aagé de 35 ans, sa femme Marie Peselet aagée de 26 ans, Leurs enfans trois, Marie aagée de 5 ans, Catherinne aagée de trois ans, Claude aagé de neuf mois, Leurs bestes a Cornes une vache, point de brebis ny de terres Labourables.

Laboureur	ESTIENNE COMMEAUX aagé de 21 ans, sa femme Marie Anne Le Fevbre aagée de 21 an, un enfant, qui est une fille aagée de trois semaines nommée Catherinne, Leurs bestiaux a cornes sept et sept brebis point de terres Labourables.
Laboureur	CHARLES BOURGEOIS aagé de 25 ans, sa femme Anne du Gast aagée de 17 ans, Leur enfant, une fille Marie aagée de un an et demy, Leurs bestiaux a cornes 12 pièces et sept brebis, Leurs terres Labourables et en Labour 2 arpans.
Laboureur	BARNABE BARTIN aagé de 35 ans, sa femme Jeanne Pelletrot aagée de 27 ans, Leurs enfans deux, Marie aagée de 4 ans, René aagé de huit mois, Leurs bestiaux a cornes trois et deux brebis, Leurs terres Labourable et en valeur deux arpans et demy.
Charpentié	CLEMENT BERTRANT aagée de 50 ans, sa femme Huguette Lambelot aagée de 48 ans, point denfans, Leurs bestiaux a Cornes 10 et six brebis, Leurs terres Labourables six arpans.
Laboureur	ANTHOINE BELLINEAU (BELLIVEAU) aagé de 50 ans, sa femme Andrée Guion aagée de 56 ans, Leurs enfans deux, Jehan aagé de 19 ans, Magdeleine aagée de 17 ans, Leurs bestiaux a cornes onsce, et huit brebis, point de terre.
Laboureur	RENE LANDRY LESNES , aagé de 53 ans, sa femme Perrinne Bour, aagée de 45 ans, Leurs enfans 7, quatre de mariez, a scavoir Henriette Pelletrot aagée de 30 ans, Jeanne aagée de 28 ans, Marie aagée de 25 ans, Marie aagée de 23 ans, Les non mariez, Magdeleine aagée de 15 ans, Pierre aagé de 13 ans, Claude aagée de 8 ans, Leurs bestiaux a Cornes 10 et 6 brebis, Leurs terres en labour 12 arpans en deux places.
Charpantié	THOMAS CORMIE aagé de 35 ans, sa femme Magdelaine Girouard aagée de 17 ans, une fille aagée de 2 ans, Leurs bestiaux a Cornes sept pièces et sept brebis, Leurs terres en Labour six arpans.
Laboureur	RENE RIMBAULT aagé de 55 ans, sa femme Anne Marie aagée de 40 ans, Leurs enfans 5, Philipe aagé de 16 ans, Francois 15 ans, Jeanne aagée de 11 ans, Marie aagée de 10 ans, Francoise aagée de 5 ans, Leurs bestiaux a cornes 12 et 9 brebis, Leurs terres en Labour 12 arpans.
Armurier	HABRAHAN DUGAST aagé de 55 ans, sa femme Marie Judith Doucet aagée de 46 ans, Leurs enfans 8, deux de mariez, Marie aagée de 23 ans, Anne aagée de 17 ans, Les non mariez, Claude aagé de 19 ans, Martin 15, Margueritte 14, Habrahan 10, Magdeleine 7, Marie 5, Leurs bestiaux a cornes 19 et 3 brebis Leurs terres Labourables 16 arpans.
Laboureur	MICHEL RICHARD aagé de 41 ans, sa femme Magdeleine Blanchard aagée de 28 ans, Leurs enfans 7, René aagé de 14 ans, Pierre 10, Catherine 8, Martin 6, Alexandre 3, deux besonnes Anne et Magdeleine aagée de cinq semaines, Leurs bestes a Cornes 15 et 14 brebis, Leurs terres Labourable et en valeur en deux places 14 arpans.
Laboureur	CHARLES MELANSON aagé de 28 ans, sa femme Marie Dugast aagée de 23, Leurs enfans 4, Marie aagée de 7 ans, Margueritte 5, Anne 3, Cecille 6 mois, Leurs bestiaux a Cornes 40 et 6 brebis Leurs terres Labourables 20 arpans.

Tailleur	PIERRE MELANSON a refuse de donner son aage et Le nombre de ses bestiaux et terres et sa femme ma respondu si jestois si fous de courir Les rues pour des choses de mesme.
Laboureur	ESTIENNE ROBICHAUT ne ma pas voulut voir Il a sorty de chez Luy et a dit a sa femme quel me dit quil ne me vouloit point donner Le Conte de ses bestiaux et terres.
Tonnellier	PIERRE LA NOUE ma fait response Lorsque que je Luy ay demandé son aage quil se portoit bien et quil ne Le vouloit pas donner. (Il était agé de 24 ans. P.G.)

Vostre plus obligé Serviteur
p. Laurent Molins religieux Cordelier.

Source:

Université de Moncton, *Recensement de 167 de Port Royal*, Centre des Études Acadinnes, Moncton. [En ligne] Consulté le 19 juillet 2005. Disponible :
<http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/livres/doc.cfm?ident=R0006&retour=R0231>

Annexe D : Lieu de naissance des nouveaux venus au Bassin des Mines entre 1686 et 1714

Date	Extérieur de la colonie de la colonie	Port-Royal	Acadie (hormis Port-Royal)	Lieu inconnu	Ensemble
1686	5	15	0	0	20
1693	13	71	0	0	84
1701	7	30	2	1	40
1703	3	5	1	0	9
1707	1	9	0	0	10
1714	10	11	3	0	24
Total	39	141	6	1	187

Sources :

CEA, *Recensements d'Acadie, 1671-1752*, Archives du Canada, Archives coloniales, série G 1, vol. 466.

Tableau tiré de :

TABIE, Édith. *Les structures socio-économiques de Grand Pré, communauté acadienne*, Poitiers, Université de Poitiers, 2000, p. 11, (thèse inédite).

Annexe E : Opinion du *Moniteur acadien*, au lendemain de l'entrée en vigueur de la Confédération, en 1867

Depuis lundi nous sommes dans une ère nouvelle, c'est-à-dire que la confédération des provinces désirée des uns et regrettée des autres est enfin accomplie. Depuis lundi, le 1^{er} juillet, nous portons tous le même nom de Canadiens, puisque nous sommes dans le pays proclamé par la reine comme partie de la Nouvelle Dominion du Canada.

Une nouvelle phase de notre existence comme peuple acadien apparaît aujourd'hui, c'est celle de l'union intime qui devra exister entre le Canada français et l'Acadie française. Dorénavant notre sort sera le même que celui de nos compatriotes. Nous parlons la même langue, professons la même foi et tous deux cherchons à nous conserver au milieu des éléments hétérogènes qui nous entourent. Soyons donc unis et travaillons ensemble à notre propre préservation. Qu'on ne connaisse aucun différend entre nos confrères du Canada et ceux de l'Acadie; leurs intérêts sont absolument les mêmes, le bien-être des deux est lié et ne saurait être plus pour les uns que pour les autres.

Source : *Le moniteur acadien*, le 8 juillet 1867.
Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, (N.-É.)

Annexe F : Requête pour la traduction des publications gouvernementales, Gloucester, 1867¹

Aux Honorables Membres de la Chambre d'Assemblée
de la Province du Nouveau-Brunswick en parlement réunis.

L'humble requête des soussignés habitants du comté de Gloucester représente humblement :

1. Qu'un sixième de la population de cette province appartient à la race française, dont bien peu, sur ce nombre, comprennent la langue anglaise.
2. Que des milliers d'habitants se trouvent, de cette manière, privés de prendre connaissance des débats du parlement, auxquels ils sont néanmoins intéressés comme tout autre habitant du Nouveau-Brunswick.
3. Que les soussignés ont vu avec regret, en 1864, le rejet de la motion du membre de ce comté en parlement, demandant que les débats de l'Assemblée Législative fussent traduits en français, c'est-à-dire :

*The Debates of the House of Assembly of the Province of New Brunswick
et le Journal of the House of the same.*

4. Que la 133^e clause du Projet de la Confédération reconnaît la justice de la mesure que vos pétitionnaires sollicitent actuellement, en déclarant que :

*« Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec
seront imprimés et publiés dans les deux langues ».*

5. Qu'il semble à vos pétitionnaires que le temps est arrivé où la législature locale devrait accorder aux Français de cette province ce que les honorables délégués des provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick n'ont pas cru, dans leur sagesse, devoir refuser aux Français du gouvernement général.

C'est pourquoi vos pétitionnaires, confiant dans votre impartialité et dans la justice de leur requête, vous prient de leur accorder la traduction des Débats et du Journal de l'Assemblée Législative, ainsi que celle des affiches publiques émanant par autorité du gouvernement. Et ne cesserons de prier.

179 signatures

¹ Transcription intégrale d'un texte conservé dans les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, fonds de l'Assemblée législative, RG4 RS 24, pétition n° 108, 1867.

Annexe G : Citation de Pierre-Armand Landry

Une convention nationale, c'est le peuple qui se réunit par ses délégués pour délibérer sur les questions et les choses qui intéressent la nation, pour étudier sa situation, pour aviser sur les moyens de l'améliorer en écartant les obstacles qui peuvent entraver son avancement dans la voie du progrès matériel, social et politique.

Source :

ARSENAULT, Georges (Sous la direction de). "Un peuple à unir." La petite souvenance. Miscouche, La société historique de l'Île-du-Prince-Édouard, 1984. p.4.

Annexe H : Pauvres pêcheurs (citations tirées de *l'Évangéline* en 1918 et qui parvenaient d'Arichat)

Pauvres pêcheurs, que leur sort est malheureux!
Ils travaillent comme de vrais esclaves, mais leurs revenus
ne suffisent guère pour sustenter leurs nombreuses familles.

Nos pauvres gens qui comptaient sur la pêche d'hiver
pour acheter leur farine d'hiver sont dans les angoisses.
On craint pour plusieurs de nos pauvres familles.
Elles n'ont ni de patates, ni de farine, ni de poisson!
Même le chauffage manque. Pas une tonne de charbon
à vendre sur l'île Madame à présent.

Source :

BEAULIEU, Gérard. *L'Évangéline 1887-1982 : Entre l'élite et le peuple.*
Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1997.

Annexe I : Doucet-Boudreau et al.**c.****Nova Scotia Department of Education
et al.**

DANS LA COUR SUPRÊME DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

ENTRE :

GLENDA DOUCET-BOUDREAU, ALICE BOUDREAU,
JOCELYN BOURBEAU, BERNADETTE CORMIER-MARCHAND,
YOLANDE LEVERT ET CYRILLE LEBLANC,en leur nom et au nom de tous les parents de la Nouvelle-Écosse ayant droit
en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés de faire instruire
leurs enfants dans la langue de la minorité, le français, dans des établissements distincts
de langue française financé par les fonds publics; et la
FÉDÉRATION DES PARENTS ACADIENS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE INC.**Demandeurs**

- et -

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
ET LE CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL**Défendeurs**

Entendue par : Le Juge Arthur J. LeBlanc

Lieu : Halifax, Nouvelle-Écosse

Dates : Les 18, 19 et 20 octobre 1999

RÉSUMÉ

Un nombre de parents ont demandé une déclaration de la Cour Provinciale selon laquelle leurs enfants avaient droit aux programmes et aux établissements d'enseignement distincts au niveau secondaire payés à même les fonds publics, sans délais déraisonnables, dans cinq régions distinctes. Cette requête est accordée. La Cour a fixé les dates auxquelles les installations devaient être disponibles dans chacune des régions. Les défendeurs devaient faire de leur mieux pour assurer le respect de cette conclusion de la Cour et celle-ci a retenu la juridiction demandant aux défendeurs de se présenter à certaines dates spécifiques afin de donner rapport de leur progrès. Les demandeurs rencontrent le test des nombres dans les cinq régions. Le défendeur n'a pas accordé une priorité suffisante au taux élevé d'assimilation chez les Acadiens et francophones dans la province et au fait que les droits accordés par l'article 23 de la Charte sont des droits accordés aux individus. Les installations scolaires constituent des éléments-clés dans la prévention de l'assimilation continue. La nécessité de consulter ou de sensibiliser la population à cause du manque de consensus ne constituent pas une raison de violer la Charte. L'exécution des droits conférés par l'article 23 ne doit pas, de quelque manière que ce soit, être modifiée ou atténuée par l'exécution d'autres droits légaux conférés par la Charte. La Charte exige que la province entreprenne les mesures positives nécessaires pour assurer l'éducation primaire et secondaire aux enfants de la communauté linguistique minoritaire. La province a le devoir constitutionnel de fournir les programmes et les établissements qui permettront aux enfants de la minorité linguistique de bénéficier d'une éducation primaire et secondaire d'une égalité matérielle à celle de la majorité. Bien que des raisons spéciales doivent exister pour que les parents puissent contester des décisions du Conseil défendeur, il est entendu que ces conditions existaient dans le présent cas.

- [1] La présente est une requête en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés demandant à la Cour d'ordonner le Nova Scotia Department of Education et le Conseil scolaire acadien provincial de fournir des programmes et des établissements d'enseignement distincts au niveau secondaire à même les fonds publics à Chéticamp, à l'Île Madame, en Clare, en Argyle et à Kingston/Greenwood.
- [2] L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés traite particulièrement de l'éducation des minorités linguistiques au Canada.
- [3] L'article 23 stipule ce qui suit :
23. (1) Les citoyens canadiens :
- dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident;
 - qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre des cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.
- (2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.
- (3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :
- a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;
 - b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.
- [4] Suite à des modifications législatives adoptées en 1996, la Loi scolaire (Education Act) prescrit l'établissement d'un conseil scolaire français responsable d'offrir les programmes d'instruction en français langue maternelle aux enfants des parents ayants droit en vertu de l'article 23. [. . .]
- [5] Glenda Doucet-Boudreau, Alice Boudreau, Jocelyn Bourbeau, Bernadette Cormier-Marchand, Yolande Levert et Cyrille LeBlanc sont les demandeurs, citoyens du Canada ayant le droit de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité dans la province de la Nouvelle-Écosse en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. La Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse inc. (la « Fédération »), demanderesse, est une association à but non lucratif, incorporée en 1984, dont le mandat consiste à suivre de près le développement éducationnel et l'avancement des droits éducationnels de la minorité acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

- [6] Les défenseurs sont le ministère de l'Éducation (Ministère) et le Conseil scolaire acadien provincial (Conseil). Le Ministère, établi en vertu de la Loi sur l'éducation, administre le système scolaire et livre les programmes et les services éducatifs à travers la province. Le Conseil est un conseil scolaire créé par la Loi scolaire suite à des modifications à cette Loi dont le mandat est de fournir les programmes en français langue maternelle aux enfants des parents ayant droit en vertu de l'article 23.
- [7] D'après les demandeurs, de nombreux efforts dans le but d'obtenir des programmes et des établissements distincts n'ont pas réussi même si le nombre d'enfants est suffisant pour rencontrer les exigences de l'article 23. Les demandeurs allèguent que les démarches entreprises jusqu'à présent par le Conseil et le Ministère ne répondent ni à leurs besoins et droits ni aux besoins et droits d'autres parents ayant droit en vertu de l'article 23.
- [8. . .11]
- [12] Les cinq régions sont distinctes. Aucun des établissements demandés ne sont des doubles l'un de l'autre, et conséquemment, le Ministère et le Conseil doivent répondre à chacune des demandes d'établissement puisqu'il est irréalisable de transporter les élèves d'une région à une autre.
- [13] Le Ministère a annoncé la construction d'écoles en 1997. Dans cette annonce, le Ministère préconisait la construction d'une nouvelle école pour le Strait Regional School Board dans le comté d'Inverness et une nouvelle école intermédiaire pour le Annapolis Valley Regional School Board. Ces écoles seraient construites selon le processus P3 et ensuite louées à la province. On a annoncé la construction d'autres écoles en 1999, pour le Conseil et le Southwest Regional School Board à Petit-de-Grat, en Clare et en Argyle. La construction de l'école de Petit-de-Grat avait déjà été annoncée en 1997.
- [14] Cependant, la construction des écoles annoncée en 1999 a été mise en suspens par le gouvernement nouvellement élu puisque celui-ci avait décidé de revoir le processus P3 et la méthode de financement de la construction de ces établissements. Dans l'édition du 10 septembre 1999 du Chronicle-Herald, on rapporte que la construction des écoles pour le Conseil à Petit-de-Grat et en Argyle était prorogée et que la construction des nouvelles écoles pour le Southwest Regional School Board en Clare et en Argyle était aussi prorogée. La presse restait silencieuse par rapport à la nouvelle école intermédiaire pour le Annapolis Valley Regional Board. Puisque l'école dans le comté d'Inverness était presque complétée, la région de Chéticamp n'était pas affectée par la décision. Par la suite, dans le discours du trône du 7 octobre 1999, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a déclaré qu'il était engagé à une révision. Des soumissions pour la révision du processus P3 ont été demandées.
- [15] Le Conseil a tenté d'obtenir, de la part de la ministre de l'Éducation, un engagement selon lequel la construction des écoles dont il est question dans la présente demande procéderait nonobstant la révision du processus. La ministre a refusé de s'y engager.

- [16] Selon le Ministère, puisqu'il s'est engagé à la construction des établissements, cet engagement devrait suffire pour répondre aux préoccupations des demandeurs. Le Ministère est d'accord qu'il pourrait y avoir un délai, mais que ce délai ne constitue pas une violation des dispositions de la Charte.
- [17] Les demandeurs soutiennent que le Ministère, par son refus d'établir des programmes homogènes français et des établissements distincts français, ne respecte pas les droits conférés par l'article 23 de la Charte et les demandeurs ajoutent que rien hormis la construction d'établissements distincts et la provision de programmes homogènes ne suffira. En d'autres mots, les demandeurs soutiennent que la promesse de nouveaux établissements distincts ne suffit pas pour répondre à leurs droits et que seule la construction réelle de ces écoles répondra aux exigences de la Charte.
- [18] Il faut dire d'entrée de jeu que le Ministère reconnaît que l'état de l'éducation en français a contribué en grande partie au taux et au degré d'assimilation. Le Ministère insiste quand même que la province a fait du progrès en mettant en place des écoles élémentaires distinctes et le Conseil scolaire acadien provincial. Le Ministère soulève aussi le point selon lequel plusieurs Acadiens et francophones s'inquiètent qu'une éducation trop concentrée en français pourrait nuire aux enfants au niveau de leur bilinguisme, au niveau de leur possibilité de s'inscrire aux universités de langue anglaise et au niveau de leur mobilité sociale. En outre, le Ministère soulève les besoins des autres élèves de la Nouvelle-Écosse, besoins qui taxent les fonds publics.
- [19. . .85]
- [86] Rodrigue Landry, Ph.D., a aussi déposé un rapport. M. Landry est le doyen de la faculté de l'Éducation à l'Université de Moncton. Il détient un doctorat en psychologie pédagogique de la University of Wisconsin et a eu une longue carrière d'enseignement aux niveaux secondaire et universitaire. La thèse de doctorat de M. Landry traitait des effets du bilinguisme sur l'apprentissage et la mémoire. Il est évident que M. Landry est un expert qualifié dans le domaine de la psychologie pédagogique. Les défenseurs n'ont pas voulu contre-interroger M. Landry ni sur ses qualifications ni sur son rapport.
- [. . .]
- [88] M. Landry a observé que la peur, éprouvée par un nombre de parents acadiens et francophones, qu'un enseignement trop concentré en français aurait éventuellement un effet négatif sur l'apprentissage de l'anglais était sans fondement. M. Landry indique que l'étude démontre que plus on utilise le français dans l'instruction, plus le niveau de bilinguisme sera élevé. Il indique que l'étude démontre que les Acadiens et les francophones qui suivent un programme intensif en français démontrent un développement psycho-linguistique plus élevé. Conséquemment, il conclut que l'habileté en anglais n'est pas compromise par une éducation en français. Il a déterminé que les élèves qui sont inscrits dans un programme intensif solide en français réussiront aussi bien que ceux qui sont inscrits à un programme anglais.

Source :

Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, *Article 23*,

[En ligne] Consulté le 19 juillet 2005. Disponible : <http://www.fpane.ca/art23.html>

Annexe J : Exemple d'une analyse d'une caricature politique ou d'une oeuvre d'art historique

Caricature politique de Duncan MacPherson - 1966

Une analyse critique d'une caricature politique ou d'une oeuvre d'art historique se penche sur le message transmis par le caricaturiste / artiste. Quant à la pertinence de l'image, elle est toujours liée à la question de recherche.

1. Le caricaturiste / artiste - Duncan MacPherson (1924-1993)

Né au Canada. Décerné plusieurs prix pour son travail de journalisme au Toronto Star. Réputé pour ses caricatures impitoyables envers les politiciens de son époque. Défend ardemment l'indépendance de sa profession par rapport aux autres membres de l'équipe de rédaction des journaux.

2. La date de création - 1966

Caricature dessinée à une époque où le Parti conservateur du Canada connaît des difficultés. Quelques années auparavant (1963), plusieurs membres du cabinet Diefenbaker avaient démissionné lors du débat sur le rôle du Canada au sein de l'OTAN et le désir des Américains de placer des ogives nucléaires sur le sol canadien. La débâcle ministérielle provoque la chute du gouvernement conservateur. Certains conservateurs prétendent que le parti se trouve en plein désarroi à cause de la personnalité autoritaire de Diefenbaker. Il est remplacé comme chef du parti par Robert Stanfield en 1967.

3. L'événement/personnage illustré - John Diefenbaker

En 1966, John Diefenbaker est le chef des Conservateurs et l'ancien premier ministre. Dans l'image, il fait partie de l'équipe de football des Torys. Toutefois, le caricaturiste place Diefenbaker à toutes les positions (joueurs, préposé à l'eau et instructeur).

4. Le style - humoristique

Le dessin pose un regard humoristique et sarcastique sur Diefenbaker en tant que chef du Parti conservateur. Bien sûr qu'une seule personne ne peut occuper toutes les positions au sein d'une équipe.

5. Le texte Torys

Le mot Torys sur le chandail des joueurs de l'équipe Diefenbaker. Il n'y a pas de texte en bulles ou en marge. Les dessin est censé communiquer le message tout seul.

6. Les biaisés - MacPherson et Diefenbaker

Ne connaissant pas l'affiliation politique de MacPherson, il est difficile de se prononcer sur les biaisés du caricaturiste torontois. De toute façon, son métier de journaliste était censé lui conférer une certaine impartialité en matière politique. En théorie, il se devait d'être aussi cruel envers Pearson, le chef Libéral, qu'il l'était à l'égard de Diefenbaker (voir l'exemple). Il semble, toutefois, que MacPherson a été particulièrement virulent à l'endroit de ce dernier.

7. L'interprétation de la source - Diefenbaker est autoritaire

On peut conclure que MacPherson espérait dépeindre Diefenbaker comme étant une personne qui veut tout contrôler au sein de son parti. Selon la caricature, le chef des Conservateurs était un leader autoritaire qui ramenait tout le pouvoir décisionnel entre ses propres mains. La métaphore d'une équipe à une personne seulement illustre bien ce point.

L'équipe Torys
de Diefenbaker



Le caricaturiste Duncan MacPherson a bien rendu la confusion manifeste et la faiblesse du gouvernement Pearson dans ce dessin intitulé « *all at sea* », qui date des années 1960.

Sources :

COUTURIER, Jacques-Paul. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*.
Moncton : Éditions d'Acadie, 1984.

BROWN, Craig (sous la direction de). *Histoire générale du Canada*.
Montréal : Boréal, 1988.

MLYNEK, Alex. *Off With Their Heads!* [En ligne]. Consulté le 15 mars 2004.
Disponible : <http://thecandianencyclopedia.com/index>

Annexe K : Exemple d'une analyse critique d'une carte historique

Carte géographique de la Nouvelle-France
faicte par le sieur de Champlain Saint Tongois
Capitaine ordinaire por en la marine - 1612

Une analyse critique d'une carte historique se penche sur l'authenticité du document et la fiabilité des informations contenues. Quant à la pertinence d'une carte, elle est toujours liée à la question de recherche.

1. Le cartographe - Samuel de Champlain (1570-1635)

Né en France. Catholique. Reçoit une formation en cartographie. Explore à plusieurs reprises le littoral de la côte atlantique de l'Amérique du Nord au nom du roi de France. Publie des récits de ses voyages. Forme des relations commerciales avec les Hurons en développant la traite des fourrures. Veut à tout prix fonder une colonie, et non seulement un comptoir de traite, en Nouvelle-France.

2. La date de création - 1612

Carte dessinée au début du XVII^e siècle, soit une période de grandes explorations chez les Européens. La France est en compétition avec les autres puissances coloniales (Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Hollande, etc.) pour la domination du continent Nord-Américain. Les colonisateurs français cherchent, entre autres, à monopoliser le commerce des fourrures et à convertir les Autochtones au catholicisme.

3. Le genre d'informations présentées - carte pour le non-initié à la Nouvelle-France

La carte de Champlain de la Nouvelle-France indique, selon les capacités techniques de l'époque, le relief, les étendues d'eau majeures, l'emplacement des communautés autochtones, les lignes de latitudes, la rose des vents et l'échelle. Elle comprend également des dessins de la flore et de la faune du pays, de la vie marine, des Autochtones, des navires et des armoiries du roi de France.

4. Les destinataires - Le roi et ses commerçants

Selon Champlain, il a fait cette carte « ...por plus de fasilite ala plus part qui navigues en ses dicctes costes... » Il visait alors aider les commerçants de la traite des fourrures à s'orienter dans ce nouveau pays. La présence des armoiries du roi et de la consigne « Avec privilège du Roy » nous laissent croire qu'il s'attendait que le roi ou ses ministres lisent la carte aussi.

5. Les omissions - symbolisme autochtone

La carte fait une place de choix au symbolisme français (les armoiries du roi, le soleil, la rose des vents portant une fleur de lys, etc.) Les Autochtones, quoique présents dans les dessins complémentaires au même titre que la flore et la faune, n'ont pas droit à ce genre de symbolisme. La tortue, symbole de la création, ne figure pas sur la carte.

6. La projection - inconnu

La projection Mercator a été inventée en 1568. Les cartographes de l'époque de Champlain s'en servaient. Champlain n'indique pas sur sa carte la projection utilisée. Il dit tout simplement que sa carte a été « ...fabrique sur une bousolle de France ».

7. Les biaisés - eurocentrisme

L'emploi par Champlain du terme « sauvages » vis-à-vis des Autochtones (par exemple, « contrée des sauvages » et « figures des sauvages almonchicois ») démontre un biais eurocentrique chez le cartographe français.

8. L'interprétation de la source - une vue française du territoire

La carte démontre que Champlain avait une connaissance impressionnante, quoiqu'imparfaite, du territoire de la Nouvelle-France. Son oeuvre fait état des préoccupations françaises dans ce pays soit de faciliter la traite des fourrures et de légitimer les aspirations coloniales de la France. Dans cette optique, les Autochtones ne constituent pas un peuple au même niveau que les Français pour Champlain.



Carte géographique de la Nouvelle France / faicte par le Sieur de Champlain... - 1612

Source: © Bibliothèque nationale du Québec : <http://www4.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm>

Sources :

Bibliothèque nationale du Québec. Collections spéciales - documents cartographiques

Carte de la Nouvelle France [En ligne]. Consulté le 15 juin 2004.

Disponible : <http://www.bnquebec.ca/>

Brown, Craig (sous la direction de). *Histoire générale du Canada*.

Montréal : Boréal, 1988.

Radio-Canada. *Le Canada : une histoire populaire*. [En ligne].

Consulté le 10 mars 2004.

Disponible : <http://radio-canada.ca/histoire/>

Gouvernement du Québec. *La bibliothèque nationale du Québec*.

[En ligne]. Consulté le 10 mars 2004.

Disponible : <http://www2.bibliotat.gouv.qc.ca/cargeo/htm/TRBH0013.htm>

Historica! *L'Encyclopédie canadienne*. [En ligne]. Consulté le 10 mars 2004.

Disponible : <http://thecanadianencyclopedia.com/>

Annexe L : Exemple d'une analyse critique d'un texte historique

Relation des Jésuites - 1633

Une analyse critique d'un document se penche sur la fiabilité des informations contenues. Quant à la pertinence d'une source, elle est toujours liée à la question de recherche.

L'auteur - Paul Le Jeune (1591-1664)

Né en France. Nommé supérieur des jésuites à Québec en 1632. Il vit avec un groupe d'Autochtones montagnais à l'automne de 1633. Il veut apprendre la langue des Montagnais afin de pouvoir les convertir à la religion catholique.

Il est un Européen catholique, qui veut à tout prix convertir les Autochtones à sa façon de penser. Ses impressions sont basées sur un témoignage de première main.

La date de création - 1633-34

Texte rédigé à une époque où la Compagnie de Jésus (les jésuites) est en pleine expansion. Période de conversion et de « civilisation » intenses partout au monde. Les jésuites reçoivent le monopole pour le travail missionnaire au Québec en 1632.

Ce texte est écrit dans un contexte de zèle vif chez les Catholiques. Ils rêvent de convertir tout le monde y compris les Autochtones de l'Amérique du Nord.

Le genre de document - récits de missionnaires

Les récits annuels des jésuites sur leur expérience en Nouvelle-France, leurs attitudes envers les Autochtones et leurs stratégies pour convertir ses derniers au Catholicisme. Du point de vue littéraire ils sont caractérisés par un style édifiant, c'est-à-dire que les auteurs cherchent à présenter les informations de sorte que leurs efforts de conversions paraissent héroïques.

Le but de l'auteur - recrutement

Les récits sont produits non seulement pour transmettre des informations mais aussi pour attirer des recrues à l'ordre des jésuites. Le style édifiant devait enflammer la ferveur religieuse et l'esprit d'aventure des lecteurs. De plus, ces écrits avaient une « fonction publicitaire » dans le sens qu'ils encourageaient les bienfaiteurs français d'investir financièrement dans cette cause digne.

Le contenu - la vie spirituelle des Autochtones

Selon Le Jeune, les Autochtones reconnaissent l'idée d'un dieu quoiqu'ils aient une vie culturelle inférieure à celle des Européens. Il caractérise leurs croyances comme étant « ténèbres » et « melleé de fables ». Il est épeuré par leurs cérémonies et traite de menteur le Manitou.

Les biaisés - Eurocentrisme

Le Jeune voit le monde autochtone d'une perspective européenne catholique. Pour lui, les Montagnais sont des « sauvages » à civiliser et surtout à convertir au catholicisme. Sa description de la vie spirituelle des Autochtones est bourrée de préjugés et de jugements de valeur.

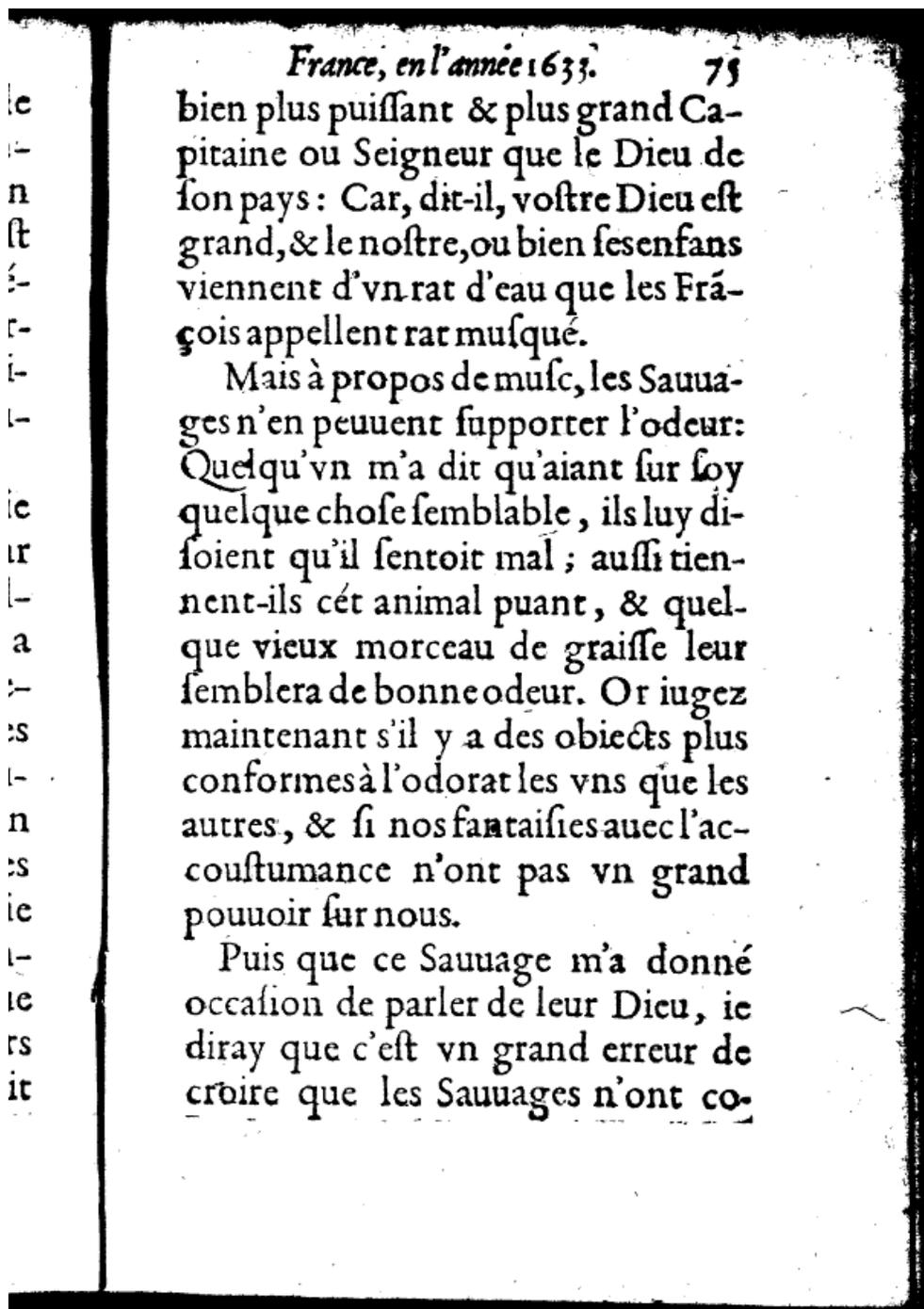
L'interprétation de la source - une vue eurocentrique de la spiritualité autochtone

On peut conclure que la vie spirituelle des Autochtones était différente de celle des Européens. La description de Le Jeune démontre que les Montagnais avaient leur propre récit de la création, leurs propres cérémonies culturelles et leur propre interprétation d'une présence divine. On peut également conclure d'après le ton condescendant des écrits que les Européens n'étaient pas vraiment en mesure d'apprécier cette spiritualité autochtone.

Source :

Collections Canada. Le Jeune, Paul. 1591-1664. *Les relations des jésuites : aux sources de l'histoire de la Nouvelle-France*. [En ligne]. Pages 75 -80. Consulté le 15 juin 2005. Disponible : <http://www.collectionscanada.ca/relations-des-jesuites/index-f.html>

« Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1633: envoyée au R.P. Barth. Iacquinot, provincial de la Compagnie de Jesus en la province de France par le P. Paul Le Jeune de la mesme compagnie, superieur de la résidence de Kebec.»



76 *Relation de la Nouvelle*

gnoissance d'aucune diuinité: ie m'étonnois de cela en France, voyant que la nature auoit donné ce sentiment à toutes les autres nations de la terre. Je confesse que les Sauuages n'ont point de prieres publiques & communes, ny aucun culte qu'ils rendent ordinairement à celuy qu'ils tiennent pour Dieu, & que leur cognoissance n'est que tenebres: mais on ne peut nier qu'ils ne recognoissent quelque nature superieure à la nature de l'homme: comme ils n'ont ny loix ny police, aussi n'ont-ils aucune ordonnance qui concerne le seruice de ceste nature superieure, chacun fait comme il l'entend: ie ne sçay pas leurs secrets, mais de ce peu que ie vay dire, on verra qu'ils cognoissent quelque diuinité.

Ils disent qu'il y a vn certain qu'ils nomment *Atahocan*, qui a tout fait: parlant vn iour de Dieu dans vne ca-

y'é-
 ant
 ati-
 de
 ia-
 ues
 tils
 tils
 co-
 ais
 if-
 la
 nt
 u-
 le
 e,
 ne
 eu
 o-
 ls
 t:
 a-

France, en l'année 1633. 77

bane, ils me demanderent que c'é-
 toit que Dieu; ie leur dis que c'estoit
 celuy qui pouuoit tout, & qui auoit
 fait le Ciel & la terre; ils commence-
 rent à se dire les vns aux autres *Ata-*
hocan, Atahocan, c'est Atahocan.

Ils disent qu'un nommé Messou
 repara le monde perdu dás les eaux;
 Vous voyez qu'ils ont quelque tra-
 dition du deluge, quoy que meslée
 de fables, car voicy comme le mon-
 de se perdit, à ce qu'ils disent.

Ce Messou allant à la chasse avec
 des loups ceruiers, au lieu de chiens,
 on l'aduertit qu'il faisoit dangereux
 pour ses loups (qu'il appelloit ses frè-
 res) dans vn certain lac auprès du-
 quel il estoit. Vn iour qu'il poursui-
 uoit vn eslan, ses loups luy donnerēt
 la chasse iusques dedans ee lac: arri-
 uez qu'ils furent au milieu, ils furēt
 abyfmez en vn instant. Luy suruenāt
 là dessus, & cherchant ses freres de

78 *Relation de la Nouvelle*
 tous costez, vn oiseau luy dit qu'il les voyoit au fond du lac, & que certaines bestes ou monstres les tenoient là dedans: il entre dans l'eau pour les secourir, mais aussi-tost ce lac se desborde, & s'aggrandit si furieusement, qu'il inonda & noya toute la terre.

Le Messou bien estonné, quitte la pensée de ses loups, pour songer à restablir le monde. Il enuoye vn corbeau chercher vn peu de terre, pour avec ce morceau en restablir vn autre. Le corbeau n'en peut trouver tout estant couuert d'eau. Il fait plonger vne loutre, mais la profondeur des eaux l'empescha de venir iusques à terre. En fin vn rat musqué descendit, & en rapporta: Avec ce morceau de terre il remit tout en estat: il refit des troncs d'arbres, & tirant des fléches à l'encontre, elles se changeoient en branches. Ce seroit vne longue fable de raconter

France, en l'année 1633. 79

comme il repara tout: comme il se vangea des môstres qui auoient pris ses chasseurs, se transformant en mille sorte d'animaux pour les surprendre: bref ce beau Reparateur estant marié à vne soury musquée, eut des enfans qui ont repeuplé le monde.

On voit par ces contes que les Sauvages ont quelque idée d'un Dieu: Je dis bien dauantage, qu'ils ont quelque espece de sacrifice. Le Pere Brebeuf m'a assureé qu'hyuer-
nant avec eux, il leur vit mettre vn petit Eslan ou Orignac sous la cendre, & le brusler. Il cõgnut depuis qu'à mesme temps on en auoit brûlé vn en la mesme façon en vne autre Cabane, & demandant la raison de cela, ils luy dirent que c'estoit pour la santé d'un malade.

Il y a des hommes parmy eux qui font profession de consulter leur

80 *Relation de la Nouvelle*

Manitou; il me semble que par ce mot de Manitou ils entendent, comme entre nous, vn Ange, ou quelque nature puissante. Je croy qu'ils pensent qu'il y en a de bons & de mauuais, i'en parleray plus asseurement quelque iour.

Le Gendre de nostre Sauuage voulant aller à la chasse, le consulta tout auprès de nostre maison: Il fit vne petite Cabane de bois, se renferma là dedans. Sur la nuict, chantant, criant, hurlant: les autres estoient à l'entour de luy, ie priay vn François de tirer vn coup d'arquebuse pour les espouuanter par le bruit, mais ie ne scay s'ils l'entendirent, tant ils se demenoient. Le Manitou luy dit qu'il allast à la chasse d'vn certain costé, qu'il y trouueroit des Orignaux, & point d'Hiroquois; le Manitou fut trouué menteur, car il reuint bien affamé, n'ayant quasi rien trouué.

Pour

Annexe M : Exemple d'une analyse critique d'une photographie

La Convention nationale des Acadiens à Caraquet (N.-B.) - 1905

Une analyse critique d'une photographie se penche sur l'authenticité de l'image et des objets qui s'y retrouvent. Quant à sa pertinence, elle est toujours liée à la question de recherche.

1. Le photographe - Père Joseph-Marie Courtois (1877-1951)

Né en France. Membre de la congrégation des Pères Eudistes qui sont arrivés dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick au début du XX^e siècle. Les Français considèrent la région très isolée et y établissent donc une mission. Ils sont venus afin d'ériger des collèges et d'offrir un programme d'études classiques. Photographe amateur, il se met à photographier des choses qui mettent en valeur les oeuvres des Eudistes.

2. La date de création - 1905

Photo prise lors de la Convention nationale des Acadiens à Caraquet en 1905. Cette Convention est la cinquième qui a lieu depuis 1881 et s'insère dans ce que les historiens appellent la « Renaissance acadienne ». C'est une période au cours de laquelle les Acadiens cherchent à affirmer leur identité culturelle en exigeant l'enseignement en français, en se dotant d'institutions sociales et en se battant pour un évêque acadien. L'Église est souvent le chef de file dans cet éveil acadien.

3. Le sujet - rassemblement

La photo démontre une scène d'un rassemblement de personnes lors de la Convention. On y trouve des gens « endimanchés », un estrade, des orateurs, des fanions et un autel. Les gens rassemblés semblent écouter l'orateur. Il y a beaucoup de femmes chez les spectateurs mais aucunes semblent figurer parmi les gens sur l'estrade. La scène se déroule en plein air.

4. La présentation - accent placé sur la foule

L'image ne semble pas être truquée. Toutefois, la photo est prise de sorte que le lecteur ne peut pas apprécier la grandeur réelle de la foule. Si Courtois avaient reculé l'appareil, il aurait peut-être exposé des espaces vides ce qui aurait pu donner l'impression que la convention n'avait pas reçu un grand appui du peuple acadien. La perspective choisie par le photographe accorde une importance considérable, peut-être même démesurée, à l'auditoire.

5. Les biaisés - une vue positive

Courtois est un Eudiste. Sa congrégation s'est établie à Caraquet dans le but de « rehausser » la vie spirituelle et intellectuelle des gens de la région. Ses photos constituent un témoignage des oeuvres accomplies par les Eudistes dans ce sens. Il a donc intérêt que cet événement connaisse un succès important vu son impacte sur l'épanouissement du peuple acadien. Cet état d'esprit a pu exercer une influence sur son choix de sujets et de perspectives. Il voulait donner une allure positive à l'événement.

6. L'interprétation de la source - un événement important

Cette photo semble indiquer que la Convention de 1905 était un événement important pour le peuple acadien. La grandeur apparente de la foule ainsi que la tenue vestimentaire des gens nous amènent à ces conclusions. La présence d'un autel au centre de l'estrade nous permet également de conclure que l'Église jouait un rôle majeur au sein de la société acadienne d'alors. Finalement, l'absence de femmes sur l'estrade nous laisse croire que les Acadiennes n'avaient pas encore intégré l'élite naissante du début du XX^e siècle.

Sources :

ARSENAULT, Georges (Sous la direction de). « *Un peuple à unir.* »
La petite souvenance. Miscouche, La société historique de
l'Île-du-Prince-Édouard, Île-du-Prince-Édouard, 1984

DOIRON, Allan. Entrevue téléphonique, archiviste aux Archives
provinciales du Nouveau-Brunswick, Frédéricion,
le 4 mars 2004.

Le collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Campus de Bathurst.
[En ligne]. Consulté le 4 mars 2004. Disponible : [http://
www.bathurst.ccnb.nb.ca/ccnbathurst/historique/1899-1916/blMatiere.htm](http://www.bathurst.ccnb.nb.ca/ccnbathurst/historique/1899-1916/blMatiere.htm)

Université Sainte-Anne. Les collections numérisées du Canada
[En ligne]. Consulté le 15 juin 2005. Disponible :
<http://collections.ic.ga.ca/stanne/intro/eudistes/eudistes.htm>

Convention à Caraquet en 1905

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES

Bibliographie

- Archives du Canada. *CEA, Recensements d'Acadie, 1671-1752*, Archives coloniales, série G 1, vol. 466.
- ARSENAULT, Georges (Sous la direction de). « *Un peuple à unir.* » *La petite souvenance*. Miscouche, La société historique de l'Île-du-Prince-Édouard, Île-du-Prince-Édouard, 1984.
- BASQUE, Maurice. MCKEE-ALLAIN, Isabelle. CARDINAL, Linda. LEBLANC, Phyllis E. Et PALLISTER, Janis L. (sous la direction). *L'Acadie au féminin : un regard multidisciplinaire sur les Acadiennes et les Cadiennes*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2001.
- BASQUE, Maurice. *Des hommes de pouvoir, Histoire d'Otho Robichaud et de sa famille, notables acadiens de Port-Royal et de Néguaq*. Néguaq, N.B., Société historique de Néguaq, 1996.
- BEAULIEU, Gérard. *L'Évagéline 1887-1982 : Entre l'élite et le peuple*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1997.
- Bibliothèque nationale du Québec. *Collections spéciales - documents cartographiques, Carte de la Nouvelle France* [En ligne]. Consulté le 15 juin 2004. Disponible : <http://www.bnquebec.ca/>
- Collections numérisées du Canada. *1752 Treaty or Articles of Peace and Friendship Renewed* [En ligne] Consulté le 19 juillet 2005. Disponible : <http://collections.ic.gc.ca/malpeque/treaty1752.html>
- Collections Canada. *Le Jeune, Paul. 1591-1664. Les relations des jésuites : aux sources de l'histoire de la Nouvelle-France*. [En ligne]. Consulté le 15 juin 2005. Disponible : <http://www.collectionscanada.ca/relations-des-jesuites/index-f.html>
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Campus de Bathurst. [En ligne]. Consulté le 4 mars 2004. Disponible : <http://www.bathurst.ccnb.nb.ca/ccnbbathurst/historique/1899-1916/blMatiere.htm>
- CORMIER, Yves. *Les aboiteaux en Acadie : hier et aujourd'hui*. Moncton, Chaires d'études acadiennes, 2001.
- CORMIER, Ronald. *Les Acadiens et la Seconde Guerre mondiale*. Éditions de l'Acadie, Moncton. 1996.
- COUTURIER, Jacques-Paul. *L'expérience canadienne, des origines à nos jours*. Moncton : Éditions d'Acadie, 1984.
- BROWN, Craig (sous la direction de). *Histoire générale du Canada*. Montréal : Boréal, 1988.
- DAIGLE, Jean (sous la direction de). *L'Acadie des Maritimes*. Moncton, C.E.A., 1993.
- DAIGLE, Jean (sous la direction de). *Les Acadiens des Maritimes : études thématiques*. Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, 1980.
- DEVEAU J. Alphonse. *Clare, Ville française : les personnes éminentes*. Yarmouth, Éditions Lescarbot, 1988.

- DOIRON, Allan. Entrevue téléphonique, archiviste aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, Frédéricion, le 4 mars 2004.
- DUGUAY, Calixte. *Les aboiteaux*. [LP] 1976 Alta LT 704
- DUNN Brenda. ROSS Sally. et WALLACE, Birgitta. *Regard sur l'Acadie : trois discours illustrés*, Musée de la Nouvelle-Écosse, «Rapport du Conservateur», no 87. Halifax, [1999].
- Environment Canada, Parcs Canada, L'Odyssée d'un peuple. (Affiche-carte), 1986.
- Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, *Artilce 23*, [En ligne] Consulté le 19 juillet 2005. Disponible : <http://www.fpane.ca/art23.html>
- Gouvernement du Québec. La bibliothèque nationale du Québec [En ligne]. Consulté le 10 mars 2004. Disponible : <http://www2.bibliomat.gouv.qc.ca/cargo/htm/TRBH0013.htm>
- GRIFFITHS Naomi. *L'Acadie de 1686 à 1784 : Contexte d'une histoire*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1997.
- GUÉRIN, Pierre. *La Marichette : lettre acadiennes 1895-1898*. Moncton, Éditions Pierre Guérin, 1982.
- Historica! L'Encyclopédie canadienne. [En ligne]. Consulté le 10 mars 2004. Disponible : <http://thecanadianencyclopedia.com/>
- LANDRY, Nicholas et LANG, Nicole. *Histoire de l'Acadie. Sillery*, Septentrion, 2001.
- LEBLANC, René. et LALIBERTÉ, Micheline. *Sainte-Anne, collège et université 1890-1990*. Chaire d'études en civilisation acadienne de la Nouvelle-Écosse, Pointe-de-l'Église, 1990.
- Le moniteur acadien, *Opinion du Moniteur acadien, au lendemain de l'entrée en vigueur de la Confédération, en 1867*. le 8 juillet 1867. Disponible: Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église.
- LONGFELLOW, Henry Wadsworth. *Évangéline : un conte d'Acadie*. Halifax, Nimbus, 1951.
- Ministère de l'Éducation. *Guide pour la présentation des travaux écrits*. Halifax, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.
- MLYNEK, Alex. Off With Their Heads! [En ligne]. Consulté le 15 mars 2004. Disponible : <http://thecanadianencyclopedia.com/index>
- OUELLETTE, Roger. *Le Parti acadien : de la fondation à la disparition, 1972-1982*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1972.
- Patrimoine canadiens. *Votre guide de la Charte canadienne des droits et libertés*. Patrimoine canadiens, Ottawa 1997.
- Province du Nouveau Brunswick. *Requête pour la traduction des publications gouvernementales, Gloucester, 1867*. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, fonds de l'Assemblée législative, RG4 RS 24, pétition no 108, 1867.

- Radio-Canada. Le Canada : une histoire populaire. [En ligne].
Consulté le 10 mars 2004. Disponible : <http://radio-canada.ca/histoire/>
- RAINVILLE, Maurice. et LEBLANC-RAINVILLE, Simone.
Le rassembleur : Léger Comeau. Moncton, Éditions d'Acadie, 2000.
- ROSS, Sally. et DEVEAU, Alphonse. *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui*. Halifax, Nimbus, 1995.
- ROSS, Sally. *Les écoles acadiennes en Nouvelle-Écosse 1758-2000*.
Moncton, CEA, 2001.
- ROSS Sally. et DEVEAU, Alphonse. *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse : hier et aujourd'hui*. Halifax, Nimbus, 2001.
- SAUVAGEAU, Jean. *Cartes de l'Acadie ancienne*.
Québec, Société de généalogie de Québec, 1984.
- Société historique acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. *Une peuple à unir : Numéro à l'occasion du Centenaire du drapeau acadien*.
Île-du-Prince-Édouard, 1984.
- TABIE, Édith. *Les structures socio-économiques de Grand Pré, communauté acadienne*,
Poitiers, Université de Poitiers, 2000, p. 11, (thèse inédite).
- TRUDEL Marcel. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*.
Montréal, Éditions Hurtubise HMH Itée, 2001.
- Université Sainte-Anne. Les collections numérisées du Canada
[En ligne]. Consulté le 15 juin 2005. Disponible :
<http://collections.ic.ga.ca/stanne/intro/eudistes/eudistes.htm>
- VIAU, Robert. *Les visages d'Évangéline : du poème au mythe*.
Beauport, MNH, 1998.
- VÉRVILLE, René. *Le saule de Grand-Pré* (Roman historique).
Fides, St. Laurent, 2001.
- WHITE Stephen. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes première partie 1636 à 1714*.
Moncton, Centre d'études acadiennes, 2000.